

250015

36085

VOYAGE

DU

DUC DE RICHELIEU

DE BORDEAUX A BAYONNE

1759

OEUVRE INÉDITE DE C. DE RULHIÈRE

PUBLIÉE AVEC NOTES

PRÉCÉDÉE D'UN ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE SUR LES ANCIENS VOYAGEURS A BORDEAUX
ET DE NOTES BIOGRAPHIQUES
SUIVIE D'UNE PIÈCE RARISSIME ET DE LETTRES INÉDITES DU DUC DE RICHELIEU

PAR

RAYMOND CÉLESTE

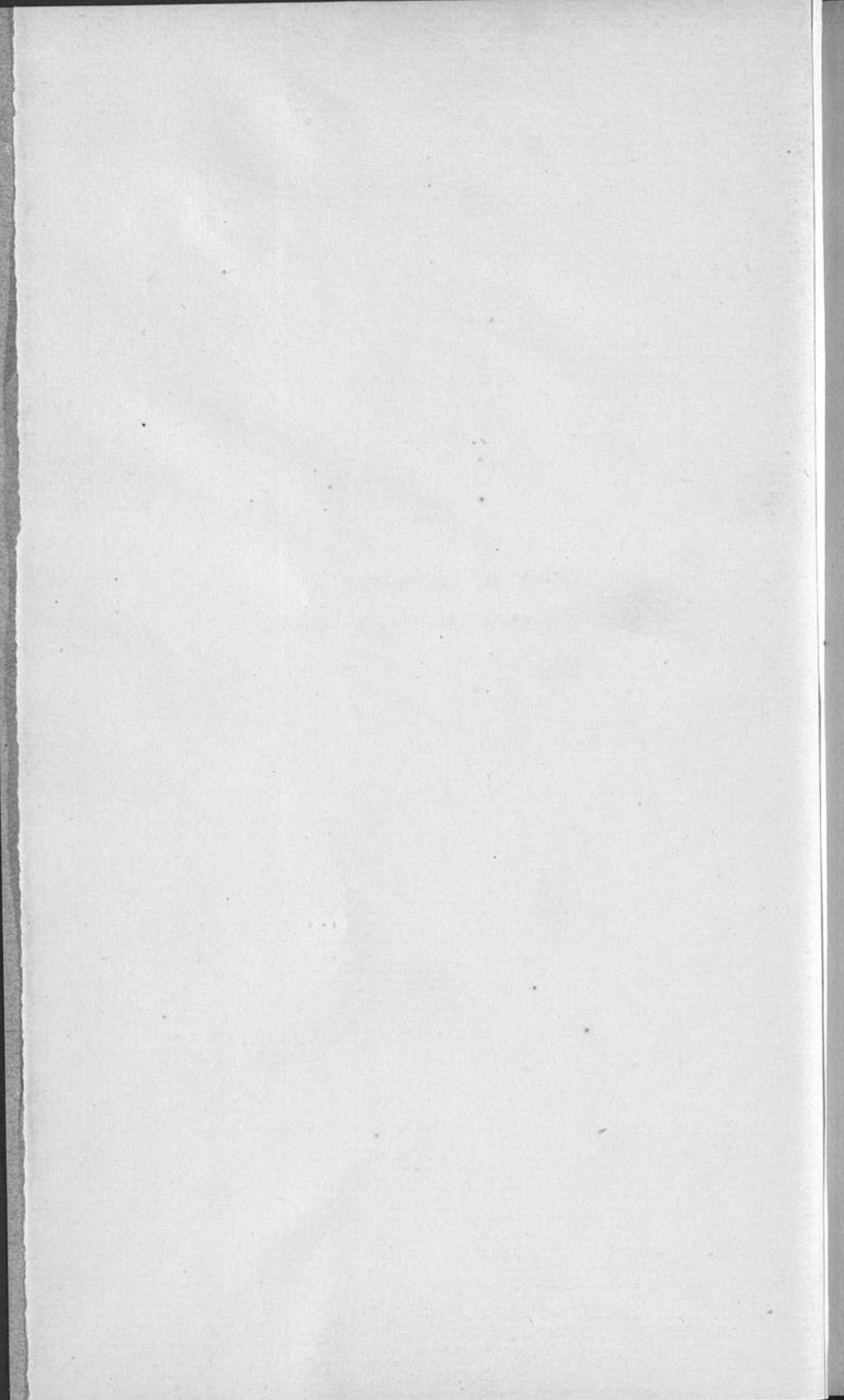
Sous-Bibliothécaire de la Ville

BORDEAUX

IMPRIMERIE DE G. GOUNOUILHOU

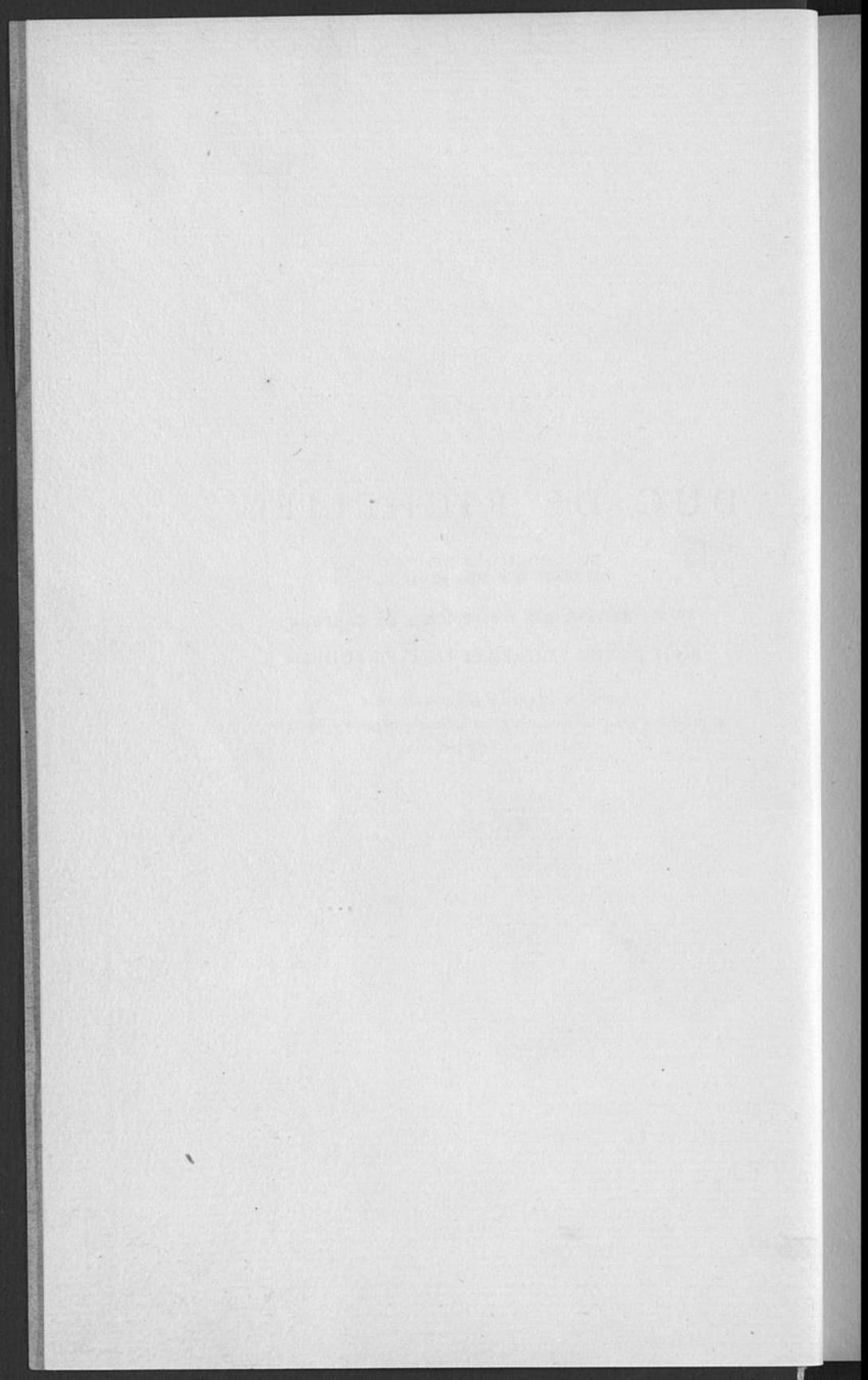
IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES, RUE GUIRAUDE, 11

M DCCC LXXXII



EXTRAIT DES PUBLICATIONS

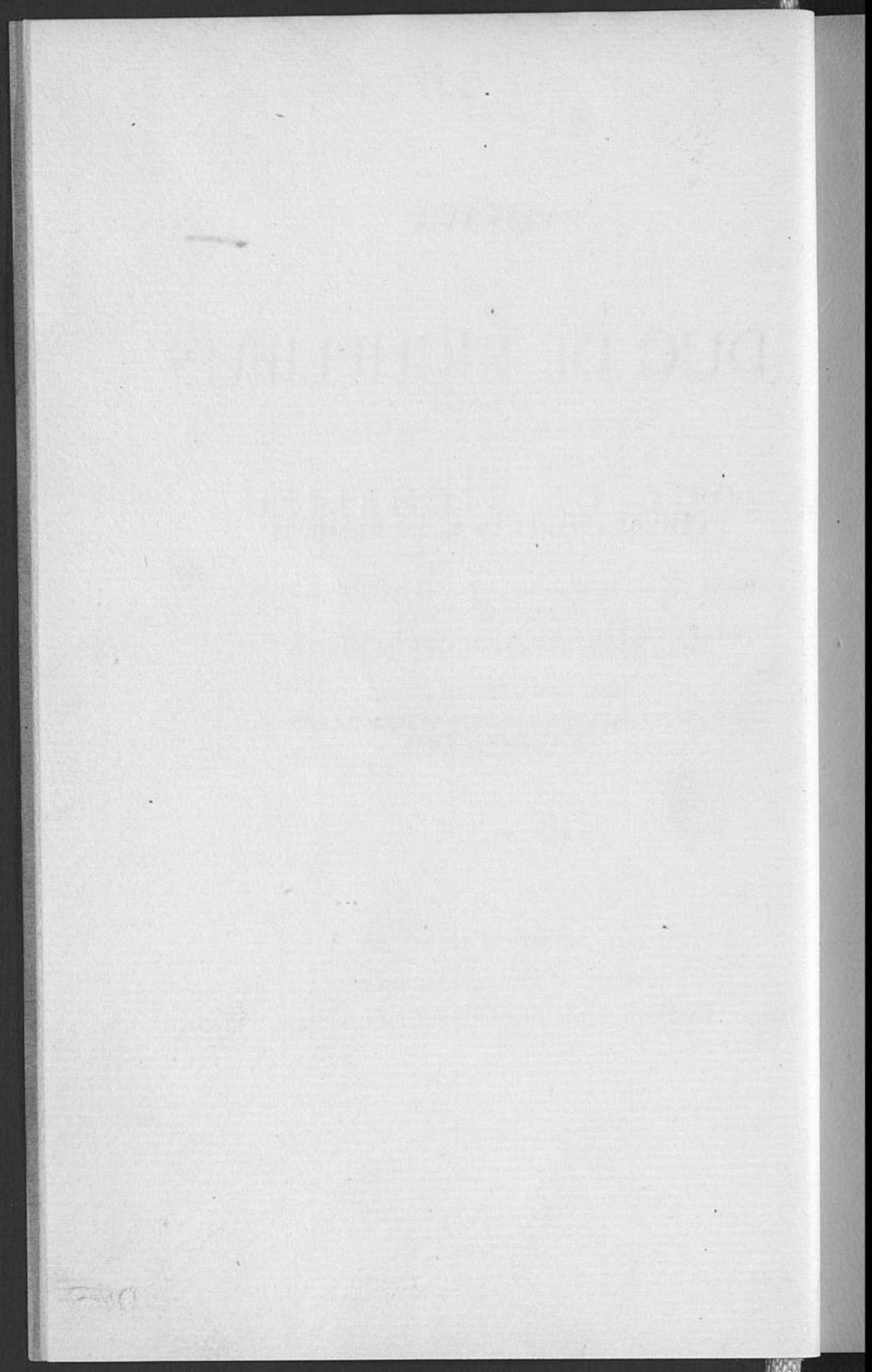
DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES DE GUYENNE



VOYAGE
DU
DUC DE RICHELIEU
DE BORDEAUX A BAYONNE
1759

RÉCIT EN VERS ET EN PROSE PAR C. DE RULHIÈRE

publié pour la première fois, avec notes
et précédé d'une introduction sur les anciens voyageurs à Bordeaux,
et de notices biographiques.



250015

VOYAGE

~~26085~~

DU

DUC DE RICHELIEU

DE BORDEAUX A BAYONNE

1759

OEUVRE INÉDITE DE C. DE RULHIÈRE

PUBLIÉE AVEC NOTES

PRÉCÉDÉE D'UN ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE SUR LES ANCIENS VOYAGEURS A BORDEAUX
ET DE NOTES BIOGRAPHIQUES

SUIVIE D'UNE PIÈCE RARISSIME ET DE LETTRES INÉDITES DU DUC DE RICHELIEU

PAR

RAYMOND CÉLESTE

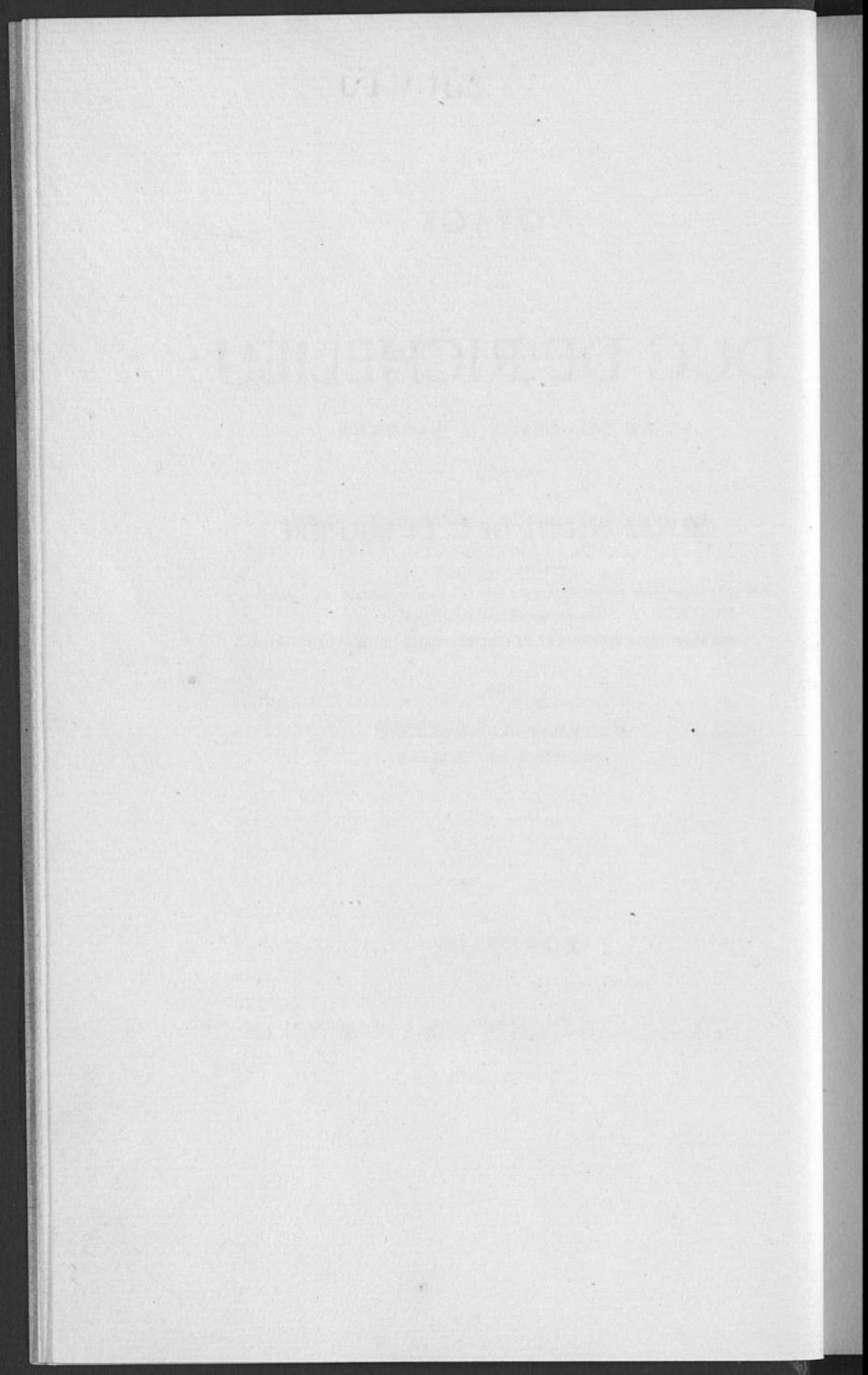
Sous-Bibliothécaire de la Ville

BORDEAUX

IMPRIMERIE DE G. GOUNOUILHOU

IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES, RUE GUIRAUDE, 11

M DCCC LXXXII



INTRODUCTION

Le maréchal duc de Richelieu, gouverneur de la Guyenne et de la Gascogne, partait de Bordeaux le 2 avril 1759 pour se rendre à Bayonne. Il allait inspecter l'état des fortifications de cette place et passer en revue les troupes qui la gardaient. La France était en guerre contre l'Angleterre, l'ennemi pouvant attaquer cette côte, la prudence ordonnait au gouverneur de veiller à l'exécution des mesures nécessaires pour défendre Bayonne.

Un des plus jeunes militaires de l'escorte du maréchal duc de Richelieu, a écrit, sous forme de lettre en vers et en prose, adressée à Madame la duchesse d'Aiguillon, la relation de ce voyage. Rulhière avait plus de goût pour la plume que pour l'épée, il connaissait l'amusant récit du voyage de Chapelle et Bachaumont, dont le genre resta longtemps de mode. Dans leur relation Chapelle et Bachaumont s'étaient peut-être inspirés des

récits de la *Muze historique* de Loret, lequel goûtait fort la faconde poétique de Scarron. Rulhière avait de la verve et une grande facilité de style, il adopta cette forme aisée et agréable de récit en vers et en prose. Il est permis de croire qu'en courtisan habile, il pensa plaire à la duchesse d'Aiguillon, en prenant pour modèle, l'épître que son père, le comte de Plélo, avait un jour écrite⁽¹⁾ à son ami le chevalier de La Vieuville. La lettre du jeune gentilhomme à Madame d'Aiguillon est restée inédite. Une dame de Bordeaux⁽²⁾, aimable et savante, qui tenait dans notre ville le rôle de Madame Geoffrin à Paris, a transcrit, elle-même, la pièce de Rulhière. C'est parmi les papiers de sa fille,

(1) Lettre en vers et en prose adressée par le comte de Plélo au chevalier de La Vieuville, le 19 août 1732. La Bibliothèque de Bordeaux possède une copie manuscrite de cette lettre, qui ne fut imprimée qu'en 1775 à la suite d'un choix de chansons recueillies par Moncrif.

(2) Charles Marionneau, *Victor Louis, architecte du Théâtre de Bordeaux, sa vie, ses travaux et sa correspondance (1731-1800)*. (Bordeaux, Gounouilhou, 1881, p. 277, note.) « Jeanne-Marie-Françoise Chazot, née vers 1702, mariée à Claude Duplessy, conseiller au Parlement de Bordeaux, le 16 juin 1724, morte dans la même ville le 13 novembre 1782; elle entretenait une correspondance journalière avec sa fille M^{me} de Cursol, qui demeurait habituellement au domaine de Fonchereau, commune de Montussan (Gironde). »

M. Rappet, propriétaire de Fonchereau, a bien voulu offrir à la Bibliothèque de la ville de Bordeaux la correspondance de M^{me} Duplessy et la pièce que publie la Société des Bibliophiles de Guyenne. M. Charles Marionneau prépare la publication de cette intéressante correspondance, qui n'est rien moins que le tableau des événements passés à Bordeaux de 1768 à 1782.

M^{me} de Cursol, que j'ai trouvé la copie faite par M^{me} Chazot-Duplessy. A la suite du récit de Rulhière, M^{me} Duplessy a ajouté deux pièces de vers du même auteur, restées inédites et adressées, l'une en 1759 à la fille du maréchal de Richelieu, M^{me} la comtesse d'Egmont; l'autre écrite au nom de la marquise de Rochechouart et présentée par elle au duc de Richelieu le 1^{er} janvier 1759.

La relation du voyage du gouverneur de Guyenne m'a engagé à rechercher les écrits des voyageurs qui ont visité Bordeaux avant la Révolution. M. de Verneilh, membre de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, frappé de l'intérêt de ces récits ou descriptions, relatifs à notre histoire locale, a déjà publié dans le recueil des *Actes de l'Académie*, une étude⁽¹⁾ sur ces sources de renseignements.

Le sujet est vaste; en m'engageant dans la voie tracée par M. de Verneilh, je ne désire qu'ajouter une série de notes bibliographiques et historiques, dont la réunion me paraît utile aux bibliophiles. Je ne m'arrêterai, en passant, qu'aux récits dont le genre, prose ou vers, se rapproche de celui de la pièce inédite que publie la Société des Bibliophiles de Guyenne. Je me contenterai d'indiquer sommaire-

(1) *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux*, 1879, t. XL. — *Les Anciens Voyageurs à Bordeaux*, par M. de Verneilh.

ment les autres relations, en ajoutant quelques mots à celles qui sont les moins connues et les plus intéressantes.

M. de Verneilh a trop bien exposé les motifs qui doivent faire rechercher les récits des voyageurs et les descriptions de notre pays, pour qu'il soit utile d'insister sur ce point.

Les premiers voyageurs qui se sont occupés de Bordeaux n'ont laissé que des itinéraires, donnant peu de renseignements; le lecteur désireux de les connaître n'aura qu'à consulter l'analyse géographique des Itinéraires anciens que M. le baron Walcknaer a placée à la fin de son ouvrage (¹). On consultera avec fruit le remarquable travail de M. Ernest Desjardins sur la Gaule romaine (²).

1284. — Le père Labbe (³), dans sa *Nouvelle Bibliothèque des Manuscrits* (part. I, p. 49), dit qu'il possède une ancienne copie en parchemin de la relation suivante : *Itinerarium Domini Simonis, Bituricensis archiepiscopi, per Burdegalensem Ecclesiam et ei subjectas Dioceses, cum eas jure Primiæ suæ visitavit*

(¹) *Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules cisalpine et transalpine, suivie de l'analyse géographique des itinéraires anciens, etc.*, par M. le baron Walcknaer. Paris, 1839, t. III.

(²) E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*. Paris, 1878, 2 vol. gr. in 8°.

(³) *Bibliothèque historique de la France*, éd. Fevret de Fontette, t. I, p. 125, n° 2351.

ann. 1284 (¹). — C'est le premier voyage dans le diocèse de Bordeaux dont j'ai trouvé l'indication.

1550. — C'est dans le commencement de la seconde moitié du XVI^e siècle que l'ami de Montaigne, Étienne de La Boëtie, dut faire le voyage à la suite duquel il écrivit l'ouvrage que la Bibliothèque historique de la France indique ainsi, sous le n° 2230 : « *Historique description du solitaire et sauvage pays de Médoc, dans le Bordelais, par feu M. de La Boëtie, conseiller du roi en sa cour de Parlement à Bordeaux.* » (Millanges, 1593, in-12.) — L'existence de cet ouvrage que personne ne possède, a été contestée. L'abbé Desbiey, bibliothécaire de l'Académie, a envoyé aux éditeurs de la *Bibliothèque historique*, la bibliographie de tous les ouvrages relatifs à la Guyenne ; il cite, comme lui appartenant, la Description du Médoc, écrite par La Boëtie et imprimée par Millanges (²).

Charles de Baschi, marquis d'Aubais, et Léon Ménard, publièrent en 1759 un recueil de pièces

(¹) Voir Mabillon, *Vetera analecta, etc.* Paris, 1727, in-f°, t. I, p. 338 : « Excerpta ex instrumento visitationis quam fecit » Simon, archiepiscopus Bituricensis, per provincias Bituri- » censem et Burdegalensem, anno 1284. »

(²) M. Charles Grellet-Balguerie possède la liste bibliographique envoyée par l'abbé Desbiey ; c'est sur cette liste qu'il a vu que la *Description du Médoc* appartenait au bibliothécaire de l'ancienne Académie. — Voir l'article de M. Grellet-Balguerie dans la *Revue des Bibliophiles* publiée par M. Chollet, p. 174.

fugitives pour servir à l'histoire de France, avec des notes (¹). On trouve dans le premier volume de cette publication, à la suite de la relation d'Abel Jouan, un *Itinéraire des rois de France*, qui mentionne tous leurs voyages, depuis le XII^e siècle jusqu'à la mort de Louis XIV. Les passages des rois de France à Bordeaux y sont indiqués avec la date de leurs séjours, sans aucun autre détail.

1565. — Charles IX vint à Bordeaux le 1^{er} avril 1565; la relation (²) que l'un de ses serviteurs, Abel Jouan, a publiée est bien connue. Cette relation, imprimée en 1566, était devenue rare lorsque le marquis d'Aubais et Léon Ménard, la recueillirent dans le premier volume des *Pièces fugitives*. C'est pendant ce voyage que les foires de mars et d'octobre furent établies à Bordeaux (³).

1581. — Le bibliophile, magistrat et historien Jacques-Auguste de Thou vint à Bordeaux en 1581.

(¹) *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, avec des notes historiques et géographiques*. Paris, H.-D. Chaubert, 1759, 3 vol. in-4°.

(²) *Recueil et discours du voyage du roy Charles IX de ce nom, à présent régnant, accompagné des choses dignes de mémoire faites en chacun endroit, faisant son dit voyage en ses pays et province de Champagne, Bourgogne, Dauphiné, Provence, Languedoc, Gascogne, Bayonne et plusieurs autres lieux, ès années 1564 et 1565. Fait et recueilli par Abel Jouan, l'un des serviteurs de S. M.* Paris, 1566, in-8°.

(³) Voir sur ce voyage : *Entrée du roi Charles IX à Bordeaux (1565), publiée avec notes par M. Tamiçey de Larroque*. — Bordeaux, J. Chollet, 1882.

On peut supposer avec raison que ce voyage fut la première cause de l'union de la fille du célèbre de Thou avec l'une des familles de la province de Guyenne. Geoffroy de Pontac était président au Parlement de Bordeaux, quand de Thou vint dans cette ville; les deux magistrats eurent de fréquents rapports à cause de leurs fonctions. Geoffroy ayant envoyé, plus tard, son fils à Paris, Arnaud de Pontac put se lier avec François-Auguste de Thou, fils de Jacques. Cette liaison amena, en 1632, le mariage d'Arnaud avec Henriette-Gabrielle-Louise de Thou, sœur de son ami François-Auguste. Dix ans après ce mariage, Arnaud de Pontac avait la douleur de voir son ami, victime d'une politique impitoyable, mourir à Lyon, la tête tranchée, par ordre du cardinal de Richelieu.

C'était une mission politique que Jacques-Auguste de Thou remplissait à Bordeaux en 1581 avec les commissaires du Parlement de Paris : « Ils étaient chargés, dit M. de Verneilh, de rétablir en Guyenne le cours de la justice, trop souvent interrompu en ce temps de troubles civils. » Il ne dut point songer, messire de Thou, pendant qu'il chevauchait en Guyenne, chargé d'une mission pacifique, qu'un jour son fils périrait frappé par la justice royale. Le lecteur désireux de connaître la relation du voyage de Jacques-Auguste de Thou en Guyenne

lira avec intérêt les pages que M. de Verneilh lui consacre (¹).

1611. — François Desrues a fait imprimer à Rouen en 1611 une description des plus célèbres villes de France (²), avec quelques portraits des villes remarquables. Ce qu'il dit, il l'emprunte à divers auteurs; je crois cependant devoir indiquer cet ouvrage, dans lequel a été gravé un informe et minuscule plan de Bordeaux en tête du chapitre consacré à cette ville.

Le Palais-Gallien et les Piliers de Tutelle sont mentionnés dans cette description, de même que le Parlement et l'Université. « Au cimetière de Saint-Severin, dit l'auteur, reposent la pluspart des chevaliers occis sous Charlemagne, par la conspiration de Gannelon. »

« En cette ville est un tombeau haut élevé sur des pierres, lequel est néanmoins plein d'eau quand la lune est en son plein, et qui diminue, quand la lune va en décroissant. »

« Les Jurats (ainsi se nomment leurs eschevins) ont grande autorité, ayant de belles baronnies subjectes au corps de leur ville, et usans de justice

(¹) M. de Verneilh, *Les Anciens Voyageurs à Bordeaux*, p. 7 à 12.

(²) Desrues (François), *Description contenant toutes les singularitez des plus célèbres villes et places remarquables du royaume de France, avec les choses plus mémorables advenues en iceluy, reveu, corrigé et augmenté*, etc. A Rouen, chez Jean Petit, dans la court du Palais, 1611.

haute, moyenne, basse, ayans en leurs mains les forteresses et armes de la ville. A Bordeaux croist d'excellent vin. » Cet article ne remplit que trois pages.

1612. — C'est un archéologue hollandais qui a écrit la première relation d'un voyage à Bordeaux, que je rencontre au XVII^e siècle. Juste Zinzerling a publié, sous le nom de Jodocus Sincerus, une relation de ses voyages, imprimée en 1612 sous ce titre : *Itinerarium Galliæ et finitimarum regionum, cum appendice de Burdegala*. C'est un petit volume in-16 imprimé à Lyon. L'ouvrage eut un tel succès que de 1612 à 1656 il en parut sept éditions, chose peu commune en ce temps. L'appendice de cet ouvrage est bien connu des archéologues bordelais, il contient une description détaillée des antiquités qui se trouvaient alors dans notre ville.

1615. — Louis XIII, lors de son mariage avec Anne d'Autriche, vint à Bordeaux. Les écrits relatifs à ce voyage du roi et à son mariage sont nombreux. M. Philippe Tamizey de Larroque a publié dans le tome II de la Collection de la Société des Bibliophiles de Guyenne, une relation de ce voyage d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Le savant historien fait suivre cette relation de l'indication d'une vingtaine d'opuscules et livres imprimés au sujet du passage à Bordeaux de Louis XIII et de son mariage.

1631. — Abraham Golnitz a publié pour la première fois en 1631⁽¹⁾ le récit de ses voyages. Cet ouvrage a été traduit du latin en français par Louis Coulon⁽²⁾ en 1643 et publié sous le titre de l'*Ulysse français*. M. de Verneilh⁽³⁾ a traduit et analysé les pages relatives à la Guyenne.

1650. — C'est la *Muse historique de Loret* qui nous apprend comment fut accueilli, en la ville de Bordeaux, le roi Louis XIV. La chronique bordelaise est muette de 1648 à 1653. Dom Devienne, en son histoire de Bordeaux, dit que le roi arriva le 5 octobre et séjourna dix jours en notre ville. Le marquis d'Aubais et Léon Ménard, dans leur Recueil de pièces à la suite du Journal d'Abel Jouan, et dans l'Itinéraire des rois de France, indiquent que Louis XIV arriva à Bordeaux le 2 octobre 1650, entre onze heures et midi, et qu'il y resta jusqu'au 15 du même mois. Bernadau, dans ses *Annales politiques, littéraires et statistiques de Bordeaux*⁽⁴⁾, cite les vers que Loret consacre au premier voyage de Louis XIV à Bordeaux, mais il se trompe de dix ans en datant les vers de Loret

(1) Golnitzii (Abraham) *Ulysses Belgico-Gallicus, fidus tibi dux et Achates per Belgium, Hispanum, regnum Galliæ, ducatum Sabaudiæ, Turinum usque Pedemontis metropolini*. Lugduni-Batavorum, Elzevir, 1631, in-12.

(2) Coulon (Louis), *l'Ulysse français*. Paris, 1643, in-8°.

(3) M. de Verneilh, *Les Anc. Voyageurs à Bordeaux*, p. 12 à 13.

(4) Bernadau, *Annales politiques, littéraires et statistiques de Bordeaux*. Bordeaux, Moreau, 1803, in-4°, p. 65.

de 1660 au lieu de 1650; il reproduit, avec quelques variantes, le texte de la xxiii^e lettre de la *Muze historique* que Loret date du 22 octobre 1650 et qualifie : *Sincère* (¹). La même erreur a été reproduite par M. l'abbé O'Reilly, qui a copié Bernadau sans le contrôler (²), ce qui est toujours dangereux avec un tel historien.

1659.— Louis XIV passa à Bordeaux le 19 août 1659, pour aller à Saint-Jean-de-Luz épouser Marie-Thérèse d'Autriche, il y resta jusqu'au 6 octobre. Loret tient ses lecteurs au courant de toutes les nouvelles : dans sa xxxiv^e lettre (³) qu'il intitule : *Fade*, il annonce l'arrivée du roi à Bordeaux; dans la xxxv^e il dit quelques mots de la Cour et du gouverneur de la province, Armand de Bourbon. La lettre suivante nous apprend que les députés des villes voisines de Bordeaux venaient haranguer le roi; pendant la journée, Louis XIV faisait faire l'exercice à ses mousquetaires, le soir on donnait des bals où les dames de la Cour se mêlaient avec les Gascons.

Et les courtizans, aux Gascons,
Dont bien plaizants sont les jargons,
Quand ils parlent de leurs maîtresses,
Aussi bien que de leurs prouesses.

(¹) J. Loret, *La Muze historique, ou Recueil de Lettres en vers contenant les nouvelles du temps*. Paris, Jannet, 1857, t. I, p. 52.

(²) O'Reilly, *Histoire de Bordeaux*, t. III, p. 147.

(³) J. Loret, *La Muze historique*. Paris, Daffis, 1878, in-8^o, t. III, p. 96.

La lettre xxxvii^e, datée du 20 septembre, mentionne la présence de la Cour à Bordeaux; la xxxviii^e, datée du 27 septembre, parle des fêtes données à Bordeaux par la Cour, dont Gascons et Gasconnes se montrent satisfaits. Loret, le 4 octobre 1659, écrit sa xxxix^e lettre; il nous apprend que :

Notre Monarque l'autre jour,
Incité d'un royal amour,
Fit solennizer la journée
Où cette chère Infante est née,
Par nombre infiny de cadeaux
Qui furent dressez dans Bordeaux.

Il y eut des aubades, des sérénades, des canonnades, c'est tout ce que sait le gazetier. Loret adressait au roi et à la cour près d'une douzaine de ses lettres en vers, mais, par malheur pour lui, quelques inconnus les détournaient. De ce contretemps fâcheux, pour sa muse, Loret paraît mari; il soupçonne que quelques gens de la poste ou de la Cour ne sont pas étrangers à cette frasque. Le motif qui les pousse à commettre une action si méchante lui échappe, mais il a l'âme charitable, aussi termine-t-il ses doléances en souhaitant que le Seigneur convertisse les coupables.

La xl^e lettre, datée du 11 octobre, nous apprend que le 7 du présent mois la Cour quittait Bordeaux pour aller à Toulouse.—La xli^e, datée du 18 octo-

bre, est assez singulière; Loret interpelle son lecteur :

Quand toute la Cour eut quitté
 Des Gascons la grande cité,
 Et que notre Porte-couronne
 Se fut embarqué sur Garonne,
 Fut-il à Langon? non pas, non :
 Mais chez Monsieur d'Espernon,
 A Cadillac, lieu de plaizance,
 Des plus pompeux qui soient en France,
 Et certes, la fleur des châteaux,
 A trente stades de Bordeaux,
 Auquel lieu rare et magnifique,
 On fit une chère angélique.

Le repas fut confortable, à en juger par l'énumération que fait le gazetier de tous les mets qu'on y servit; — après le dîner,

On eut concert et comédie.

Le poète paraît enthousiasmé de ce qu'il a appris de la richesse du château de Cadillac, de la beauté de son ameublement et surtout de la grâce avec laquelle Louis XIV fut reçu; aussi s'écrie-t-il :

Que, sans mentir, ce duc illustre,
 Sçavoir ledit duc d'Espernon,
 Aquit le glorieux renom
 D'un des plus magnifiques hommes
 Qui soient dans le siècle où nous sommes.

C'est de M. Fillot, catholique et non parpaillot, que Loret a eu tous ces renseignements.

Le duc d'Épernon ne tarda pas à recevoir la récompense de sa fastueuse réception; le 16 mars 1660, dit la *Chronique bordelaise*, les jurats reçurent avis que le duc d'Épernon venait d'être pourvu du gouvernement de Guyenne.

1660. — Louis XIV, après son mariage à Saint-Jean-de-Luz, revint à Bordeaux; il y arriva le 23 juin, et en repartit le 27. — Le 21 juin à quatre heures du matin, il y eut un tremblement de terre si furieux, dit la *Chronique bordelaise*, que quelques pierres du clocher Saint-Michel tombèrent par terre, et « les bourgeois sentirent leurs lits s'émouvoir comme si on les eût secoués ». Loret, dans sa *Muze historique* (¹), raconte qu'il a reçu une lettre lui parlant du tremblement de terre arrivé:

Dans Bordeaux, ville de Gascogne,
Où l'on vit pâlir mainte trogne :
Mais il ne fit rien trébucher,
Hormis que de quelque clocher
Une assez grosse et lourde pierre
Tombant, donna du nez à terre.

Il n'y eut, ajoute-t-il, aucun édifice détruit, quelques miroirs furent cassés, les enfants eurent peur, les esprits faibles en tirèrent un mauvais présage, « ce qui est agir en animal ». Loret croit que la cause de ce tremblement était dans quelques

(¹) J. Loret, *Muze historique*, t. III, p. 223.

vents enfermés, qui pour sortir de dessous terre causèrent ce grand remuement. C'est là sa croyance, si l'on sait mieux qu'on le dise. Il termine son récit par le mot d'un Gascon qui durant le tremblement dit à ses compagnons :

Et donc, Messieurs, que bous en semble?
Quand je marche, la terre tremble,
Il faut vien que bous le croyez,
Bous le sentez, bous le boyez.

Le mot que Loret attribue à un Gascon est assez fort, mais que dire de celui qu'il ajoute à la fin de sa lettre? Il vient de parler du tremblement de terre qui s'est fait sentir dans le Midi, de la frayeur qu'il a causée. En recevant cette nouvelle quelqu'un, « d'âme bien sensée, » eut cette pensée :

Que la terre ne trembla pas,
Mais qu'elle dansa les cinq pas
De grand cœur et de grand courage
Pour la Paix et le Mariage.

N'était-il pas naturel de voir danser la terre, cette petite planète, pour le mariage du Roi-Soleil! Quel riverain de la Garonne aurait trouvé flatterie plus forte?

La *Chronique bordelaise* raconte que lors de son troisième passage à Bordeaux Louis XIV trouva bon, pour soulager la ville des grands frais qu'il fallait faire pour son entrée, de les convertir en un don gratuit. On convoqua l'Assemblée des

Cent-Trente, dans laquelle il fut résolu qu'on donnerait au roi la somme de trente mille écus, à laquelle tous les corps de la ville contribuèrent. Loret⁽¹⁾ raconte que le roi,

Prenant son chemin par Bordeaux,
Y fut régale de cadeaux,
De festins à plusieurs services,
Et de divers feux d'artifices,
Et sa très belle épouse aussi.

Le récit de Tallemant des Réaux, la relation de Chapelle et Bachaumont, en ce qui concerne leur passage à Bordeaux, sont insérés dans l'étude de M. de Verneilh⁽²⁾.

1670. — M. Savinien d'Alquié a donné en 1670 une description des provinces et des villes de France⁽³⁾. Il a visité Bordeaux et la région, voici ce qu'il dit de plus remarquable sur ce pays : « La Guyenne est un pays des plus tempérez, des plus fertiles en tout, et des mieux situez du Royaume pour le commerce. Les landes qui semblent estre un pays maudit, donnent grande quantité de pasturage au bétail, assez de grain, de vin, de liège, de raisine,

⁽¹⁾ J. Loret, *La Muze historique*, t. III, p. 25. — Lettre du 10 juillet 1660.

⁽²⁾ M. de Verneilh; *Les Anciens Voyageurs à Bordeaux*, p. 23 à 28.

⁽³⁾ *Les Délices de la France, avec une description des provinces et des villes du royaume; enrichis des plans des principales villes de cet Estat*, par M. Savinien d'Alquié. Paris, 1670, in-12, t. II, p. 184 à 189.

et de laine. La Garonne l'enrichit de pastels, de vins, de grains, d'huiles, de prunes, d'eaux-de-vie, de linges, de sirops, de bois pour toutes sortes d'usages, et généralement de tout ce dont elle a besoin. Le peuple y est fort spirituel et très propre à tout. On les accuse d'être larrons et fanfarons, mais aussi on ne nie pas qu'ils ne soient très généreux et très rusez. Le commun est un peu incivil et même insolent, pour ce qui est de ceux qui sont sur la rivière; mais les gens de condition y sont les mieux faits du monde. J'ay veu des personnes que la curiosité avait fait voyager dans tous les beaux pays du monde, qui m'ont dit n'avoir jamais rien veu d'égal pour la bonté et la beauté à cet espace de terre qui est depuis Toulouse jusqu'à Bordeaux : et pour moy je puis dire que je n'ai jamais rien veu d'aussi charmant que la civilité des dames de Bordeaux, lesquelles vont à l'envy à qui rendra plus de civilité aux étrangers, et prennent tant de soins à paroistre généreuses à leur égard. »

La conclusion de l'auteur sur la province de Guyenne est plus flatteuse que celle de M. Lamognon de Courson : « Tout ce que je puis faire, c'est de dire que tous les plaisirs de l'esprit et du corps s'y trouvent dans toute leur pureté. »

M. d'Alquié s'arrête ensuite à Bordeaux, énumère ses antiquités, loue le parlement, qui est,

dit-il, très renommé, et l'Université où on a vu autrefois jusques à 1,500 écoliers. Il énumère presque tous les établissements religieux et laïques en général, cite en particulier la belle cathédrale, le clocher Saint-Michel qu'il trouve très haut, et « la cloche de la maison de ville, une des plus curieuses du royaume, à raison de son son harmonieux qui fait une espèce de musique admirable. »

« Les pierres creuses de Saint-Séverin élevées sur des pilliers de la même matière, méritent d'estre vues, parce qu'elles sont vides ou remplies d'eau selon que la lune est dans son plein ou dans son croissant. » Parmi les choses remarquables il note le couvent des Récollets pour ses raretés et sa Bibliothèque. « Mais celuy des Pères Chartreux l'est encore plus à raison de ses belles allées, de ses canaux, de son superbe édifice et de sa magnifique et admirable galerie, où les peintures sont des chefs-d'œuvre, et où les moindres ouvrages sont des miracles de l'art. »

L'auteur des *Délices de la France* est bien aimable dans ses appréciations sur le caractère des habitants de notre pays. Ce qui peut faire soupçonner l'exactitude de ses jugements, c'est le titre même de son livre. Il ne faut pas pour débiter pareille marchandise, dire trop durement la vérité aux gens; cependant une flatterie

continuelle paraissant trop plate, il faut bien critiquer un peu. La critique s'exerce donc, mais sur ceux qui n'achèteront pas le livre.

1698. — Une description utile à consulter pour connaître l'état de notre région à la fin du XVII^e siècle est celle que nous donne un manuscrit de la Bibliothèque de la Ville (¹), sous ce titre : *Mémoire concernant la généralité de Bordeaux et la province du Béarn par M. Bezons, pour la première, et M. Guyot pour la seconde, en 1698.* M. de Boulainvilliers (²) a publié un extrait de ce manuscrit dans le deuxième volume de l'*État de la France*. Voici le jugement qu'il porte sur le mémoire de M. Bezons : « Ce mémoire est véritablement l'un des plus imparfaits qui ait été dressé dans les provinces, la diction en est si basse et si mal arrangée, les redites y sont si continues, l'ordre des matières si confus et les omissions si importantes que la première idée dont on est frappé en le lisant est de condamner le choix que l'on a fait d'un tel intendant pour gouverner un

(¹) J. Delpit, *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque municipale de Bordeaux*, t. I, nos 735-736.

(²) *État de la France dans lequel on voit tout ce qui regarde le gouvernement ecclésiastique, le militaire, la justice, les finances, le commerce, les manufactures, le nombre des habitants et en général tout ce qui peut faire connaître à fond cette monarchie. Extrait des Mémoires dressés par les Intendants du royaume par ordre du roi Louis XIV, à la sollicitation de Monseigneur le duc de Bourgogne, etc.* Londres, 1727, in-f°, t. II, p. 317 à 347.

pays qui a tant de réputation, vu son insuffisance à en expliquer les moindres circonstances. » M. de Boulainvilliers donne ensuite ce qu'il a pu recueillir de cet ouvrage.

1700. — Le duc d'Anjou⁽¹⁾, second fils de Louis dauphin de France et de Marie Anne de Bavière, et petit-fils de Louis XIV, fut appelé au trône d'Espagne le 2 octobre 1700, par le testament de Charles II. Il fut déclaré roi d'Espagne à Fontainebleau, le 16 novembre et le 24 à Madrid où il fit son entrée le 14 avril 1701, sous le nom de Philippe V. Il se rendait à son nouveau royaume, accompagné de ses frères, les ducs de Bourgogne et de Berry, lorsqu'il arriva à Bordeaux le 30 décembre 1700. La *Chronique bordelaise*, augmentée par Tillet, nous a conservé le récit des réjouissances données à Bordeaux pendant le séjour du roi d'Espagne; mais il existe d'autres relations de ce voyage plus complètes ou présentées sous une autre forme.

Le *Mercure galant*, qui paraissait sous les auspices du dauphin, ne pouvait manquer d'insérer tout ce qui était relatif au voyage de son fils le duc d'Anjou. Ce journal, pour être bien renseigné, avait fait appel à tous ceux qui désiraient lui adresser la relation de ce qui se passait dans les

(1) L. Lalanne, *Dictionnaire historique de la France*.

villes traversées par les princes. C'est là que se trouvent les renseignements les plus complets sur le passage de Philippe V à Bordeaux.

Le numéro du *Mercure galant* de janvier 1701 publie un grand nombre de sonnets, de madrigaux, d'épîtres et de devises au sujet du départ du nouveau roi pour l'Espagne⁽¹⁾. A la page 71 et suivantes, on trouve les détails les plus minutieux sur ce qui fut fait à Bordeaux à l'occasion de ce voyage. Description de la maison navale, état de la suite du roi et des princes, description de la chaloupe de M. de Sourdis, qui servait de guide à la maison navale, salve d'artillerie, donnée par l'un des plus fameux négociants de Bordeaux, M. Saige⁽²⁾, sur l'un de ses navires; repas sur la Garonne, tout y est mentionné avec détails. La relation décrit le port de Bordeaux,

(1) *Mercure galant*, dédié à Mgr le Dauphin. A Toulouse, chez la veuve de J.-J. Boude, 1701, in-12, p. 70 à 123.

(2) Voir, sur les ateliers de M. Saige : Bernadau, *Le Viographe* (Bordeaux, 1844, in-8°, p. 54-55). « Ces ateliers jouissaient d'une réputation populaire. Il en est fait mention dans des couplets que les bateliers du bas de la rivière chantaient lorsqu'ils la remontaient, tout en célébrant à leur manière les choses les plus remarquables qu'on apercevait aux approches de ce port. Voici le seul de ces couplets que nous ayons pu découvrir; il est plus vrai que poétique :

Déjà de Monsieur Sage
J'entends les tonneliers,
Bacalan ton rivage
Se couvre d'ateliers.
Mille vaisseaux au large,
Sous divers pavillons,
Viennent prendre leur charge
De nos vins aux Chartrons.

appelé port de la Lune, à cause de sa forme en croissant; on sait que c'est pour faire allusion à cette forme du port que le croissant figure dans les armes de la ville. M. d'Essenault, baron d'Issan, premier jurat de Bordeaux, donne la main au roi pour l'aider à débarquer; les jurats, en robes de satin blanc et rouge, haranguèrent le roi. Le 31 décembre Philippe V entend la messe à Saint-André, visite ensuite la maison des Chartreux, le Château-Trompette. Le soir, grand bal chez M. de Sourdis, grand concert. Le 1^{er} janvier 1701, le roi d'Espagne entend la messe en musique à Saint-André; il entend les vêpres aux Chartreux. Le connétable de Castille, accompagné de plusieurs grands seigneurs, de ses parents et de vingt gentilshommes, arrive à Bordeaux; quelques difficultés sur le cérémonial l'empêchent, ce jour-là, de voir son nouveau roi. L'intendant, M. de La Bourdonnaye, donne de magnifiques fêtes. Le mardi 4 janvier, la Cour part de Bordeaux; les boutiques restèrent fermées pendant son séjour. Il y eut des feux de joie tous les jours, dit le *Mercure galant*; un autre raconte qu'il y avait des feux de joie dans toutes les rues. Tillet, le chroniqueur bordelais, va plus loin; il prétend qu'il y eut des feux de joie devant toutes les maisons, cela paraît quelque peu exagéré. M. de La Tresne, le premier président au Parlement, et M^{me} de La Tresne, qui avait été

élevée à la Cour, se sont distingués par la façon dont ils ont accueilli les princes et leur suite; le roi Louis XIV en a lui-même manifesté sa satisfaction, en public, au comte de Comminges, frère de M^{me} de La Tresne. Le duc de Bourgogne ayant dit à M^{me} de La Tresne qu'il se plaisait tant à Bordeaux qu'il ne partirait pas tant qu'il pleuvrait, cette dame composa des vers que le comte d'Ayen mit en musique et que tout le monde chantait.

Le numéro du mois de février du *Mercure galant* publie encore diverses pièces sur le voyage de Philippe V; à la page 77 de ce numéro on trouve le détail de ce que firent les jeunes gens de Libourne qui avaient été voir le roi à Blaye. A la page 78, le *Mercure galant* publie le texte de la harangue adressée au roi d'Espagne par M. de La Tresne, dont le petit-fils, âgé de cinq ans et six mois, fit aussi une harangue que reproduit, page 82, le *Mercure galant*.

Cette même feuille publie ensuite un madrigal de M. de Cantenac, chanoine de l'église métropolitaine et primatiale de Bordeaux, où il fait sa résidence ordinaire; ce madrigal est adressé à Philippe V⁽¹⁾.

(1) M. Jules Delpit signale dans son *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Bordeaux* (n° 696, 2^e partie, p. 39), un madrigal de M. de Cantenac, suivi d'un autre madrigal fait par M. Robert, avocat de Périgueux, en l'honneur du passage de Philippe V à Bordeaux. Page 40 de ce même manuscrit, on

En partant de Bordeaux, le roi coucha à Preignac, chez M. de Voigny. Le 5 janvier 1701, il était à Bazas, où l'évêque, M. de Gourgues, donna de fort belles fêtes, repas, illuminations et feux d'artifices. Le roi, enchanté de la belle réception que lui fit M. de Gourgues, lui donna une vue de la ville de Bazas qu'il avait lui-même dessinée. Le 6 janvier le roi entendit la messe aux Capucins; deux jeunes enfants de la ville, qui lui avaient été présentés par l'évêque de Bazas, lui adressèrent un compliment en vers gascons. Ce même jour, le roi d'Espagne donne à M. de Gourgues une vue de Langon qu'il avait dessinée la veille. — Les premiers mois de l'année 1701 du *Mercure galant* sont en grande partie consacrés aux relations des voyages de Philippe V et de ses frères les ducs de Bourgogne et de Berry.

Un poète bordelais, dont j'ignore le nom, a publié une relation en vers, du passage de la cour du roi d'Espagne⁽¹⁾. Ce récit poétique, à la façon de la Muse de Loret, forme une plaquette in-4° de douze pages; il a été imprimé à Bordeaux, et paraît extrêmement rare. Sa rareté n'est cependant pas son seul mérite. Le poète bordelais a de l'esprit,

trouve la traduction des vers gascons présentés au roi d'Espagne, à Bazas.

(1) *Passage du roy d'Espagne et des princes à Bordeaux. Ecrit par l'ordre d'une dame.* Bordeaux, Pierre Albespy, 1701, in-4°, 12 pages.

de la malice, sans être méchant; il est bien vrai que ses vers sont souvent boiteux, que la rime est presque aussi riche que l'était un cadet de Gascogne, mais l'auteur est sans prétention, et c'est seulement pour obéir à son *Iris* qu'il écrit.

Le sexe de tout temps fit l'homme téméraire
 Son malheur est venu de vouloir trop lui plaire.
 Quand je veux aspirer à cette ambition,
 Belles, protégez-moi dans ma relation.

Je n'ai nulle part trouvé l'indication de cette pièce, qu'il me paraît intéressant de reproduire dans l'appendice de cette publication, autant parce qu'elle relate des faits passés à Bordeaux que parce qu'elle paraît émaner d'une plume bordelaise. Les faits qui y sont relatés s'accordent avec ceux qu'énumèrent les relations du *Mercure galant*.

1713. — Henri de Rouvière a publié en 1713 la première partie d'un voyage (¹) qui contient, en quatre lettres, le voyage de Paris à Bordeaux par Strasbourg, la Suisse, Lyon, la Provence et Nîmes.

1714. — La Bibliothèque de la ville possède un manuscrit (²) désigné sous ce titre : *Extrait d'un mémoire de l'intendant Lamoignon de Courson*,

(¹) H. de Rouvière, *Voyage autour de la France*. Première partie, Paris, 1713, in-12.

(²) J. Delpit, *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque municipale*, t. I, n° 731.

sur la généralité de Guyenne. Cet extrait, qui n'est pas daté, remplit 346 pages in-folio. Lamoignon de Courson passa à l'intendance de Guyenne de 1709 à 1716, son mémoire paraît avoir été rédigé vers 1714. Je crois devoir donner quelques renseignements sur ce manuscrit qui n'est pas, il est vrai, une relation de voyage, mais bien une description de l'état de notre pays au commencement du XVIII^e siècle.

L'extrait du mémoire de notre intendant commence par donner une idée de l'état des esprits en Guyenne. « Il n'est pas possible, dit-il, de donner une idée générale des esprits des habitants de la généralité de Bordeaux, chaque canton différent a pour ainsi dire un génie particulier, des mœurs, des manières et un genre de vie différent. » Les appréciations qui suivent montrent que M. Lamoignon de Courson s'est beaucoup appuyé sur les événements de la Fronde et les troubles de la gabelle, pour juger les habitants de la Guyenne : « Tout ce qu'on peut en rapporter, dit-il, c'est qu'ils sont tous fort vifs, les premiers mouvements les font agir sans faire réflexion aux inconvenients qui en pourraient arriver. » Il estime qu'ils sont difficiles à guider. « Le meilleur parti avec eux est de leur laisser dire tout ce qu'ils veulent, souvent même ils s'en tiennent aux discours et sont contents pourvu qu'ils parlent. » M. de Courson prétend

que les Bordelais se découragent facilement, s'ils se remuent et qu'on puisse leur opposer quelques difficultés, ils ne chercheront pas à les vaincre. Il les trouve glorieux, fiers, présomptueux, quand ils ont un avantage, mais humbles et soumis quand ils ont le dessous. « L'intérêt seul les guide, et ils ne songent qu'à ce qui peut les regarder personnellement, ils n'imaginent pas comment on ne sacrifie pas le reste du royaume pour celui de leur pays. Chaque particulier cherche à augmenter sa fortune aux dépens des autres, sans même aucun ménagement pour ses plus proches parents; cependant les fortunes ne sont point ici considérables et on n'y voit point de maisons opulentes. » Il estime qu'ils sont dépensiers et peu prévoyants, ce qui paraît difficile à croire quand on lit ce qu'il ajoute : « Ils ne se piquent point de magnificence dans les bâtiments, dans les jardins, dans les meubles, dans les habits, ni dans les équipages; on n'a nul goût pour toutes ces choses, ils ne connaissent d'autre culture ni d'autre plant que celles des vignes et des champs. »

Décidément, M. l'Intendant était de mauvaise humeur et désirait faire des phrases. Quoi, les Bordelais sont glorieux, dépensiers et ils ne s'occupent que de leurs vignes? Ils n'aiment pas le luxe et ils dépensent tout leur argent? M. de Courson aurait dû nous dire comment ils étaient dépensiers,

en quoi consistait leur gloriole; il paraît difficile d'appliquer ces défauts à leur goût exclusif pour la culture de la vigne.

« Le peuple est paresseux, il ne travaille que pour vivre. Dans la Guyenne, les hommes et les femmes sont presque tous pesants et mal faits. » M. de Courson n'était pas galant envers les Bordelaises, son jugement me paraît entaché de dépit. M. l'Intendant devait être laid, peu aimable, grincheux même; les belles dames gasconnes dont parle Loret, et celles que nous présente le *Mercure galant* de 1701 étaient-elles si mal faites? Mais voici qui est plus sérieux : « On n'a dans ce pays-ci nul goût pour les sciences, ni pour les arts. Les choses les plus communes et les plus triviales sont les plus ignorées, et ils n'ont d'autre application qu'à étudier les moyens de bien faire valoir leurs terres et à débiter leurs denrées. »

Les troubles qui depuis plusieurs siècles n'avaient cessé d'agiter notre province, avaient bien pu nuire au développement du goût pour les sciences et les arts; mais voyez la perspicacité de M. l'Intendant: pour lancer cette accusation contre les Bordelais, il choisit juste le moment où une sorte de renaissance s'opérait à Bordeaux. Des amis des sciences et des arts venaient de fonder l'Académie des sciences, qui fut l'une des premières établies dans les provinces de France. L'Académie de peinture

et de sculpture existait déjà depuis la fin du XVII^e siècle (¹). Y avait-il en France beaucoup de villes commerciales dont le goût pour les sciences et les arts était plus développé?

Le mémoire de M. de Courson traite ensuite de l'agriculture et du commerce en Guyenne, il parle des Landes : « Les habitants des Landes sont des espèces de sauvages par la figure, par l'humeur et par l'esprit; ils ont tous le visage jaune et plombé, leurs vêtements sont faits avec des peaux de mouton qui leur tombent jusque sur les bouts des pieds. Ils n'habitent jamais les maisons que lorsqu'ils sont mariés, etc. » Il passe la généralité en revue, il arrive à Bordeaux. « La ville de Bordeaux était située dans les landes, mais toutes les terres à trois ou quatre lieues aux environs ont été défrichées et presque toutes plantées en vignes. » Les vins de graves sont les meilleurs et les plus chers, ce sont ceux dont les étrangers s'accommodent le mieux. Dans le Médoc, dit le Mémoire, il n'y a presque que des vignobles, les vins s'y vendent fort cher.

M. l'Intendant nous a appris dès le début que le caractère des habitants de la Guyenne différait dans chaque canton; comment concilier ce juge-

(¹) V. J. Delpit, *Fragments de l'histoire des arts à Bordeaux : Académie de peinture et de sculpture sous Louis XIV. (Actes de l'Académie de Bordeaux, 1853, p. 519.)*

ment avec celui-ci : « Tout le commerce de l'élection se fait par Bordeaux, le génie et le caractère des habitants est le même dans l'élection pour toutes sortes d'états. » Le revenu de la région étant en vignobles, il arrivait souvent que la récolte manquait, « ce qui fait qu'il n'y a personne de riche, les vignes coûtent beaucoup à entretenir et souvent ne rapportent pas les frais qu'on a faits. » — « L'Hôtel-de-Ville jouissait autrefois d'un grand revenu, mais à cause de la sédition de 1548, ils furent réunis à la couronne et le connétable de Montmorency fit brûler ou enlever tous les titres de l'Hôtel-de-Ville, de sorte qu'il n'en reste point de ce temps-là (¹). »

Malgré les jugements erronés que M. Lamoignon de Courson porte dans son Mémoire, ce document n'en est pas moins très intéressant. On y trouve des renseignements sur les diverses administrations, la marine, le commerce, la noblesse, etc., sur toutes les parties de la société et du gouvernement de la province de Guyenne. Il y aurait là matière à une publication extrêmement intéressante, en ce qu'elle nous ferait connaître l'état de notre pays au commencement du XVIII^e siècle; il y aurait aussi un curieux parallèle à établir entre les renseigne-

(¹) Voir sur cette affirmation et ce qu'il en faut admettre : *Archives municipales de Bordeaux*, t. I : *Livre des Bouillons*. Bordeaux, G. Gounouilhou, 1867, introduction, p. III.

ments fournis par ce mémoire et celui de M. de Bezons.

1719. — M. Piganiol de La Force a publié en 1719 une *Nouvelle Description de la France* (¹), qui contient de nombreux renseignements sur notre pays. Voici le titre des chapitres relatifs à la Guyenne : « Description du gouvernement de Guyenne et Gascogne; ses principales rivières et fontaines minérales; ses mines d'argent et de cuivre. Le gouvernement ecclésiastique; le gouvernement civil; Parlement de Bordeaux; commerce; le gouvernement militaire. Description des villes et lieux les plus remarquables. » Ce travail a été fait assez sérieusement pour que l'on puisse le consulter avec profit. Dans l'édition de 1719, l'auteur constate que le commerce de Bordeaux est si prospère, qu'il y a eu des années où le droit de comptable a valu au roi plus de quatre millions de livres. Dans l'édition de 1754 (²) il répète la même chose et ajoute : « Le commerce de Bordeaux augmente de jour en jour, et c'est dans ce port que se fait une partie de celui des sucres de Saint-Domingue et de

(¹) *Nouvelle Description de la France : dans laquelle on voit le gouvernement général de ce royaume, celui de chaque province en particulier, et la description des villes, maisons royales, châteaux et monuments les plus remarquables, avec la distance des lieux pour la commodité des voyageurs. Ouvrage enrichi de figures en taille douce. Amsterdam, 1719, in-8°, t. IV, p. 132 à 217.*

(²) *Id. Paris, 1754, in-8°, t. VII, p. 52 à 333.*

la Martinique, ainsi que du coton, de l'indigo, du cacao et des autres marchandises du crû de ces îles. Et l'on peut dire que depuis plus de trente ans, le commerce de cette ville est augmenté de près d'un tiers, et qu'elle est aujourd'hui au nombre des villes les plus peuplées, les plus riches et les plus commerçantes du royaume.

1721. — M. de Verneilh relate le passage à Bordeaux du duc de Saint-Simon⁽¹⁾, et reproduit le récit que le duc a laissé dans ses Mémoires.

1736 à 1742. — Un académicien bordelais, l'abbé Bellet, chanoine de Cadillac, a écrit la relation de ses voyages à Sainte-Foy et à Sauveterre⁽²⁾. La Bibliothèque de la Ville en conserve les manuscrits. M. l'abbé raconte ce qu'il a fait, ce qu'il a vu; il parle souvent de ses lectures et fait la critique ou l'éloge des livres qu'il lit pendant son séjour à Sainte-Foy ou à Sauveterre. La botanique, l'agriculture, la philosophie et la théologie, tels sont les sujets qu'il traite. Il donne une description intéressante de la Chartreuse de Vauclare et des objets d'art qui y sont conservés.

1745. — Relation de l'arrivée, entrée et réception de Madame la Dauphine dans la ville de Bordeaux le 27 janvier 1745. — J.-B. Lacornée a imprimé

(¹) M. de Verneilh, *Les Anciens Voyageurs à Bordeaux*, p. 28.

(²) Coll. des Mémoires manuscrits de l'ancienne Académie de Bordeaux, t. XVII.

en vingt pages in quarto, le récit des fêtes données à l'épouse du fils du roi Louis XV, Marie-Thérèse d'Espagne.

Madame la Dauphine logea à l'Hôtel de Ville. « Le chevalier Servandony, peintre et architecte du roi, fameux par son génie et ses talents dans l'un et l'autre art, se trouvait alors à Bordeaux. Les Jurats attentifs à profiter de l'heureux hasard qui l'y avait amené, le prièrent, conjointement avec M. l'Intendant, de se charger d'inventer, et faire exécuter tout ce qui dans une pareille occasion, pourrait être de plus convenable en l'honneur de Madame la Dauphine. »

Cinq édifices furent construits, la relation les décrit et donne le texte des diverses inscriptions et emblèmes dont ils furent ornés. La salle de l'Opéra était, paraît-il, une des plus belles de la province. Le chevalier Servandony avait dessiné une décoration pour l'Opéra d'Issé. « Cette décoration, dit l'auteur, qui représente le Palais du Soleil, est en général d'ordonnance composite; on aperçoit, par différents points de vue, soixante-douze colonnes, dont les premières ont environ deux pieds de diamètre, toutes en lapis, cannelées, et entourées de guirlandes de pierreries de différentes couleurs, auxquelles la réflexion des lumières ajoute un nouvel éclat; les cintres et plafonds sont en or, lapis et jaspe, enrichis de pierreries, et

portés par ces colonnes, qui sont groupées quatre à quatre, de sorte que par l'entente et le concert de la perspective et des lumières, le théâtre paraît d'une grandeur extraordinaire. » Cette description est, je crois, tout ce qui reste des travaux de Servandony à Bordeaux. Madame la Dauphine, pendant son séjour dans notre ville, alla tous les jours à l'office, au théâtre et au bal.

1749. — M. Jules Delpit nous fait connaître la relation d'un voyageur anglais, de passage à Bordeaux; c'est dans le feuilleton d'un journal (¹) qu'il a publié la traduction de ce récit. « Le 18 mars 1749, écrit M. J. Delpit, M. Smart Lethieullier, l'un des plus actifs collaborateurs de la Société archéologique de Londres, se trouvait à Bordeaux, d'où il écrivait à M. G. Vertue, membre fondateur de la même société (²) :

« Bordeaux est une ville de commerce, où bien peu de personnes s'occupent des curiosités de son histoire. Quelques hommes de loi qui tiennent au Parlement ont, il est vrai, quelques collections de

(¹) *Mémorial bordelais*, 1^{er} janvier 1844. — J. Delpit, *Mélanges et anecdotes sur l'histoire de Bordeaux*.

(²) *Archeologia or Miscellaneous tracts relating to antiquity*. London, 1770, in-4^o, t. I, p. 75.

Voir sur les mémoires de la Société des Antiquaires de Londres la *Revue anglo-française*, publiée à Poitiers sous la direction de M. de La Fontenelle de Vaudoré. Poitiers, 1841, in-8^o, 2^e série, t. II, p. 373. Des renseignements sur M. Lethieullier et son voyage à Bordeaux sont insérés dans cet article.

livres et de médailles, mais ces collections ne remontent pas à des temps très anciens, et ne se composent guère que de ce qui a servi à leurs prédecesseurs. Quant à ce qui regarde les antiquités de la ville, je n'ai pu obtenir de renseignements que d'une seule personne, le révérend père Lambert, le supérieur du grand couvent des Franciscains de cette ville, homme affable et communicatif, amateur d'histoire et d'antiquités, et qui a entrepris, avec quatre de ses confrères, une histoire d'Aquitaine dont il m'a montré une partie. »

Après avoir traduit les passages les plus intéressants de la lettre du voyageur anglais, M. Jules Delpit nous renseigne sur l'emplacement du couvent des Franciscains, que l'on nommait aussi Cordeliers ou Frères mineurs. Dans la cour extérieure du monastère, dit-il, M. Lethieullier, remarquant un lieu hideux et rempli d'immondices, apprit que c'était l'ancien cimetière où les juifs étaient enterrés, avant qu'il leur eût été permis, dans le siècle précédent, de vivre à leur manière et d'avoir un cimetière en dehors de la ville. Sur des pierres déplacées par de nouvelles constructions, le voyageur anglais remarqua quelques armoiries sculptées, entre autres un lion rampant entouré d'une bordure chargée de besans, qui sont les armoiries de Richard, comte de Cornouailles, roi des Romains et frère de Henri III. Il crut aussi apercevoir les

armoiries de lord Scales. M. Lethieullier vit dans le couvent un manuscrit de l'an 1600 environ, intitulé : *La Bourgeoisie de Bordeaux*. Ce manuscrit est maintenant perdu.

« Dans le commencement de sa lettre, M. Lethieullier nous disait qu'il y avait alors peu de personnes à Bordeaux qui possédaient des collections de livres et de médailles. Il revient encore sur le même sujet, et nous apprend qu'aucun de ces collectionneurs ne possédait une seule monnaie du temps des Anglais. La numismatique ne recherchait alors que les pièces antiques et négligeait complètement tout ce qui avait rapport au moyen âge. Ce ne fut que quatre jours après son arrivée à Paris que l'archéologue anglais reçut du bon père Franciscain une lettre et un *two-pence* de Richard II. Ce two-pence eut une destinée curieuse pour les numismates bordelais : il fut le fondement de la belle collection que posséda bientôt après Charles Frédéric, alors écuyer, mais qui devint depuis baronnet, et dont l'obligeance procura, quatre ou cinq ans plus tard, au savant Venuti les moyens de nous donner le premier travail important qui ait été fait sur les monnaies anglo-françaises de l'Aquitaine. » — Tels sont, en résumé, les faits relatés par M. Lethieullier, et traduits par M. Jules Delpit, dans son étude sur le passage à Bordeaux de ce savant anglais.

1752. — Un poète, M. S. de La Grange, quelque temps après son arrivée à Bordeaux, afin de manifester l'enthousiasme qu'il éprouve pour notre ville et ses habitants, prend sa lyre et chante les louanges de notre cité⁽¹⁾. Il décrit le port :

Un rivage ondoyant qui trace par sa pente
Un arc prodigieux dont la corde mouvante
Sur une plaine d'eau pousse, chasse, retient
Le vaisseau qui s'éloigne et celui qui revient.

Sa muse s'arrête sur tout ce qu'il admire. La statue de Louis XV lui fournit l'occasion d'adresser une flatterie au roi. Les bureaux des fermes, aujourd'hui l'hôtel de la Douane et la Bourse, sont, à son avis, les deux plus beaux hôtels que les fermiers et les négociants ayent dans le royaume. Une revue rapide de l'histoire de Bordeaux lui donne le motif de louer la ville, le parlement, l'université, l'école de médecine, l'école de droit, de théologie; tout excite la verve du poète. Il énumère les Bordelais qui ont illustré leur pays, et nomme tour à tour : de La Brousse, Voisin, Dussault, Vinet, de Pontac, de Cousseau, de Monjon, de Lancre, de Loyac, Ausone, Montaigne, Montesquieu et son fils Secondat, M. Barbot, président honoraire en la cour des aides et secrétaire de l'Académie de Bordeaux, l'abbé de Monville, chanoine de Saint-

⁽¹⁾ *Bordeaux*, poème dédié à M. de Tourny par M. S. de La Grange. La Haye, 1752, in-4°, 36 pages.

André et auteur de l'histoire du peintre Mignard; le savant et éloquent Pacareau, alors chanoine de Saint-André, et plus tard évêque constitutionnel du diocèse; M^{me} Duplessy, dont les lumières et le goût étaient estimés de tous les savants qui pouvaient la connaître. Telle est la pléiade des Bordelais célèbres, que pour louer Bordeaux le poète a nommés.

M. S. de La Grange fait l'éloge de l'Académie; il s'adresse aux membres de cette Société en ces termes pompeux :

Ministres d'Apollon, savante académie,
Dont le profond savoir et le brillant génie
Ont embellis les arts, intéressé les rois,
Ma muse à vous nommer se borne quelquefois,
Elle doit pour vous seule emboucher la trompette;
Vous la verrez bientôt, cette muse indiscrete,
Offrant à vos talents et sa lyre et sa voix,
Brûler sur vos autels l'encens que je vous dois :
Mon cœur plein de transports où chaque objet me livre
Fixé dans ce séjour peut à peine les suivre.
Contentez-vous ici du tribut que ma main
Présente avec respect à chaque citoyen.

Le poème se termine par l'éloge de l'intendant, M. de Tourny. Ce n'est vraiment pas trop, pour louer tant de gens et de choses, de trente-six pages in-4°.

1759. — La relation du voyage du maréchal duc de Richelieu, qui fait l'objet de cette publication,

sera examinée plus loin, en attendant nous achèverons l'examen des relations diverses faites pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle.

1760. — Marmontel vint à Bordeaux en 1760; le récit de son voyage fait partie de ses mémoires. M. de Verneilh (¹) a publié tout ce qui est relatif au séjour de cet écrivain dans notre ville.

1761. — M. Jules Delpit, dans son *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque municipale de Bordeaux*, indique sous le n° 721 la relation d'un *Voyage dans une partie du Bordelais et du Périgord*, fait en 1761 par un ingénieur ou un employé de l'Intendance qui accompagnait M. Boutin. A la suite de ce voyage se trouve la relation d'une tournée dans le Bazadais, le Condomois et l'Agenais. Ces deux relations, dit M. Jules Delpit, s'occupent principalement de géologie et d'administration, mais contiennent aussi quelques détails curieux sur d'autres objets.

1762. — Le marquis Antoine Caraccioli a fait imprimer en 1772 le *Voyage de la Raison en Europe*, sans nom d'auteur. Il consacre dans cet ouvrage un chapitre à la Guyenne et à la Gascogne, voici ce qu'il écrit sur notre ville :

« Lucidor eût resté plus longtemps à Bordeaux, séjour ravissant par ses promenades et par sa

(¹) *Les Anciens Voyageurs à Bordeaux*, p. 31.

position si on lui eût moins parlé de spectacles et de jeux. On ne l'abordait qu'avec des cartes ou des dés, excepté chez ces personnes sages qui connaissent le prix du temps et qui ne s'amusent que pour se délasser. Tels sont plusieurs magistrats célèbres, plusieurs négociants éclairés dont il fit sa société. Il les trouva autant instruits que spirituels : ce qui n'est pas ordinaire dans la Guyenne où l'on néglige assez volontiers l'étude sous prétexte qu'il suffit de l'esprit. » Il compare la vue du port de Bordeaux à celle de Constantinople en abrégé. « Il vit nombre d'Américains qui dépensaient sans retenue, dans l'espoir de repasser aux îles pour y réparer leurs pertes. C'est assez leur usage, au point que le moment de leur retour est ordinai-
rement celui où ils n'ont plus d'argent. » Les libraires lui parurent instruits et leurs magasins considérables. L'auteur de la nouvelle Histoire de Bordeaux, dom Devienne, lui lut quelques morceaux de son livre, et il lui en témoigna sa satisfaction.

1765.— La Bibliothèque municipale de Bordeaux conserve un manuscrit désigné par M. Jules Delpit sous le n° 722 de son catalogue : *Voyage philosophique, contenant un journal de voyage aux eaux de Bagnères et de Barèges, et plusieurs observations, entretiens et dissertations physiques, philosophiques, morales, politiques ; de même que*

grand nombre de descriptions, d'anecdotes et d'histoires curieuses. Cette relation, sans nom d'auteur, a été dédiée en 1765 à M^{me} J. D. Ch.

L'auteur part de Bordeaux, s'arrête à Castres, passe devant Cadillac, dont le château lui inspire les réflexions suivantes : « Chemin faisant, je ne pus m'empêcher, à propos du château de Cadillac, audevant duquel je passais, de faire des réflexions philosophiques sur l'instabilité des choses humaines. Ce superbe monument de la grandeur et de la vanité du duc d'Épernon peut passer pour un des ornements de notre province. L'esprit économique qui de nos jours s'introduit en France et qui a déjà inspiré de détruire la moitié de cet édifice, a fait imaginer encore de le démolir entièrement pour épargner les frais de son entretien. Franchement, on ne peut mieux l'entendre. On a donc affiché la vente au détail de ces matériaux, et par cette sage invention les maîtres de cette maison s'attendent justement à voir croître leur capital par la valeur d'un objet dont l'entretien diminuait au contraire leur revenu. O sagesse de notre siècle! O nos bons ayeux que vous étiez sots! O d'Épernon! que vous entendiez mal vos affaires! En effet, quel besoin ont de châteaux, des seigneurs trop honorés d'occuper une lucarne dans la mansarde du château de Versailles; est-il dans le monde d'habitation plus agréable? N'est-elle pas préférable à celle

d'une magnifique maison isolée, qui ne peut en imposer tout au plus qu'à quelques paysans ou à de timides et faibles vassaux. Je me représentais cependant d'Épernon, cet homme qu'on nous a dépeint si fier, si absolu, si impérieux, si sévère, roulant le long des murs de son château et lisant cette affiche... « On donne avis au public qu'on va procéder à la vente en gros ou en détail des matériaux composant le château de Cadillac, qui seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur... » et je croyais entendre les réflexions de ce duc, l'homme le plus haut et le plus orgueilleux du royaume. » Je ne sais quel est l'auteur de ce manuscrit inédit, mais il mériterait d'être connu : son style est bon, sa relation, malgré des longueurs inutiles, est réellement intéressante.

1770. — Desforges, l'acteur, romancier et auteur de nombreuses pièces de théâtre, vint jouer la comédie à Bordeaux en 1770. Il a consacré dans ses *Mémoires d'un homme de lettres écrits par lui-même*, quelques lignes à notre cité qu'il trouve magnifique. C'est, dit-il, le pays de la bonne chère et des vins les plus exquis. La volaille, la viande de boucherie, la marée, les coquillages, le gibier, les fruits, tout y est excellent. Les mœurs ne peuvent manquer d'être douces et faciles parmi des hommes qui ne connaissent que deux choses : « les affaires et les plaisirs. »

Desforges était encore à Bordeaux en 1777, il a publié cette année-là des *Couplets faits pour Monseigneur le comte d'Artois, à son passage à Bordeaux*. Imprimés chez les frères Labottière sur une seule feuille in 4°, ces vers durent être vendus par les crieurs publics le jour du passage du futur Charles X; Desforges y gagna sans doute quelques gros sous, mais à coup sûr ils ne durent point servir sa gloire. Voici deux de ces couplets que les Bordelais de 1777 chantaient sur l'air : *V' là nos bouquets*, de l'amoureux de quinze ans.

LE MAGISTER

Ah! ah! ah! comme c'était beau
 Sur le rivage
 Et puis sur l'eau,
 Quoiqu'un chacun, dans son vaisseau,
 Fit bien du tapage,
 J'entendais par dessus le canon,
 Le nom de Bourbon.

BABET

Ah! ah! ah! disais-je à part moi,
 C'est un des frères
 De not' bon roi.
 A tous les coeurs il fait la loi,
 Et tout' nos bergères
 Voudraient qu'il pût sans s' déranger,
 Se fair' berger.

Desforges tenait à ne pas débiter sans cesse les vers des autres; si l'arrivée du comte d'Artois fut

pour lui l'occasion de faire des couplets, le départ du comte de Provence lui permit de faire au théâtre débit de sa propre poésie. Une feuille sur laquelle vingt vers furent imprimés, se vendit sous le titre : *Compliment récité à Monsieur frère du Roi, le dernier jour qu'il a honoré le spectacle de sa présence.* Après s'être lamenté sur le départ de Monsieur, le poète comédien termine ainsi sa pièce :

Hélas! le départ d'un bon père
Est fait pour déchirer le cœur de ses enfants.

Suit la signature : *par M. Desforges, comédien du roi.* Monsieur, comte de Provence, était arrivé à Bordeaux le 14 juin 1777, dix jours après le départ du comte d'Artois. Le voyage des deux futurs rois fut l'occasion de nombreux récits en vers et en prose. *L'Espion anglais* de Pidansat de Mairobert, renferme sur le séjour des deux princes à Bordeaux de très intéressantes relations.

1775. — Le *Mémorial bordelais* (¹) a publié une étude de M. Jules Delpit sur le voyage à Bordeaux de Henri Swinburne en 1775.

Charles White a fait imprimer en 1841 une collection de lettres inédites de Henri Swinburne (²).

(¹) *Mémorial bordelais*, 26 février 1844. — J. Delpit, *Mélanges et anecdotes sur l'histoire de Bordeaux*, n° 2.

(²) *The courts of Europe at the close of the last century*, by the late Henry Swinburne, edited by Charles White. London, 1841. W. Colburn.

M. Jules Delpit a recueilli dans cette publication quelques renseignements sur le voyage du célèbre littérateur anglais dans la capitale de la Guyenne. Swinburne arriva à Bordeaux avec son épouse au mois d'août 1774, ils ne quittèrent cette ville qu'au mois de juin 1775. J'ai cru devoir, écrit M. Delpit, leur laisser raconter eux-mêmes les impressions qu'ils éprouvèrent, et me contenter de rapporter mot à mot les pensées que leur inspirèrent nos monuments et la vue des événements d'une époque célèbre dans notre histoire.

« Peu de villes, dans le monde, ont une aussi jolie situation que Bordeaux. La Garonne se déploie en hémicycle devant elle, et du côté opposé s'élèvent les belles collines de l'Entre-deux-Mers. Les campagnes à plusieurs milles aux environs sont couvertes de vignobles; les quais, le long du fleuve, sont uniformément bâties dans une grande longueur; la place avec la statue de Louis XV; l'élégant bâtiment de la Bourse; les promenades et les remparts; le Château-Trompette et le commencement du grand et régulier faubourg des Chartrons, sont d'une telle beauté que peu de villes peuvent en offrir de semblables. Nulle part on ne trouve, d'ailleurs, en aussi grande abondance, toutes les douceurs et toutes les délicatesses de la table; le commerce y est vraiment considérable. » Il cite l'élégant clocher des Cordeliers, la Porte-

Basse. « Les familles anglaises, excepté un petit nombre, ne prirent jamais racine en Guyenne : l'une d'elles, du nom de Knollys, existe encore près de Libourne. Il n'y vint jamais à Bordeaux que des hommes de guerre et peut-être quelques marchands de laines et de vins, mais aucun ne fixa son domicile en Guyenne. »

Au mois de mars 1775 Henri Swinburne, se trouvant encore à Bordeaux, mentionne dans sa correspondance ce qu'il a vu des manifestations que firent les Bordelais pour le retour du Parlement (¹). Il y eut des fêtes données par les francs-maçons, qui avaient distribué des invitations imprimées sur du satin et ornées de plusieurs devises. Il assiste à la séance de M. le comte de Noailles, duc de Mouchy, au Parlement de Bordeaux, le 2 mars 1775.

1777. — *L'Espion anglais ou Correspondance secrète entre milord All'eye et milord All'ear* (²) a publié la relation du voyage du comte d'Artois et du duc de Chartres à Bordeaux. Le même volume

(¹) En 1775 parut à Bordeaux une plaquette de 33 pages in-12, sans nom d'auteur, contenant le *Récit des effets de la joie publique à l'occasion de l'arrivée de M. le comte de Noailles, commandant en chef de la province de Guienne, du retour de M. Leberthon et du rétablissement du parlement de Bordeaux.* — Avec permission. A la page 25 de cette brochure se trouve le *Récit de ce qui s'est passé dans le voyage que M. Le Berthon, premier président du Parlement de Bordeaux, a fait d'Aiguille à Virelade.*

(²) London, Adamson, 1783, in-12, t. VI, p. 161.

contient la relation du passage de l'empereur d'Autriche Joseph II. — L'auteur, Pidansat de Mairobert, suppose qu'un Anglais voyage en France, partout où un événement intéressant se passe. Grâce à des correspondants qui lui adressaient les renseignements les plus précis, l'*Espion anglais* pouvait écrire sous une forme légère le récit exact de toutes les nouvelles de France. J'ai pu vérifier l'exactitude de diverses relations données par cette revue, à l'aide de correspondances privées encore inédites, dont le témoignage ne peut être mis en doute. M^{me} Chazot-Duplessy, écrivant à sa fille pour lui apprendre les nouvelles de Bordeaux, rend compte de faits relatés par l'*Espion anglais*; sous une forme différente, ces faits sont les mêmes, ils se contredisent rarement; ce qui prouve bien qu'ils étaient racontés par un témoin oculaire.

Le prétendu voyageur anglais est au restaurant, il écoute la conversation de ses voisins qui s'entre tiennent des événements du jour. La scène se passe entre un enseigne de vaisseau, ayant déjà toute la morgue qu'on reproche au corps de la marine, puis le maire de Rochefort, bonhomme, mais bavard, roulant dans sa tête beaucoup de projets pour l'avantage de sa ville, zélé, vif et ardent, et enfin un négociant bordelais, entêté de sa patrie, et croyant qu'il ne sort rien de bon que des bords de la Garonne. Le voyage du comte d'Artois fait le

sujet de la conversation; le Bordelais vient de dire que ce prince a dû être content de la réception qui lui a été faite à Bordeaux; l'enseigne de vaisseau prétend que le port de Toulon était le but du voyage du prince, et d'un ton dédaigneux il affirme qu'il ne s'était arrêté à Bordeaux que parce que cette ville était sur son passage.

Le négociant bordelais paraît choqué de cette affirmation, qu'il s'empresse de relever :

« Quand il aurait entrepris sa tournée exprès pour nous visiter, Bordeaux en vaut bien la peine. Depuis la révolution de l'Amérique, vous ne sauriez croire, Monsieur, combien notre ville a changé de face; quels gains énormes ont faits nos négociants; quel luxe s'est introduit chez nous, quelle magnificence dans nos bâtiments; la capitale de la Guyenne n'est pas reconnaissable. »

La conversation continue sur un ton fort intéressant; le Bordelais reconnaît qu'on a moins fait à Bordeaux pour le passage du comte d'Artois que pour celui du duc de Chartres. Il paraît qu'il se montra quelque peu inconvenant, M. le duc de Chartres, pendant qu'on le haranguait, il satisfit quelque petit besoin. — Le comte d'Artois a plus goûté notre vin que nos femmes, dit le négociant. A ce propos, l'enseigne de vaisseau essaie de rabaisser le vin de Bordeaux, mais le Bordelais défend le produit de son sol avec vivacité. Il assure

que le comte d'Artois a affirmé que le roi, son frère, n'en buvait pas de pareil à Versailles.

L'Espion anglais raconte ce qui se passa à Bordeaux pendant le voyage de l'empereur d'Autriche Joseph II. — Ce recueil est précieux pour notre histoire locale, à la fin du XVIII^e siècle. Il y est question du passage à Bordeaux, de Lafayette, au moment où il partait pour l'Amérique, de Beaumarchais qui travaillait, lui aussi, pour l'indépendance américaine. Nos rapports avec les colonies sont souvent mentionnés dans cette correspondance entre milord tout œil et milord tout oreille.

1778. — C'est encore le voyageur anglais qui nous entretient de l'état des esprits à Bordeaux. Sa lettre est datée du 6 juin 1778. Il a vu dans le Languedoc la joie que la nouvelle de la guerre contre les Anglais causait dans les villes.

« Toutes font des spéculations de fortune plus ou moins grandes, ne fût-ce que par le débouché et le rehaussement du prix de leurs denrées; mais c'est surtout à Bordeaux que le délire est porté à son comble. Ce port a prodigieusement gagné depuis le commencement des liaisons de la France avec nos colonies révoltées; il a changé de face; il n'est plus reconnaissable: il est d'une magnificence, d'un luxe inouï. J'y trouve une salle de spectacle bâtie récemment, qui, seule, coûte cinq millions. Ce qui a achevé d'y tourner la tête, aux

négociants, c'est le retour d'un navire frété pour Charlestown, dont la cargaison en marchandises était de la valeur de 60,000 francs, et qui a rendu un million. La femme de l'armateur, M. Durocher, y avait chargé pour son compte une pacotille de 2,000 fr. qui lui a rapporté trente fois sa mise. » Des navires anglais sont détenus à Bordeaux, enchaînés et gardés par les soldats du Château-Trompette. Il parle du maréchal de Mouchi. « On attend à Bordeaux, à la fin du mois, la maréchale avec plusieurs femmes de la Cour, entre autres la marquise de La Fayette, et le commerce enchanté se propose de leur donner des fêtes relativement à cette dernière, dont il porte l'époux jusqu'aux nues. » Il a vu M. Cornick qui, dit-on, aurait été chargé de porter le traité au Congrès; il rappelle le dévouement et la charité dont fit preuve M. Cornick (¹), lors de l'inondation de 1770 et reproche au gouvernement français de n'avoir pas récompensé les actes de courage accomplis par cet intrépide et charitable sauveur.

1783. — Un charlatan célèbre, Cagliostro, vint à Bordeaux en 1783; le récit de son passage a été reproduit par M. de Verneilh.

1783. — Antonio Ponz, littérateur espagnol,

(¹) Voir, sur M. Cornick, négociant à Bordeaux, et sur sa conduite pendant l'inondation de 1770, Bernadau, *Histoire de Bordeaux*, 2^e édition, p. 134.

visita Bordeaux en 1783; dans la relation (¹) de son voyage il décrit quelques-uns des monuments de notre ville et parle de l'importance de son commerce.

Couret de Villeneuve, imprimeur à Orléans, entreprit, en 1783, la publication d'un *Recueil amusant de voyages en vers et en prose faits par différents auteurs*. Le récit de Chapelle et Bachau-mont a été inséré dans le premier volume de ce recueil. Le cinquième volume (²) contient la relation d'un acte de bienfaisance de Montesquieu dans l'un de ses voyages. Le huitième volume publie une lettre de François de Neufchâteau sur son voyage de Bordeaux au Cap Français.

1784. — Nicolas-Louis-François de Neufchâteau qui devint plus tard ministre de l'intérieur, littérateur, agronome, membre de l'Académie française, sénateur et comte de l'Empire, quittait Nancy en 1784 pour se rendre en qualité d'avocat général au Cap Français. Il devait s'embarquer à Pauillac; mais il s'arrêta en passant à Bordeaux, où il avait laissé des amis depuis son premier voyage dans cette ville (³).

(¹) *Viage fuera de España por D. Antonio Ponz, secretario de S. M., y consiliario de la real Academia de San Fernando, etc.* Madrid, 1791, in-8°, 2 vol. (Voir t. I, p. 41 à 55.)

(²) *Recueil amusant des voyages*, t. V, p. 342. — *Le jeune Marseillais et le baron de M...*

(³) François de Neufchâteau était venu à Bordeaux en 1777; il avait formé le projet de donner une édition des *Essais de*

« Le séjour de Bordeaux et de ses environs, dit-il, m'a bientôt rétabli. Il y manquait pourtant un grand charme pour moi; Démosthène n'y était pas, je l'avais laissé à Paris. J'ai retrouvé son cœur dans les attentions et les aimables soins de M^{me} la présidente du Paty, l'épouse la plus vertueuse, la mère la plus tendre et la plus digne femme que j'aisse le bonheur de connaître.

» La circonstance de la foire et le concours des étrangers imprimaient un grand mouvement au superbe port de Bordeaux. J'ai toujours aimé cette ville, et j'ai reçu dans ce voyage une nouvelle récompense de cette prédilection. M. Dupré de Saint-Maur, intendant de Bordeaux, directeur de l'Académie, a proposé à cette compagnie savante de m'associer à ses travaux. J'ai vu avec plaisir mon nom inscrit sur cette liste honorée du nom de Montesquieu.

» Je n'ai pas moins apprécié l'avantage de conférer avec M. Dupré de Saint-Maur sur ses grandes

Montaigne avec les notes autographes que porte l'exemplaire qui était dans la Bibliothèque des Feuillants. Il adressa sur ce projet une lettre à l'abbé Desbiey, bibliothécaire de l'Académie de Bordeaux. Cette lettre fait aujourd'hui partie de la riche collection de M. Jules Delpit, qui a bien voulu me la communiquer. Devenu ministre, François de Neufchâteau usa de son influence pour obtenir, en faveur de M. Naigeon la communication du précieux exemplaire que notre Bibliothèque possède. Bernadau mentait sciemment selon sa coutume, lorsqu'il a prétendu avoir fait connaître, le premier, l'exemplaire des *Essais* annotés.

vues du bien public (¹), ses projets d'un canal de ceinture à Bordeaux, ses mémoires sur la liberté de la culture du tabac et le rétablissement de la marine de Bayonne. Il est rare de voir des discussions de ce genre émanées du génie et de la propre plume des administrateurs. Cette sorte de gloire appartient à notre siècle. »

François de Neufchâteau, avant de s'embarquer à Pauillac, s'arrête, dans le Médoc, à Saint-Lambert, chez M. Malescot. Il a vu les fameux vignobles de La Fite, La Tour, il en a célébré les produits : « Je vous enverrai mes chansons, si j'étais à portée de les faire valoir, en y joignant quelques bouteilles de cette fameuse liqueur. »

Deux ans plus tard, François de Neufchâteau, qui était en correspondance avec l'Académie et le

(¹) Voici les titres des publications de M. Dupré de Saint-Maur sur les projets ci-dessus : *Essai sur les avantages du rétablissement de la culture du tabac dans la Gironde*. Lu à la séance publique de l'Académie de Bordeaux, le 19 février 1781, par M. Dupré de Saint-Maur, intendant de Gironde et directeur de l'Académie. Bordeaux, Michel Racle, 1783, in-4°. — *Mémoire relatif à quelques projets intéressants pour la ville de Bordeaux*. Lu en séance publique le 7 mars 1782. Bordeaux, in-4°. — *Mémoire sur la décadence du commerce de Bayonne et Saint-Jean-de-Luz, et sur les moyens de le rétablir*. Lu le 25 août 1782, Bordeaux, in-4°. — *Mémoire important sur l'administration des corvées dans la généralité de Gironde et observations sur les remontrances du Parlement de Bordeaux*. Lu le 13 mai 1784. Paris, 1784, in-4°.

Je citerai encore de M. Dupré de Saint-Maur le remarquable discours qu'il prononça, le 10 juillet 1783, dans la séance du Musée, et publié dans le Recueil des ouvrages de cette Société en 1787.

Musée littéraire de Bordeaux, écrit à M. Laffon de Ladebat une lettre en vers et en prose dont l'original est conservé à la Bibliothèque de la Ville (¹). Le recueil des ouvrages du Musée de Bordeaux a publié, sans nom d'auteur, la plus grande partie de cette lettre sous ce titre : *Extrait d'une lettre écrite du Cap Français par un correspondant du Musée à un associé*. François de Neufchâteau a reçu les lettres-patentes du roi, imprimées, pour la vente du Château-Trompette et l'emploi des emplacements qui en dépendent. La beauté des projets de Louis l'enthousiasme. Il parle de la magnificence de la ville, rappelle les bienfaits de Tourny et termine en exprimant le désir que sa lettre soit lue dans une réunion du Musée.

1784. — Les *Variétés bordelaises* de l'abbé Baurein, que M. Méran a rééditées récemment, sont trop connues pour qu'il soit utile de s'y arrêter. Cet ouvrage renferme sur notre région des descriptions de toute nature. Baurein, afin de compléter ses propres recherches, avait fait imprimer un questionnaire qu'il adressait aux curés des diverses paroisses de la Guyenne. La Bibliothèque de la ville possède 241 de ces questionnaires avec les réponses. M. Jules Delpit les indique dans le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque sous le

(¹) V. *Collection des Manuscrits de l'ancienne Académie*, t. CV, pièce 63.

numéro 737. M. J. Delpit nous apprend que 66 de ces questionnaires ont été utilisés par l'abbé Baurein; il en reste donc 75 susceptibles de donner des renseignements inédits.

1785. — Paul Pallandre le jeune, libraire près la Comédie, fit imprimer à l'usage des voyageurs une *Description historique de Bordeaux, avec l'indication de tous les monuments, chefs-d'œuvre des arts et objets de curiosité que renferme cette ville*. Cet ouvrage, qui laisse beaucoup à désirer, fut l'objet d'une critique publiée à Bordeaux la même année, sous le titre suivant : *Observations sur la description historique de Bordeaux*. Bernadaud attribue cette critique à Dom Carrière.

1785. — M. Varé, commissaire des guerres à Bordeaux, a écrit en 1785 le récit en vers et en prose d'un voyage nocturne à Talence (¹). L'un de ses jeunes amis, accusé d'être grand dormeur, a parié d'être rendu de bon matin dans les bois du château de Thouars, où aura lieu le rendez-vous des chasseurs. M. Varé est dépositaire des enjeux, son ami l'engage à être juge et témoin du pari, mais se défiant de son sommeil, il décide notre

(¹) Le *Bulletin polymathique* du Muséum d'instruction publique de Bordeaux a publié, en 1802, une pièce en vers et en prose par P. Bernadaud, avec ce titre : *Promenade à Talence, ou Description de la maison de MM. Raba frères, extraite de quelques lettres sur les environs de Bordeaux adressées à M..., négociant à Marseille*.

commissaire des guerres à l'accompagner à Thouars la nuit même, en sortant de soirée. Ils partent suivis de leurs valets; tout en causant ils s'égarent, et au lieu de Talence :

C'est Haut-Brion qui se présente :
 Haut-Brion, trésor de Bacchus,
 Rival du crû de la Bourgogne,
 Et qui produit l'excellent jus
 Qu'on n'obtient qu'à force d'écus.

Force leur est de rechercher le bon chemin ; à moitié consolés de leur mésaventure, ils marchent vers la route de Talence. Le ciel tout à coup s'obscurcit, un orage s'apprête, il est prudent de se mettre à l'abri ; ils arrivent enfin à Bardanac :

Bardanac jadis la retraite
 Des célèbres religieux
 Qui gouvernaient mainte puissance
 Par des ressorts mystérieux,
 Et que Thémis, du moins en France,
 A su relever de leurs vœux.

Au lieu de ces Révérends Pères,
 Qui méditaient dans ces jardins,
 Bacchus et les amours badins
 Vont y folâtrer en bons frères ;
 Et pour parler vulgairement,
 C'est une guinguette à présent.

Mais l'heure des filles qu'y mènent « leurs gode lureaux » est passée. C'est en vain que nos voyageurs secouent les barreaux de la grille, personne ne

répond. La pluie tombe à torrents, l'orage éclate avec fracas, la position n'est plus tenable. Par un trou de buisson ils pénètrent dans le jardin; arrivés à la porte de la maison ils tapent, ils cognent, font un vacarme épouvantable et finissent enfin par émouvoir le garçon de la guinguette. Après bien des difficultés et des menaces, le garçon les reconnaît, leur ouvre et leur donne la table et le lit. Éveillés de bon matin, ils arrivent à Thouars et gagnent leur pari.

Au retour, M. Varé et son ami repassent à Bar-danac. Un fiacre qui avait amené une demoiselle et son compagnon, se trouve là fort à propos pour les reconduire à Bordeaux.

1786. — M. Grignon d'Ouzoule a fait un voyage dans les provinces méridionales; la relation de ce voyage, rédigée sous forme de lettres, a été publiée dans le *Recueil amusant des voyages* en vers et en prose⁽¹⁾. Dans sa cinquième lettre, le voyageur nantais s'écrie en arrivant à Bordeaux :

« Quelle ville de France peut disputer à Bordeaux la prééminence pour la magnificence des édifices, des places, des rues et des quartiers nouvellement bâtis? » Il parle du canal de ceinture projeté par M. Dupré de Saint-Maur; de la démo-

(1) *Recueil amusant des voyages*, t. VIII, p. 17. *Lettres écrites à mon ami M. Bérenger en galopant dans nos provinces méridionales*, par M. Grignon d'Ouzoule.

lition du Château-Trompette, et écrit ses impressions sur ce qui l'a le plus frappé :

« En attendant ces heureux changements, si Jean qui rit venait à Bordeaux, il y verrait plus qu'ailleurs les arts perfectionnés, le commerce en vigueur, les particuliers pleins d'émulation. Mais qu'à son tour Jean qui pleure vienne lui rendre sa visite, il y verra Plutus insensé, jouissant de tous les hommages. Il gémira de la multiplication de ces êtres dégradés faisant rougir la Nature de leur avoir prodigué les charmes qu'elles prostituent. Quelle sera son indignation en apprenant que les Filles occupent la partie la plus riante de la ville; qu'elles remplissent les deux tiers du spectacle, en occupant les places les plus distinguées, et rendent odieuse aux femmes honnêtes qu'elles bravent, par leur luxe éhonté, une salle justement vantée dans toute l'Europe! »

1787. — C'était encore un voyageur anglais qui visitait notre ville en 1787. M. de Verneilh a publié la relation de ce voyageur. J'ajouterai qu'en 1793 a été publiée la traduction des *Voyages en France pendant les années 1787 à 1790, entrepris plus particulièrement pour s'assurer de l'état de l'agriculture, des richesses, des ressources et de la prospérité de cette nation*; par Arthur Young, écuyer F. R. S., membre de plusieurs académies. Traduit de l'anglais par François Soubès, avec des

notes et observations par M. de Cazaux, et des cartes géographiques de la navigation et du climat. Paris, Buisson, 1793, in-8°, 3 volumes.

1797. — *Antiquités bordelaises ou Tableau historique de Bordeaux et du département de la Gironde; ouvrage utile aux habitans, indispensable aux voyageurs, et qui manquait à ceux qui veulent connaître les monuments et les localités remarquables dans le Bordelais*, par P. Bernadau, homme de loi et membre de plusieurs ci-devant académies. A Bordeaux, chez Moreau, imprimeur, rue des Remparts, près la Porte-Dijeaux, n° 54, 1797. — Tel est le titre exact d'un livre fait par un auteur qui a souvent supplié au défaut de documents par son imagination. Quand on parle de Bernadau et de ses œuvres il faut toujours se méfier. — Je crois utile de reproduire le jugement si équitable que M. Jules Delpit a prononcé sur cet auteur qui est né en même temps que la pièce de Rulhière :

« Pierre Bernadau, né en 1759, est mort célibataire à Bordeaux, le 24 avril 1852, âgé de quatre-vingt-treize ans. Avocat, journaliste, magistrat, poète, bibliographe, paléographe, historiographe, archéographe et même pornographe, M. Bernadau a publié un très grand nombre d'ouvrages de différents genres. Écrivain plus que médiocre, littérateur sans goût, érudit peu consciencieux, esprit haineux

et peu judicieux, aucun de ses ouvrages n'eût mérité une attention sérieuse, si un grand amour pour l'histoire de nos contrées n'avait porté M. Bernadau, depuis sa jeunesse jusqu'à une vieillesse très avancée, à consigner dans ses recueils tous les faits, toutes les notes et toutes les traditions que les événements et de nombreuses lectures lui avaient permis de connaître. N'ayant pas à juger ici l'homme privé, nous pouvons constater que les collections de M. Bernadau, malgré leurs défauts et leurs excentricités, seront une mine précieuse et féconde pour l'histoire moderne de nos contrées. »

J'ajouterais que Bernadau avait commencé par être abbé; il avait adressé au Musée littéraire qui venait de se créer à Bordeaux, un hommage poétique, qui ne fixa l'attention de personne, de quoi Bernadau fut assez vexé pour vouloir se venger dans ses *Tablettes*. Il ne reconnaît aucun mérite aux membres de cette Société, et s'il en parle c'est pour les calomnier. Après la Révolution, lorsque l'Académie essaya de se reconstituer sous le nom de Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts, Bernadau tenta d'y entrer, mais ses démarches furent vaines, sa demande fut repoussée presque à l'unanimité. Il faut voir aussi comme il traite, dans ses *Tablettes*, ces petites gens qui s'occupent de choses insignifiantes et rejettent, il le dit, « les gens à talents », comme lui, il le pense. Sa vanité l'a

poussé à se servir parfois, dans ses manuscrits, d'un titre nobiliaire; en historien vérifique et pour mieux passer à la postérité, il s'intitule Bernadau de La Marche. Les actes de l'état-civil portent mention d'un Bernadau dit Lamarche, cordonnier.

Le même auteur a publié en 1810, un petit volume sous le titre de *Tableau de Bordeaux* (¹); c'est une description de la ville, de ses institutions et de ses célébrités. En 1844, Bernadau publiait le *Viographe bordelais* (²), autre description des voies de notre ville.

1798. — La dernière relation d'un voyage fait au siècle dernier, dont je retrouve trace, est celle publiée en 1798 sous ce titre : *Voyage à Bordeaux et dans les Landes, où sont décrites les mœurs, les usages et les coutumes du pays*, avec planches. Paris, Pigoreau, 1798, in-8°.

Je termine cette revue des anciennes relations de voyage, en n'ayant d'autre prétention que celle d'avoir fait un travail utile, quoique bien incomplet. Que d'autres ajoutent à l'édifice commencé par M. de Verneilh, et un jour viendra où toutes ces appréciations de voyageurs sur Bordeaux et ses

(¹) Bernadau, *Tableau de Bordeaux ou Description historique et pittoresque des choses remarquables en tout genre que renferme cette ville*.

(²) Bernadau, *Le Viographe bordelais ou Revue historique des monuments de Bordeaux, tant anciens que modernes, et des rues, places et autres voies publiques de cette ville*. Bordeaux, 1844, in-8°.

habitants, formeront une collection de jugements à l'aide desquels on pourra suivre les modifications successives du caractère des Bordelais et des monuments de leur ville.

Examinons à présent la relation en vers et en prose que je publie. — Rulhière raconte à M^{me} la duchesse d'Aiguillon, le voyage du maréchal duc de Richelieu. A la suite du gouverneur étaient le comte d'Estillac, le chevalier de La Tresne, M. de Marsilly, M. le baron de Thuilier, le comte de Mauron. A Bayonne le chevalier de La Tresne fait faire l'exercice à ses grenadiers royaux. En revenant à Bordeaux, le gouverneur s'arrêta à Bazas où il trouva MM. Montferrand, Brassier et La Borie; un ermite du voisinage, le président Lalanne qui habitait la commune de Roaillan, vint au-devant de son ami, le duc de Richelieu. De tous ces personnages, quelques-uns sont connus, mais leurs rapports avec Bordeaux sont à peu près ignorés. La pièce que Rulhière a adressée à M^{me} la comtesse d'Egmont met en lumière la fille du maréchal duc de Richelieu; c'est l'inoculation qui est le motif principal des vers de notre auteur.

J'ai voulu, avant de suivre Rulhière dans son voyage, présenter les acteurs qu'il met en scène. Il m'a paru utile de renseigner le lecteur sur les gens qu'il allait rencontrer. Je supposais d'abord qu'une simple note suffirait pour chacun, mais

après avoir examiné les livres traitant de notre histoire locale, j'ai constaté que nulle part on ne trouvait des renseignements assez complets sur ces personnages qui méritaient d'être mieux connus de nous. J'ai rassemblé les renseignements que mes recherches m'ont permis de trouver bien disséminés dans des ouvrages imprimés et dans des documents manuscrits.

J'ai pensé être agréable aux lecteurs de l'œuvre inédite de Rulhière, en leur faisant connaître sommairement les gens avec lesquels voyageait Rulhière, ou ceux qui l'ont arrêté sur sa route. C'est pour cela que j'ajoute à l'énumération générale des récits des voyageurs en Guyenne, quelques notes biographiques sur Rulhière, la duchesse d'Aiguillon, sa belle-mère, et le comte de Mauron, Richelieu, le chevalier de La Tresne et le président de Lalanne.

Je prie le lecteur de me pardonner s'il trouve les préliminaires du voyage de Richelieu un peu longs. Si je me suis parfois écarté de mon sujet, c'est que j'ai cru devoir épargner aux bibliophiles, qui tous s'intéressent à notre histoire locale, de trop longues recherches. Je m'estimerai heureux, si mon but est atteint.

RULHIÈRE.

Claude Carloman de Rulhière, historien et poète, membre de l'Académie française en 1787, est né en 1735. Après avoir fait de brillantes études au collège de Louis-le-Grand, il entra dans le corps des gendarmes du roi et devint gentilhomme du maréchal duc de Richelieu.

En 1760, il suivit le baron de Breteuil, en qualité de secrétaire, dans son ambassade à Saint-Pétersbourg, ce qui lui permit d'écrire l'histoire de la révolution qui éclata en Russie en 1762. Catherine II tenta de faire supprimer cette histoire qui ne circulait que manuscrite. Il fut chargé d'écrire, pour le dauphin (Louis XVI) en 1771, l'histoire des troubles de Pologne. On a de lui divers écrits qui ont été réunis en six volumes par M. Auguis, en 1819: *Histoire de l'anarchie de Pologne*, inachevée, dit M. Ludovic Lalanne, mais écrite avec élégance et sagacité. *Anecdotes sur la révolution de Russie*; *Anecdotes sur Richelieu*; *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*; des Épîtres en vers; des Contes, des épigrammes, et un petit poème des *Jeux de mains*; son épître *Sur les disputes* a été si bien jugée par Voltaire, qu'il l'inséra dans son

Dictionnaire philosophique. Il mourut à Paris, en 1791.

Ce fut le 4 juin 1758 qu'il vint à Bordeaux, accompagnant le maréchal duc de Richelieu. « On ne sait pas trop, dit M. Lefèvre-Deumier (¹), quel fut le caractère de son service près du maréchal; pour le grade qu'il occupait dans l'armée de sa fille, on peut le conjecturer, en se rappelant que si Rulhière n'était pas beau, il était fort spirituel, et que M^{me} d'Egmont qui ne l'était pas moins, n'avait pas la réputation d'être prude. Une chose dont on ne saurait douter, c'est que non content de lui dédier un de ses ouvrages, il fit des milliers de vers pour elle, peut-être pas très bons, mais assez significatifs. Les vers étaient autrefois compromettants pour celles qui les recevaient. Nous sommes maintenant en progrès, ils ne compromettent plus que leurs auteurs. » Ceci peut être spirituel; exact, c'est douteux.

L'auteur de la *Vie du maréchal de Richelieu* (²) raconte que Richelieu, après son arrivée, donna dans son jardin un souper de quatre cents couverts où les plus jolies femmes étaient réunies à la noblesse et à la robe. On lui rendit un très grand

(¹) Lefèvre-Deumier, *Célébrités d'autrefois. Essais biographiques et littéraires.* Paris, 1853, in-8^o, p. 179 à 234.

(²) Faur, *Vie privée du maréchal de Richelieu, contenant ses amours et ses intrigues.* Paris, 1791, in-8^o, 3 vol., t. II, p. 191.

bal masqué à la ville, où un masque vint lui parler souvent. L'inconnu s'exprimait avec grâce et paraissait avoir beaucoup d'esprit. Le maréchal le prie de se faire connaître, il le suit partout. Le masque disparaît, revient ensuite avec un papier qu'il remet au maréchal et s'échappe sans laisser aucune trace de sa fuite. Il lit les vers suivants :

Quoique sous ce déguisement,
Tu peux me connaître aisément
Aux seuls sentiments de mon âme :
Si je te crains, je suis Anglais ;
Si je t'aime, je suis Français ;
Si je t'adore, je suis femme.

Ce poète masqué, qui intrigua ce soir-là le duc de Richelieu, était le jeune Carloman de Rulhière. Cet impromptu figure dans ses œuvres (¹).

Rulhière à Bordeaux menait joyeuse vie, Gai, spirituel, empressé auprès des dames et surtout auprès de la fille du duc de Richelieu, il voulait parvenir et n'oubliait pas son but. Jeune, il fut plus ambitieux qu'amoureux ; la galanterie servait sa politique. Être galant, plaire aux dames en leur faisant la cour, n'était-ce pas pour réussir un moyen bien plus sûr et bien plus agréable que s'efforcer d'avoir un vrai mérite ? Si Rulhière avait pu en douter, le duc de Richelieu, ce favori des dames

(¹) *Œuvres de Rulhière*. Paris, 1819, in-8°, t. II, p. 446.

et du roi, n'était-il pas là pour le lui démontrer? Je ne crois pas juste l'accusation lancée par M. Lefèvre-Deumier contre la comtesse d'Egmont. Rulhière flattait la fille du maréchal pour obtenir la protection du père. Je ne crois pas qu'au dix-huitième siècle, les vers aient pu suffire pour compromettre celles qui en acceptaient la dédicace.

La comtesse d'Egmont, cinq mois après son arrivée, manifesta le désir de connaître en détail les différentes parties d'un vaisseau. Un riche négociant de Bordeaux, M. Lafore, saisit cette occasion de donner une fête au gouverneur de Guyenne. Il choisit, à cet effet, la veille du départ d'un navire russe chargé de vin et d'eau-de-vie.

Rulhière envoya à M. Fréron une lettre en vers et en prose, contenant la relation de cette fête. *L'Année littéraire* a publié cette lettre avec une note de M. Fréron (¹) qui s'exprime ainsi : « L'auteur de cette description ingénieuse est M. de Rulhière, gendarme de la garde du roi, l'un des gentilshommes de M. le maréchal de Richelieu. Il faut pardonner les négligences que vous trouverez dans ses vers et à sa jeunesse (il n'avait que vingt-trois ans), et plus encore à la promptitude avec laquelle ils ont été composés. Cette lettre a été

(¹) *Année littéraire*, 1758, t. VII, p. 186.

faite dans moins de vingt-quatre heures. Paris,
25 novembre 1758. »

Le maréchal de Richelieu, M^{me} la duchesse d'Aiguillon et M^{me} la comtesse d'Egmont assistaient à la fête. M. Lafore vint prendre cette belle société dans un brigantin, dont la chambre était superbement ornée, et dont les rameurs, vêtus de rouge et couverts d'argent, tenaient hautes et prêtes à tomber, leurs rames peintes et décorées des armes de M. le maréchal duc de Richelieu. Il y avait au-devant du brigantin des bateaux chargés de canons, de tambourins, de violons et de cors de chasse : le consul de Suède, M. Harmensen, fit les honneurs du vaisseau qui lui avait été adressé. Les dames de la ville vinrent sur le navire, il y eut bal, collation et concert. Le peuple dansait sur le quai, et M^{me} d'Egmont dansa dans diverses maisons où elle fut admirée et applaudie. Cette relation a été reproduite dans le deuxième volume des œuvres de Rulhière.

On sait que Rulhière fut en rapport avec Voltaire, qui lui écrivait en venant de lire une de ses poésies : « Il me semble qu'il se forme enfin un siècle; et pour peu que Monsieur s'en mêle, le bon goût subsistera en France. » Il eut aussi des rapports avec Jean-Jacques Rousseau (¹).

(¹) Musset-Pathay, *Histoire de J.-J. Rousseau*, p. 340 et 364.

Chamfort qui connaissait intimement Rulhière a porté sur lui un jugement duquel il résulterait que ce littérateur avait un esprit délié, qu'il était malicieux en paraissant aimable; hardi auprès des femmes, il savait utiliser leur pouvoir. Les principes ne le gênaient point. Il défendait l'erreur ou la vérité selon que son intérêt l'exigeait. Ce portrait est sévère, mais ce qui doit en modifier l'exactitude, c'est que Chamfort avait été l'ami de Rulhière.

Arrivé à Bordeaux le 4 juin 1758, il en partit vers 1760 pour suivre le baron de Breteuil en Russie. Le récit du voyage à Bayonne que publie la Société des Bibliophiles, a été adressé à la duchesse d'Aiguillon, qui était alors à Bordeaux avec le maréchal. Il y avait en 1759 deux duchesses d'Aiguillon; je réunis quelques notes sur elles, parce que toutes deux intéressent l'histoire de la société de notre ville au siècle dernier. J'y ajouterai quelques renseignements sur l'oncle de la jeune duchesse, le comte de Mauron, qui, de La Réole à Bordeaux, fut le compagnon de route de Rulhière.

LES DEUX DUCHESSES D'AIGUILLON ET LE COMTE
DE MAURON.

La lettre de Rulhière adressée à la duchesse d'Aiguillon ne dit pas à laquelle des deux parentes

du gouverneur de Guyenne s'adressait le poète. Il est permis de supposer que ce n'est pas à la mère du futur ministre, mais bien à son épouse qu'il écrivait :

A vous, adorable duchesse,
Dont le suffrage donne un prix
Aux bagatelles que j'écris,
C'est à vous seule que j'adresse
Ce récit fait en voyageant.

Il n'est cependant pas superflu de parler un peu de l'une et de l'autre, les biographes ne s'en étant pas occupés. L'influence qu'elles ont pu exercer dans notre ville ou auprès de Bordelais célèbres justifiera, je l'espère, ces quelques lignes.

Anne-Charlotte de Crussol, fille de Louis, marquis de Florensac, et de Marie-Thérèse de Senne-terre-Châteauneuf, née en 1700, épousa le 12 août 1718 Armand-Louis de Vignerot du Plessis Richelieu, duc d'Aiguillon, né en 1683, mort le 31 janvier 1750.

La duchesse Anne-Charlotte d'Aiguillon était instruite, on connaît d'elle plusieurs traductions d'ouvrages anglais. « Son esprit cultivé par une infinité de belles connaissances, sa façon de penser élevée, et ses manières élégantes, ont toujours attiré chez elle la meilleure compagnie de Paris, tant de gens de lettres que d'étrangers les plus distingués; c'était la maison dans laquelle M. de Montesquieu

vivait habituellement. » C'est l'abbé de Guasco qui nous a transmis cette appréciation des qualités de la duchesse.

Montesquieu écrivait à l'abbé de Guasco au sujet de sa brouille avec M^{me} Geoffrin : « Après tout qu'est-ce que cela vous fait? Elle ne donne pas le ton dans Paris, et il ne peut y avoir que quelques esprits rampants et subalternes et quelques caillettes qui daignent modeler leur façon de penser sur la sienne. Vous êtes connu dans la bonne compagnie, vous y avez fait vos preuves depuis longtemps; vous tomberez toujours sur vos pieds : voyez la duchesse d'Aiguillon, elle ne pense pas d'après les autres. » M^{me} Geoffrin avait répandu le bruit que l'abbé de Guasco était un espion politique. Montesquieu défendit son ami, et après lui avoir parlé de sa dernière entrevue avec M^{me} Geoffrin, il lui écrit en lui parlant de cette dame : « Je ne la croyais pas capable de tant de méchanceté et de noirceur. La duchesse d'Aiguillon est aussi choquée que moi de tout ceci : elle a péroré avec la vivacité que vous lui connaissez, contre la futilité des soupçons de l'espionnage politique et le ridicule de cette prétendue découverte; elle n'a pas manqué de relever que vous aviez vécu parmi nous pendant toute la guerre, sans avoir jamais donné lieu de vous soupçonner et qu'il n'y a nulle occasion de le faire dans le temps où nous

sommes en pleine paix avec les pays auxquels vous tenez. »

On sait que la duchesse d'Aiguillon était très liée avec Montesquieu, et qu'elle le veilla pendant sa maladie jusques aux derniers moments. La lettre qu'elle adressa à l'abbé de Guasco au sujet de la mort du président, a été souvent publiée à la suite de diverses éditions des œuvres de Montesquieu. Son attachement à la Société des encyclopédistes l'avait fait appeler : *sœur du Pot des philosophes*.

A la date du 16 juin 1772, on lit dans les *Mémoires secrets de Bachaumont* (¹) : « M^{me} la duchesse d'Aiguillon, mère du duc de ce nom, ministre des affaires étrangères, est morte hier subitement, en sortant du bain, où l'on prétend qu'elle s'était fait mettre, malgré une petite indigestion qu'elle avait eue. Elle a été enterrée en Sorbonne, où est le tombeau du fameux cardinal de Richelieu, premier auteur de l'illustration de cette maison. C'était une femme de beaucoup d'esprit, très instruite et fort entichée de la philosophie moderne, c'est-à-dire de matérialisme et d'athéisme. Elle avait beaucoup protégé l'encyclopédie et les encyclopédistes, et lors des persécutions qu'essuya l'abbé de Prades, elle le recueillit quelque temps

(¹) Bachaumont, *Mémoires secrets*, t. VI, p. 179.

chez elle, et lui donna tous les secours nécessaires pour se soustraire au fanatisme de ses ennemis. »

M^{me} Chazot-Duplessy avait une vive affection pour la duchesse d'Aiguillon, et à Bordeaux ce sentiment paraît avoir été partagé par tous ceux qui ont eu l'occasion d'apprécier le caractère de l'amie de Montesquieu.

M^{me} du Lyon, marquise du Campet (¹), écrivait le 30 juin 1772 à M. le président de Lalanne (²) :

« On tient autant à ses vrais amis, qu'à ses parents; vous l'éprouvez, Monsieur le Président, et j'en suis trop persuadée pour ne pas vous témoigner toute la part que je prends aux regrets que vous causent la mort de M^{me} la duchesse d'Aiguillon, elle en laissera à tous ceux qui la connaissaient, mais peu de personnes pouvaient être liées avec elle d'une amitié aussi ancienne, et que le temps et l'absence, n'avait pas affaibli. On prodigue le titre d'amis, a beaucoup de gens qu'y ne mériterait, que celluy de connaissance, et ceux qu'y le méritent véritablement sont toujours en petit nombre. Ça été pour vous une consolation, que de pouvoir communiquer votre peine à M. le Maréchal, qu'y a été sûrement sensible à ce triste événement. »

On le voit, la duchesse était intelligente et bonne,

(¹) Elle était demoiselle de Gourgues; Pierre-Gaston du Lyon, marquis de Campet, page du roi, l'épousa en secondes noces. Voir Baron de Cauna, *Armorial des Landes*. Bordeaux, 1863, in-8°, avec figures, p. 257.

(²) Bibliothèque de la Ville, Manuscrits, collection Itié.

et la société bordelaise l'aimait, non pour son rang, mais pour ses qualités.

Le 31 juillet 1720, la duchesse Anne-Charlotte d'Aiguillon avait eu un fils, Armand-Emmanuel du Plessis de Richelieu, qui devint duc et pair de France à la mort de son père, en 1750, puis gouverneur du comté de Nantes, commandant en chef de la province de Bretagne et plus tard ministre. Sa biographie est trop connue pour qu'il soit utile de s'y arrêter. Le 30 juillet 1740, le duc d'Aiguillon épousa Louise-Félicité de Bréhant⁽¹⁾, fille unique de Robert-Hippolyte, appelé comte de Plélo, ambassadeur de France en Danemarck, et d'une sœur du comte de Saint-Florentin. C'est à elle que Rulhière adressait le récit de son voyage à Bayonne.

Louise-Félicité de Bréhant de Plélo, née le 30 novembre 1726, était, par alliance, unie à la famille de la marquise de Sévigné. Charles de Sévigné, fils de la marquise, avait épousé le 8 janvier 1684 la sœur de l'aïeul de la duchesse d'Aiguillon⁽²⁾.

Le duc d'Aiguillon était en 1759 commandant

⁽¹⁾ *Généalogie de la maison de Bréhant en Bretagne*, par le marquis de Bréhant. Paris, 1867, in-8°.

⁽²⁾ L'album qui accompagne l'édition des *Lettres de Madame de Sévigné*, dans la collection des grands écrivains de France, renferme un beau portrait de Jeanne-Marguerite de Bréhant de Mauron, dessiné par A. Sandoz d'après l'émail original de Petitot conservé au Musée du Louvre, et gravé par M. Weber.

en chef de la Bretagne; la duchesse, son épouse, habitait avec lui, mais venait quelquefois à Bordeaux auprès du gouverneur de Guyenne. C'est pendant son séjour dans notre ville qu'elle con-nut le président Lalanne, qui se lia aussi avec son oncle, le comte de Mauron, ainsi que nous l'apprend une lettre datée de Saint-Brieuc, 3 jan-vier 1759⁽⁴⁾.

« C'est toujours un grand plaisir pour moy, mon-sieur, quand je reçois des marques de votre souvenir et de votre amitié, vous m'avez flattés et je vous déclare que je ne vous tien en aucune façon quitte de cette deptte envers moy, j'espère que les souhaïs que vous voulés bien faire pour moy au commencement de cette année en sont un garand, je vous prie destre bien persuadés de la sincérité des miens pour votre parfait bonheur de toute espèce. Jay ameinnés dans ce payis cy un oncle à moy qui est bien reconnaissant de toutes les bontés que vous luy avés témoignés pendant son séjour à Bourdeaux, nous avons beaucoup parlés de vous ensemble et nous vous avons sou-haités en tiers; jay l'honneur destre, monsieur, vostre tres humble et tres obeissante servante. — PLELO,
Dsse d'AIGUILLON. »

Les Anglais, au mois d'août 1758, firent une descente près de Cherbourg dont ils s'emparèrent et près de Saint-Brieuc. Le duc d'Aiguillon était

(4) Bibliothèque de la Ville, Manuscrits, collection Itié.

chargé de les repousser ; la marquise de Pompadour écrivit (¹) à la duchesse d'Aiguillon pour lui souhaiter un succès contre l'ennemi. Le 11 septembre le duc remportait la victoire à Saint-Cast et la marquise de Pompadour, en apprenant cette nouvelle, écrivait de nouveau à la duchesse d'Aiguillon pour la féliciter sur le brillant succès que son mari venait de remporter. Les relations de la duchesse d'Aiguillon avec la société bordelaise durent être assez fréquentes, si l'on en juge parce qu'écrivait le duc, son mari, au président de Pichard (²).

« M^{me} d'Aiguillon aura esté très faschée, Monsieur le Président, de n'avoir point eu l'honneur de vous voir à son passage à Bordeaux, et vous auriez esté certainement excepté de la loy qu'elle s'estoit imposée de n'y recevoir personne, et de n'y rendre de visite qu'au Fort de St^e-Croix et à la salle de Comédie, si vous y eussiés esté. On ne peut estre plus touché que je le suis des regrets que vous avés la bonté de me témoigner à ce sujet, et je ne les luy laisseray point ignorer.

» Ma santé est très bonne, mais j'ay souvent des maux de nerfs qui, sans me rendre malade, m'importunent et m'impatientent beaucoup. Mon Docteur prétend que les bains de Bagnères m'en guériront totalement, et effectivement je m'en suis déjà bien

(¹) A.-P. Malassis, *Correspondance de Madame de Pompadour*. Paris, in-8^o, 1878.

(²) Bibliothèque de la Ville, Manuscrits.

trouvé plus d'une fois. Je n'y aurai cependant pas eu recours, si le voyage de M^{me} d'Aiguillon ne m'en avait pas donné le temps.

» Vous connaissés, Monsieur le Président, la fidélité et la sincérité du très parfait attachement avec lequel jay l'honneur d'estre, vôtre très humble et très obéis-sant serviteur. — LE DUC D'AIGUILLON.

» Aiguillon, ce 28 avril 1781. »

Je n'ai point l'intention de faire ici une biographie complète de Madame d'Aiguillon, mais je crois qu'il serait nécessaire de rechercher tout ce qui peut nous renseigner sur les rapports des personnes qui fréquentaient la cour et la haute société parisienne, avec la société bordelaise. Quelle part d'influence ont eue ces personnages dans notre ville? Quelle a été leur action sur le Parlement, sur les Jurats? Et au point de vue des mœurs, des habitudes, leurs goûts, leur caractère n'ont-ils pas déteint sur ceux qui les fréquentaient et tentaient sans doute de leur être agréables? N'est-ce pas au duc de Richelieu que les Bordelais doivent leur théâtre? Son entourage pouvait parfois l'influer-
cer. Il est bon de connaître autrement que par un jugement sommaire l'influence à Bordeaux de la petite cour du petit roi-duc de Richelieu. Ces notes ont pour but d'aider celui qui voudra entreprendre cette étude.

Louise-Félicité, duchesse d'Aiguillon, était dame

du palais de la reine Marie Leczinska ; elle mourut à Rueil le 27 juillet 1796 (¹).

Le père de la duchesse, Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, comte de Plélo, né à Rennes le 28 mars 1699, appartient à l'histoire par son mérite et sa mort courageuse. Il fut tué le 27 mai 1734 à l'attaque des retranchements de l'armée moscovite qui assiégeait Dantzick. M. Rathery a publié sur le comte de Plélo une étude sérieuse et attachante (²). Il était frère puîné du comte de Mauron. Jean-René-François-Almaric de Bréhan, chevalier, comte de Mauron et de Plélo, vicomte de Bœuvres, baron de Pordic et conseiller au Parlement de Bretagne, né en 1668 et décédé en 1738, avait épousé en premières noces, le 23 septembre 1694, Catherine Le Febvre de La Palluère, décédée en 1713; de ce mariage, il eut le père de la duchesse d'Aiguillon. De son second mariage avec Radegonde Leroy de La Boissière, il eut : Jean-Almaric de Bréhan, comte de Mauron, marquis de Bréhan, né le 22 décembre 1730. C'est

(¹) La Chenaye des Bois, confondant sans doute la duchesse mère avec la duchesse épouse du duc, écrit dans son *Dictionnaire de la Noblesse*, t. XI, p. 368 : « Le duc d'Aiguillon est veuf de Louise-Félicité de Bréhan, qu'il avait épousée le 4 février 1740. » Le volume qui donne ce renseignement a été imprimé en 1776. Le duc dut être peu satisfait de l'exactitude du généalogiste.

(²) Rathery (J.-B.), *Le comte de Plélo. Un gentilhomme français au dix-huitième siècle, guerrier, littérateur et diplomate*. Paris, E. Plon, 1876, in-8°.

l'oncle dont parle la duchesse d'Aiguillon dans sa lettre au président de Lalanne. Il était quatre ans plus jeune que sa nièce. C'est de lui que parlait Rulhière dans sa lettre à la duchesse, lorsqu'il raconte le retour de Bayonne à Bordeaux : « Je proposais à M. le comte de Mauron, qui, depuis La Réole, était mon compagnon de voyage, de nous arrêter dans les bois et d'y passer la nuit à écouter les rossignols, mais il n'en voulut rien faire, très empressé de rentrer à Bordeaux. »

Le comte de Mauron était alors capitaine dans le régiment des dragons de la reine. Il venait à Bordeaux, sans doute, pour le partage de la succession de son père, mort en 1738, mais dont les biens restèrent indivis jusqu'au 8 août 1758; la répartition de ces biens ne dut pas terminer les affaires, et ce fut pour lui l'occasion de plusieurs voyages à Bordeaux. Le 28 avril 1764 il y eut une subdivision de partage entre le duc et la duchesse d'Aiguillon; le chevalier de Bréhant et le comte de Mauron, des biens du duc de Coislin, évêque de Metz.

Le comte de Mauron mourut le 23 février 1813. J'emprunte tous les renseignements qui précèdent à la *Généalogie de la maison de Bréhant* (¹). Le

(¹) Marquis de Bréhant, *Généalogie de la maison de Bréhant en Bretagne*. Paris, 1867, in-8^o, 2 vol. C'est à l'importante collection de M. Jules Delpit que je dois la communication de cet ouvrage.

marquis de Bréhant (¹), dit l'auteur de cet ouvrage, n'eut qu'un fils de son mariage avec Anne-Flore de Millet : Armand-Louis Fidel, marquis de Bréhant. C'est ici le cas de faire ressortir une singularité généalogique, peut-être unique en son genre, qu'offre la famille de Bréhant. Le marquis de Bréhant (Armand-Louis Fidel) mort en 1828, dans sa cinquante-huitième année, était le neveu du comte de Plélo, décédé en 1734, et le cousin germain de la duchesse d'Aiguillon, morte à un âge avancé en 1796, vingt-neuf ans avant lui; et, circonstance plus frappante encore, il s'est écoulé une intervalle de soixante-dix-neuf ans entre le décès de comte de Plélo et celui de son frère du second lit, le marquis de Bréhant, arrivé en 1813.

Le héros de la pièce que Rulhière adressait à la duchesse d'Aiguillon, était le gouverneur de Guyenne. Bien que la biographie du duc de Richelieu soit connue, je crois devoir rassembler quelques notes prises dans des œuvres générales ou recueillies dans quelques documents manuscrits.

LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Le 4 décembre 1755, Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, s'étant démis de ses fonctions, le roi

(¹) Comte de Mauron.

choisit, pour le remplacer au gouvernement de la province de Guyenne, Louis-François-Armand du Plessis, duc de Richelieu et Fronsac, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de Sa Majesté.

La minute d'une lettre écrite par le directeur de l'Académie de Bordeaux, le président Barbot, à M. le comte d'Eu, nous apprend comment fut accueillie dans notre ville la nouvelle de cette nomination :

« Vous avez gouverné la Guienne pendant tout le temps que vous y avez resté. M. le maréchal de Richelieu est nommé à présent pour nous gouverner, et j'espère qu'après votre empire, il n'y en aura pas de plus doux que le sien. Nous l'attendons avec une véritable impatience, et pour moi je serai charmé d'écouter l'homme de France qui a le plus d'esprit (¹). »

En 1756, après la prise du fort Saint-Philippe à Mahon, Richelieu reçut du président Barbot une nouvelle lettre (²) qui démontre les sentiments que les Bordelais éprouvaient pour leur gouverneur absent :

« Toute la France applaudit à vos triomphes; la noblesse de Guienne y doit être encore plus sensible;

(¹) Voir à la suite de la Table des publications de l'Académie de Bordeaux rédigée par M. J. de Gères : Raymond Céleste, *Catalogue des Mémoires et analyse des documents manuscrits de l'ancienne Académie de Bordeaux conservés à la Bibliothèque de la Ville*. Bordeaux, Gounouilhou, 1879, in-8°, p. 342, n° 22.

(²) *Id., ibid.*, n° 18.

on avait beau me parler des difficultés du siège de Port-Mahon, j'ai toujours cru que vous veniez à bout de tout ce que vous entrepreniez. »

Il faut remarquer que c'est en sa qualité de directeur de l'Académie de Bordeaux que le président Barbot dut écrire. Richelieu ne fut nommé protecteur de cette société que le 27 août 1758, mais le choix de l'Académie était déjà fixé; son dernier protecteur, M. de Polignac, étant mort en 1741, n'avait pas encore de successeur lorsque Richelieu fut nommé gouverneur de Guyenne. Le duc était depuis longtemps membre de l'Académie française; sa position en Guyenne devait le faire considérer comme un protecteur précieux pour l'Académie de Bordeaux.

Richelieu, au mois de juillet 1757, fut chargé de remplacer le maréchal d'Estrées dans le commandement de l'armée du Bas-Rhin. M. Camille Rousset blâme, avec justice, le gouvernement de Louis XV d'avoir injustement frappé le maréchal d'Estrées (¹); il fait ressortir son intégrité et sa valeur militaire, montre le bien qu'il avait fait à l'armée pendant qu'il en était le chef. « Et à la place de cet honnête homme, dit-il, qui voyait-elle? Un courtisan raffiné, sceptique, corrompu, triomphant par l'intrigue. » Richelieu, en effet, fut loin

(¹) Camille Rousset, *Le comte de Gisors*. Paris, 1868, in-8°, p. 236.

d'être honnête homme, le pillage dont il tirait profit lui valut, de ses soldats, le surnom de *Petit père la Maraude*. Ses fautes militaires et son indélicatesse le firent rappeler le 16 janvier 1758. Il eut le temps, pendant les six mois qu'il resta en fonctions, de voler aux Hanovriens d'assez fortes sommes pour se faire construire, en rentrant à Paris, une fort belle habitation, que son origine fit appeler par le peuple : pavillon de Hanovre.

Rulhière racontant le voyage du maréchal à Bayonne nous apprend que M. le maréchal traversa les landes dans sa dormeuse, « voiture singulière, où mollement couché, il court aux grands travaux. » Cette voiture était la même que celle qui lui servit pour venir de Paris à Bordeaux prendre possession du gouvernement auquel il était appelé depuis 1755. M. Faur, ancien secrétaire du duc de Fronsac, fils de Richelieu, nous a laissé sur ce curieux carrosse une intéressante description (¹) qui montrera à quel point le maréchal poussait l'amour du bien-être :

« Ayant été nommé au gouvernement de la Guienne, Richelieu, le jour de son départ, avait soupé à Choisy avec le roi et la marquise (de Pompadour); et Sa Majesté instruite de la manière dont il voyageait, voulut le voir monter en voiture.

(¹) Faur, *Vie privée du maréchal de Richelieu*. Paris, 1791, in-8°, 3 vol., t. II, p. 154 et suiv.

Effectivement personne ne courait la poste plus commodément.

» Il avait fait faire une voiture qu'il appelait sa dormeuse. Elle était assez longue pour s'y coucher entièrement : elle contenait un bon lit bien bassiné quand il faisait froid; le maréchal descendait dans le costume d'un homme qui va se coucher, ôtait sa robe de chambre sur le marche-pieds, et se mettait entre deux draps jusqu'à ce que quelques besoins l'obligeassent de se lever. Il y avait des volets dans l'intérieur de la voiture, qui ôtaient et rendaient le jour à volonté. Elle était suspendue de manière que le lit était bercé mollement; ce qui contribuait à accélérer le sommeil du duc. Il n'aimait pas à manger dans les auberges où la cuisine était peu de son goût; une cuisinière, faite avec art, attachée sous sa voiture, faisait cuire doucement, par le moyen de briques rouges, les viandes qu'il désirait; et à la poste, avant le lieu désigné pour manger, un cuisinier adroit s'emparait de la machine et courrait à toute bride préparer le repas de monseigneur; de façon qu'en arrivant, il n'attendait pas. Cet intervalle suffisait pour faire le lit; il s'y mettait de nouveau et l'on pouvait dire que le maréchal se couchait à Paris, et ne se levait qu'à deux ou trois cents lieues. Il voyageait souvent dans les plus grands froids, et n'en éprouvait aucune atteinte... Jamais homme n'a joui avec plus de recherches des

commodités de la vie, et ne s'est fait obéir plus ponctuellement. Ses gens à demi-morts de froid n'osaient encore se plaindre. »

La dormeuse de Richelieu était bien connue de ses contemporains, c'était vraisemblablement le seul carrosse de ce genre que l'on ait jamais vu en France. Voltaire en 1773 écrivait au maréchal qu'il devait aller voir dans un de ses voyages : « Il ne m'appartient pas d'avoir une dormeuse, mais j'avais une voiture que j'appelais une commode. » Le grand écrivain, qui avait tant intérêt à flatter le duc de Richelieu, lui écrivait le 29 juillet 1774, au sujet d'un voyage qu'il se proposait de faire à Bordeaux : « Je ne suis pas surpris que mon héros ne m'ait pas donné ses ordres; je me suis bien douté que ma petite demi-dormeuse, que j'appelle ma commode, et que j'avais fait faire exprès dans mon village, me serait inutile... J'ai conclu que le ciel s'opposait à mon voyage de Bordeaux, et qu'il fallût que je mourusse dans mon trou (1). » Le duc

(1) *V. Lettres et vers de Voltaire adressés à M. de Belmont, directeur des spectacles à Bordeaux — 1763-1773 — (Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux 1880).* Notice publiée par M. H. Barckhausen. Voltaire écrivait le 11 juillet 1773 de Ferney, au sujet de l'une de ses pièces, *les Scythes*, qui venait d'être jouée dans notre ville : « Je voudrais venir vous en faire mes remerciements à Bordeaux. J'ai toujours été tenté de venir passer un hiver chez vous; je n'ai pu exécuter ce dessein. » La pièce des *Scythes* a été imprimée à Bordeaux sous ce titre : « *Les Scythes*, » tragédie de M. de Voltaire, 3^e édition, avec de nouveaux » changements qui ont été envoyés par l'auteur à la Direction de

d'Orléans avait en 1724 un carrosse qui par dehors paraissait être un fiacre et par dedans était tout de velours, soie, dentelles, or, glaces et bois des îles, comme un boudoir, dit M. de Lescure⁽¹⁾.

Les registres de la Jurade de 1758, conservés aux Archives municipales, nous ont transmis la relation détaillée de l'entrée du maréchal de Richelieu. Jamais entrée de gouverneur ne donna lieu à de si grandes fêtes et n'occasionna d'aussi folles dépenses.

Le voyageur étranger qui se serait trouvé à Bordeaux le 4 juin 1758, jour de l'entrée du gouverneur de Guyenne, aurait pu croire, à en juger par le luxe déployé pour cette cérémonie, que l'état de la France était des plus prospères, que ce pays était heureux. Et cependant, le lendemain, pendant qu'on dansait à Bordeaux, pendant que gentils-hommes et soldats se réjouissaient en l'honneur du gouverneur de Guyenne, une flotte anglaise débarquait douze à quatorze mille hommes dans la baie de Cancale⁽²⁾. Ce corps d'armée s'emparait de Saint-Servan, tout près de Saint-Malo, brûlait un vaisseau de cinquante canons, deux frégates,

» Bordeaux, et qui ne se trouvent dans aucune de celles qui ont
» paru jusqu'à ce jour. Représentée sur le théâtre de la Comédie
» de cette ville le 15 mai 1767. — Bordeaux, J. Chappuis, 1767.
» in-8°. »

⁽¹⁾ M. de Lescure, *Nouveaux Mémoires de Richelieu*, t. II,
p. 163.

⁽²⁾ H. Martin, *Histoire de France*, t. XVIII, p. 147.

vingt-quatre corsaires et une soixantaine de bâtiments marchands, causant aux Français, dit M. Henri Martin, une perte d'au moins douze millions.

Le maréchal avait exigé l'exécution de tout le cérémonial usité pour l'entrée du gouverneur. Les Bordelais, pour être agréables à celui que Voltaire, lui-même, appelait son héros, dressaient des arcs de triomphe, tapissaient les rues, brûlaient de la poudre. On pouvait croire, en voyant ces prodigalités, que l'état des finances du roi était satisfaisant.

Le ministre de Bernis, le poète que Voltaire avait surnommé *Babet la bouquetière*, écrivait au comte de Choiseul le surlendemain de l'entrée à Bordeaux du gouverneur de Guyenne, le 6 juin 1758⁽¹⁾ :

« Mon cher comte, cette lettre est bien pour vous seul, et vous devez la brûler. Nous touchons au dernier période de la décadenee. La tête tourne à Montmartel et au contrôleur général. Ils ne trouvent plus un écu... On attend de l'argent comme de la rosée du ciel, sans le chercher où il est, sans frapper les grands coups qui le font circuler sans émouvoir la nation qui le jette par les fenêtres pour le service du roi, si l'on savait le remuer... Le roi n'est nulle-

⁽¹⁾ Aubertin (Charles), *L'esprit public au dix-huitième siècle*. Paris, 1873, p. 350.

ment inquiet de nos inquiétudes ni embarrassé de nos embarras. Il n'y a pas d'exemple qu'on joue si gros jeu avec la même indifférence qu'on jouerait une partie de quadrille. »

L'argent dépensé en pure perte pour la réception du gouverneur aurait été bien plus utilement employé pour le service du roi. Richelieu le savait, mais le pouvoir dont il jouissait, les flatteurs qui l'entouraient, ses goûts de luxe et son égoïsme l'engageaient à exiger à Bordeaux une entrée triomphale. C'était bien le moins que l'on pût faire pour celui auquel un flagorneur, par trop enthousiaste, avait adressé ce triolet (¹) :

Quand on dit le grand Richelieu,
On n'entend plus Son Éminence ;
C'est l'arrière-petit-neveu
Quand on dit le grand Richelieu :
L'oncle était grand, j'en fais l'aveu,
Mais c'est le maréchal de France,
Quand on dit le grand Richelieu.

A vrai dire, le maréchal vivant valait mieux pour le poète que le cardinal mort : il pouvait payer ses vers.

L'avènement de Louis XVI au trône ne fut pas favorable au vieux partisan de Louis XV, il n'en conserva pas moins un pouvoir assez grand. Les

(¹) *Année littéraire*, 1756, t. II, p. 355. Triolet de l'abbé de Latteignant.

ministres du règne précédent furent congédiés, le comte de Muy remplaça d'Aiguillon. Une lettre inédite que possède la Bibliothèque de la ville nous apprend comment le gouverneur de Guyenne accueillit ce changement. Le 24 juin 1774 le duc de Lorge écrivait au président Lalanne :

« Votre gouverneur est à présent à Richelieu; il a soutenu les événements de la Cour avec sang froid et courage; vous l'aurez incessamment à Bordeaux; il est parti un peult frapé regardant sa fin prochaine; si ce sentiment pouvait le faire penser qu'il y a une autre vie, il serait plus heureux. »

Les nombreuses biographies du maréchal de Richelieu sont presque toutes entremêlées de récits exacts et d'inventions romanesques. L'ouvrage de M. Faur (¹), publié en 1791, à côté de faits douteux, en signale qui paraissent véritables. Il accuse le duc de Richelieu d'avoir mené à Bordeaux une vie scandaleuse. Sa maison était devenue une maison de mauvais lieu dont les honnêtes gens s'écartaient. Cette accusation est confirmée par ce que M^{me} Chazot-Duplessy écrivait à sa fille sur le compte de deux dames qui osèrent aller en soirée chez le gouverneur, mais en se dissimulant, ce qui n'empêcha pas qu'on le sut dans toute la ville.

(¹) *Vie privée du maréchal de Richelieu*, t. II, p. 189 et suiv.

Les Bordelais, dit le biographe du maréchal, aiment avec passion le jeu de la masse aux dés, que le Parlement avait proscrit plusieurs fois. Richelieu ouvrit aux joueurs son hôtel, qui devint un tripot. Des négociants s'y ruinaient, des jeunes gens, entraînés par l'exemple, volaient leurs parents pour jouer. On y jouait tellement que dans un seul carnaval les valets de chambre du maréchal se partagèrent quarante mille livres de cartes et de dés. Nous avons vu dans les récits des voyageurs que ce goût du jeu frappait les étrangers qui passaient à Bordeaux. C'était aussi grâce à Richelieu que le goût du luxe augmentait de plus en plus dans notre ville.

« Nous sommes tous portés, écrit M. Faur, à suivre l'exemple qui nous frappe, et rien ne séduit autant que l'aspect de l'opulence et l'attrait du plaisir. La dépense s'accrut dans chaque famille; les femmes, qui ne cessèrent jamais d'être tourmentées du désir de plaire, étudièrent plus particulièrement cet art si raffiné et si dispendieux de la toilette; les modes se succédèrent, et les filles qui renchérissent encore sur celles qu'on invente, attirées dans Bordeaux par la facilité du gouverneur, admises même dans son hôtel, donnèrent bientôt le ton aux autres femmes, soit dans les assemblées, soit aux spectacles. »

Les voyageurs qui vinrent à Bordeaux depuis

que Richelieu était gouverneur, constatent ce que disait en 1791 M. Faur.

Il se montra très autoritaire, et quoi qu'en dise Rulhière, il ne sut pas dans la Guyenne

S'attacher également
Le clergé, le Parlement

avec lequel il eut des querelles, dit son biographe, pour avoir fait un usage vexatoire des lettres de cachet dont il était toujours porteur. Une lettre que Richelieu adressait le 9 mars 1769 à M. Tranchère, procureur syndic de la ville de Bordeaux (¹), nous renseigne sur la nature du respect qu'il avait pour les magistrats : « La façon dont on menace tout le monde indiférément du parlement, comme on fait aux enfants de la grande beste, est la chose du monde la plus plaisante. Je l'aime en gros, et en détaill je le révère beaucoup, mais je ne le crains point quand j'aurai raison. Je dois dire même que hors pour de petits détails, de misère, de cérémonial, sur quoi il est un peu déraisonnable, quelques fois, comme tous les corps, je l'ai toujours trouvé plein de raison et d'équité, dans toutes les affaires que j'ai eu à traiter avec lui. » Quand le Parlement voulait opposer la justice au caprice du maréchal

(¹) *Archives historiques de la Gironde*, t. II, p. 422. Cette lettre appartient aujourd'hui à la Bibliothèque de la Ville et provient de la collection Clouzet.

duc de Richelieu, ce gouverneur le trouvait déraisonnable.

« C'était toujours sur la classe inférieure que son despotisme frappait avec le moins de ménagement. Il fit enfermer plusieurs personnes qui avaient seulement osé blâmer sa conduite (¹). »

Le maréchal avait le talent de subjuger les gens quand il le désirait. Il savait être aimable. « Avait-il besoin d'eux ? C'était un caméléon qui changeait à chaque instant de forme pour leur plaisir. Il soutenait la noblesse, et elle était presque toute pour lui. Le Parlement qui luttait continuellement contre son autorité, non pour l'intérêt du peuple, mais pour la conservation de ses prérogatives, comptait aussi dans son sein nombre d'amis du gouverneur, à l'époque même où plusieurs de ses membres étaient disposés à lui faire son procès. Enfin Richelieu, tout haï qu'il était, n'avait qu'à le vouloir pour recouvrer l'amour qu'il avait perdu. »

Les lettres inédites publiées à la suite de la pièce de Rulhière, adressées par le maréchal de Richelieu au président Lalanne, au marquis de La Tresne et au président de Pichard justifient entièrement ce que M. Faur a écrit de la souplesse du maréchal. Ces lettres sont curieuses à plusieurs titres. L'orthographe de l'académicien est assez libre. Le style

(¹) *Vie privée du maréchal de Richelieu*, t. II, p. 196-198.

est celui d'un roué qui minaudé. C'est le langage habituel du maréchal quand il veut paraître aimable, et il le veut toujours, à moins que son intérêt ou son caprice ne l'en détournent. Il ne faut point se fier à ces charmantes apparences. Vienne le jour où le président demandera une faveur bien légère pour un de ses amis, membre du Parlement, interné à Langon, et le gouverneur irrité contre les gens du Parlement refusera. Le président Lalanne sollicité par la dame de son ami insistera, le maréchal ne répondra pas davantage. La dame elle-même écrit à Richelieu pour le supplier, laissons-lui raconter le résultat qu'elle obtient (¹) et qu'elle communique au président Lalanne :

« J'ai reçu hier la lettre la plus polie, et en même temps la plus flatteuse de M. le Maréchal, dans laquelle je n'ai rien trouvé de ce que je désirais pour M. de Gourgue. Mais on ne peut pas refuser avec plus de grâce et d'honnêtete. »

M^{me} de Gourgue avait prié le maréchal de laisser sortir son mari de Langon, pour aller l'accompagner à Campet, dans les Landes, où sa mère venait de mourir. Le maréchal était à Paris et le président de Lalanne lui avait écrit pour le solliciter.

(¹) *Lettre de M^{me} de Gourgue à M. le Président Lalanne* datée de Campet 29 octobre 1772. (Bibliothèque de la Ville, collection Itié.)

« J'imagine, lui dit M^{me} de Gourgue, que vous aurés reçu par le même courier des nouvelles de M. le Maréchal. Je suis désespérée du silence qu'il garde avec vous. C'est moy, c'est l'intérêt que vous daignés prendre à ce qui me regarde, qui vous cause ce désagrément. Voilà ce que c'est que de s'attacher à des gents malheureux, il en résulte toujours quelque peine, ils communiquent le malheur qui est identifié à leur être, mais vous ettes si généreux que je me flatte bien que cette certitude ne vous dégoutera pas de moy. »

M. de Gourgues, en 1771, subissait le sort des membres de l'ancien Parlement qui avaient refusé de se laisser embrigader par le gouvernement (¹).

Richelieu avait déployé, pour reconstituer le Parlement nouveau, les ressources les plus séduisantes de sa diplomatie, écrit M. Guillaumin (²), suppliant les femmes des magistrats de faire capituler leurs maris, ce qui lui valut de la part de certaines dames de sanglantes apostrophes sur l'indigne métier qu'il faisait. Cinquante et un magistrats furent chassés de Bordeaux, Richelieu leur avait désigné pour exil les lieux les plus préjudiciables à leurs intérêts. Il fut extrêmement sévère pour les membres de l'ancien Parlement qui avaient refusé de lui obéir. M^{me} du Lyon, sœur de

(¹) Boscheron des Portes, *Histoire du Parlement de Bordeaux*.
Bordeaux, Gounouilhou, 1878, t. II, p. 321.

(²) M. Guillaumin, *Le Parlement de Bordeaux sous Louis XV*.
Bordeaux, Gounouilhou, 1878, in-8°, p. 44 et suiv.

M. de Gourgues, écrivait le 21 septembre 1772 au président de Lalanne en lui parlant de son frère exilé: « Je crois qu'il sent encore plus vivement que moy, combien il est désagréable qu'on traite ses confrères de cette province plus durement qu'on ne le fait ailleurs et notamment en Normandie. » M. de Gourgues, après avoir acheté du président de Lalanne sa terre de Roaillan, ne pouvait pas seulement y aller coucher, bien que cette propriété ne fût qu'à neuf kilomètres de Langon où il était interné.

M. Charles Marionneau (¹) nous a montré, à l'aide de documents authentiques, combien le despotisme du maréchal de Richelieu se fit sentir à Bordeaux. Les pages qu'il a consacrées aux agissements du gouverneur de Guyenne pour la construction du Grand-Théâtre, ne peuvent laisser aucun doute sur le peu d'honnêteté dont il fit preuve en cette affaire, comme dans bien d'autres.

Les jugements les plus contradictoires ont été portés sur le maréchal duc de Richelieu. M. de Lescure, dans la préface de ses *Nouveaux Mémoires de Richelieu* (²), a reproduit les

(¹) Ch. Marionneau, *Victor Louis, architecte du Théâtre de Bordeaux. Sa vie, ses travaux et sa correspondance (1731-1800)*. Bordeaux, Gounouilhou, 1881, in-8°, p. 152 et suiv.

(²) *Nouv. Mémoires du maréchal duc de Richelieu (1696-1788)* rédigés sur les documents authentiques en partie inédits, par M. de Lescure. Paris, 1869, in-8°, 3 vol.

portraits qu'en ont écrits le duc de Lévis, le président Hénault, Duclos, d'Argenson et Sézac de Meillan. O'Reilly, dans son *Histoire de Bordeaux* (¹), dit que Richelieu se rendit odieux aux Bordelais par sa hauteur, ses actes despotiques et ses vexations arbitraires qui faisaient dire au peuple que c'était d'Épernon ressuscité! Ce n'était pas le peuple qui avait comparé Richelieu à d'Épernon, c'était le duc lui-même; cela ressort de ce que lui écrivait Voltaire, son ami, au sujet d'une lettre qu'il en avait reçu: « Comment donc! mon héros daigne, du milieu de son tourbillon, m'écrire dans ma grotte une lettre toute philosophique! Je suis persuadé que le duc d'Épernon, votre devancier en Aquitaine, dont je vous ai vu autrefois si entiché, et qui ne vous valait pas à beaucoup près, n'aurait point écrit une pareille lettre de quatre pages à Malherbe ou à Gassendi. » « Jamais prince, ajoute l'abbé O'Reilly, n'a exercé autant d'autorité que ce petit despote; et jamais, dans un agent subalterne, on n'a vu réunis tant d'arbitraire, tant d'immoralité et tant de mépris pour l'opinion publique; il fit oublier d'Albret et effaça même d'Épernon. » C'est un peu exagéré.

Bernadaud qui était un contemporain du maréchal

(¹) O'Reilly, *Histoire de Bordeaux*, t. III. Bordeaux, Delmas, in-8°, p. 302.

de Richelieu, avait déjà écrit (¹), après avoir raconté la brillante réception faite au gouverneur de Guyenne: « Le maréchal de Richelieu avait alors soixante-deux ans. Ce fut un des hommes les plus brillants de son temps, et celui de tous les seigneurs français qui donna le ton à son pays. Considéré comme gouverneur de Bordeaux, cette ville n'a pas à se féliciter de l'avoir possédé; il s'y montra le protecteur signalé des plaisirs de tous genres, et contribua beaucoup à introduire les mœurs de la capitale dans cette ville encore peu dissipée. Elle lui doit la passion du jeu, du luxe et de tous les vices qui signalaient les roués de la cour, dont Richelieu s'enorgueillissait d'être le coryphée. »

M. Feuillet de Conches (²) a tracé lui aussi un portrait de notre gouverneur: « La passion accusa Catherine de Médicis de sacrifices humains; Leonora Galigaï, de magie; le duc, depuis maréchal de Richelieu, de sacrifices pareils à ceux de Catherine. Brouiller les maris avec leurs femmes, les amants avec leurs maîtresses, et se mettre à leur place; tour à tour insinuant et fat, humble et insolent, mais toujours maître de sa personne, faire marcher vingt intrigues à la fois et les dénouer par la séduction, la débauche et l'abandon, surtout par

(¹) Bernadau, *Œuvres manuscrites, Chronique bordelaise du dix-huitième siècle*, t. I, p. 65.

(²) Feuillet de Conches, *Causeries d'un curieux*, t. II, p. 192.

l'éclat et par le scandale; tromper, désespérer, sacrifier autant de femmes qu'il en essayait et feignait d'en aimer, tels sont les seuls sacrifices humains que Richelieu ait jamais faits. Il faut être bien maladroit pour calomnier un tel personnage! »

Rulhière, qui a raconté (⁴) les aventures galantes de M. de Richelieu, se montre admirateur de l'homme dont il avait la protection. « M. de Richelieu, dit-il, est un de ces hommes rares dont la nature donne peu de modèles. Sa figure n'était que jolie, mais ses grâces et son esprit la rendaient supérieure à tout. Né pour plaire aux femmes, ne paraissant occupé que d'elles, il a connu tous les mouvements de l'ambition: le même esprit qui l'a rendu si séduisant auprès des femmes, l'a rendu favori de son maître. » C'est l'éloge d'un courtisan.

J'ai cru devoir m'arrêter devant ce personnage, héros principal de la pièce de Rulhière. Le rôle qu'il a joué à Bordeaux de 1758 à 1788 a été trop important, pour qu'il ne mérite pas de fixer l'attention. Il n'existe aucun ouvrage qui puisse nous renseigner complètement sur le rôle de Richelieu à Bordeaux. Les auteurs qui en ont parlé, ne l'ont fait que très accidentellement. J'ai rassemblé ces quelques notes, sans avoir l'intention

(⁴) Rulhière, *Oeuvres*. Paris, 1819, t. II, p. 85 à 132.

de faire la biographie du maréchal duc de Richelieu, mais pour le faire plus connaître.

Je ne saurais mieux terminer cet article qu'en reproduisant le jugement que M. de Lescure, dans la *Biographie générale* de Didot, a porté sur Richelieu. Tout ce que j'ai pu voir, ouvrages imprimés ou documents manuscrits, me porte à admettre comme absolument exact ce jugement que M. de Lescure a si bien formulé sur notre gouverneur : « Son administration comme gouverneur de la Guyenne est demeurée proverbiale, tant elle peint au vif les inconvenients et les abus de ces délégations dont l'orgueil et l'impunité faisaient de véritables tyrannies. Sa hauteur et sa familiarité, son luxe et son avarice, son ignorance et son esprit, son mépris des Parlements et ses démêlés avec les évêques, ses galanteries scandaleuses, ses décisions arbitraires rappelèrent à Bordeaux ébloui de bals et de fêtes, envahi par les courtisanes et couvert de tripots, les temps orageux de ce duc d'Épernon que Richelieu, de l'aveu de Voltaire, n'avait pas été éloigné de prendre pour modèle. »

Il serait injuste de ne pas reconnaître qu'il eut une qualité supérieure dans sa position : il ne fut pas intolérant sur la question religieuse. Il faut répéter, avec M. l'abbé O'Reilly, qu'il mérite des éloges pour avoir protégé les malheureux juifs

portugais établis à Bordeaux. Dans le Languedoc, il avait eu déjà l'occasion de défendre les protestants contre les persécutions que les catholiques voulaient leur faire subir (¹). C'était là chose méritoire.

Né le 13 mars 1696 et baptisé le 15 février 1699, Richelieu avait eu pour parrain Louis XIV et pour marraine M^{me} Marie-Adélaïde de Savoie, épouse de Louis de Bourbon, duc de Bourgogne, celui-là même qui, en 1701, accompagnait, avec le duc de Berry, son frère le duc d'Anjou devenu roi d'Espagne.

Le 12 février 1711, Richelieu avait épousé Anne Catherine de Noailles, ils étaient tous deux âgés de quinze ans. Le 14 avril 1734, il épousait en secondes noces Marie-Sophie-Élisabeth de Lorraine, de laquelle il eut la comtesse d'Egmont.

Il mourut en son hôtel, rue Neuve-Saint-Augustin, le 8 août 1788.

LE CHEVALIER DE LA TRESNE.

Rulhière nous apprend que le chevalier de La Tresne accompagnait le maréchal de Richelieu à Bayonne et qu'il exerça dans cette ville son

(¹) *Histoire générale du Languedoc*, 2^e édition, in-4^o, t. XIII, p. 1110; des *Etudes historiques sur la province du Languedoc*, par E. Rosbach.

régiment de grenadiers royaux, que le maréchal passa en revue et que tout le monde trouva très beau.

Le chevalier de La Tresne était Bordelais; sa biographie ne figure dans aucun des ouvrages publiés sur notre pays. C'est ce qui m'engage à lui consacrer ici une notice qui le présentera à ses compatriotes.

Léonard-Casimir Le Comte, chevalier de La Tresne, appartenait à l'une des familles les plus considérables de la Guyenne. Cette famille était alliée à celle des de Thou, de Gourgues, d'Affis, de Pontac, d'Aulède, de Lalanne, etc. Son père, Louis-Armand Le Comte de La Tresne, chevalier d'honneur au Parlement, avait épousé dame Marie-Anne de Pontac. Il était petit-fils de Jean-Baptiste Le Comte, capitaine de La Tresne, premier président au Parlement de Bordeaux (¹). Il avait trois frères : Jean-Baptiste Le Comte, capitaine de La Tresne, président à mortier ; Louis Le Comte, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment du roi infanterie ; et Jean-Louis Le Comte d'Espiamont.

Le chevalier de La Tresne, d'après la *Chrono-*

(¹) Voir *Oraison funèbre de Jean-Baptiste Lecomte, capitaine de La Tresne*, prononcée à Bordeaux le 6 juillet 1703, dans l'église de la maison professe de la Compagnie de Jésus, par le P. Henri Ignace de Montaigne. Bordeaux, S. Boé, 1703, in-4°, 58 pages, avec ses armes gravées.

logie historique militaire de M. Pinard⁽¹⁾, fut enseigne au régiment de Piémont le 17 mai 1728. Promu au grade de lieutenant le 2 juillet 1730, il servait au siège de Kehl, trois ans après. Par commission du 10 novembre 1733 il leva une compagnie dans le même régiment, qu'il commanda à l'attaque des lignes d'Etlingen et aux sièges de Philisbourg en 1734, sur le Rhin, sur la Moselle et à l'affaire de Clausen en 1735, à la prise de Prague en 1741, au combat de Sahay, au ravitaillement de Frawemberg, à la défense de Thein, à la défense et à la retraite de Prague en 1742, à la bataille de Dettingen en 1743, aux sièges de Menin et d'Ypres, puis au camp de Courtray en 1744, à la bataille de Fontenoy, au siège et ville de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath en 1745, au siège de Bruxelles en janvier et février 1746.

Le 28 mars 1746, le chevalier de La Tresne obtint une commission pour tenir rang de colonel d'infanterie et le même jour un ordre pour commander un régiment des grenadiers royaux⁽²⁾ de

(1) Pinard, *Chronologie historique militaire*. Paris, 1764, in-4°, t. VII, p. 530.

(2) Voir sur les grenadiers royaux, leur organisation et leurs services : *Histoire des milices provinciales (1688-1791). Le tirage au sort sous l'ancien régime*, par Jacques Gebelin, docteur ès lettres. Bordeaux, Gounouilhou, 1882, p. 151.

Cet ouvrage, fait en grande partie à l'aide de documents inédits, renferme de nombreux renseignements sur cette partie de notre histoire locale.

son nom, avec lequel il servit au siège de la citadelle d'Anvers, à celui des ville et château de Namur, à la bataille de Raucoux, de la même année.

Les grenadiers royaux, dit M. Gebelin, se signalièrent tout particulièrement à l'assaut de Berg-op-Zoom, et ce fut grâce à eux que le comte de Lowendal put emporter la place. Parmi les officiers qui se distinguèrent le plus, était le chevalier de La Tresne. Le même régiment qu'il avait eu à la bataille de Lawfeld et au siège de Berg-op-Zoom, fut commandé par lui au siège de Maestricht par ordre du 15 février 1748.

En 1750 et 1751 il commanda, pendant la paix, un bataillon de grenadiers royaux.

Le président de La Tresne ayant écrit en faveur de son frère le chevalier, au ministre de la guerre d'Argenson, il en reçut la réponse ci-après datée de Marly le 29 mai 1752 (¹) :

« J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois, par laquelle vous demandés le commandement du château du Hâ pour M. votre frère; je ne perds point le souvenir de l'ancienne amitié qui a été entre nous; le roy est satisfait des services de M. votre frère, et vous ne devez point douter par ces raisons que je ne sois disposé à lui procurer les graces dont il peut estre susceptible, quant au commandement du château du

(¹) Bibliothèque de la Ville, Manuscrits, collection Itié.

Hâ, je le comprendrai, si vous le voulés, dans l'état de ceux qui demanderont ce poste lorsqu'il sera vacant, et je feray tout ce qui dependra de moy, auprès de Sa Majesté, pour luy faire obtenir, mais je dois en même temps, vous prévenir que je crains fort que ce soit un obstacle pour la suite, pour l'employer en tems de guerre, et que ce poste qui demande une espèce de résidence, ne le fasse exclure de ceux qui pourront luy procurer son avancement. J'ay l'honneur d'être, très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. — d'ARGENSON. »

Le chevalier de La Tresne ne dut pas insister pour avoir le commandement du château du Hâ; en tout cas il ne l'eut pas, car la *Chronique militaire* n'en fait pas mention. Colonel réformé à la suite du régiment de Piémont en quittant sa compagnie, il commanda par ordre du 11 janvier 1755 un régiment de grenadiers royaux et un régiment de son nom des mêmes troupes; par autre ordre du 16 février 1757, il le commanda sur les côtes cette année et la suivante.

Le 13 février 1759, un mois et demi avant le voyage du maréchal de Richelieu à Bayonne, M. de Tourny, qui était alors à Paris, écrivait au président de La Tresne (¹):

« Je ne puis trop vous dire, Monsieur, combien je suis charmé du grade que le roy vient d'accorder à

(¹) Bibliothèque de la Ville, Manuscrits, collection Itié.

M. votre frère en le nommant brigadier de ses armées, j'ay l'honneur de vous en faire mon compliment et de vous assurer que personne ne peut y prendre plus de part que moy. L'amitié dont vous m'honorez m'engage à vous apprendre en même temps la grâce que Sa Majesté vient d'accorder à mon frère en le nommant colonel du régiment de la reine cavalerie. Je suis persuadé que cet événement vous fera aussi plaisir.

» J'ai l'honneur d'être avec un respect infiny, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. — DE TOURNY. »

Le 2 avril 1759, le chevalier de La Tresne partait avec Rulhière pour accompagner le maréchal de Richelieu. Son régiment était à Bayonne

Après le retour de Bayonne, le chevalier resta quelques jours à Bordeaux pendant que son régiment était dans le Médoc. Le 16 janvier 1760, il reçut une lettre de l'un de ses chefs militaires, qui dut l'affecter beaucoup à en juger par la minute⁽¹⁾ de sa réponse à cette lettre.

M. de La Villeurnois venait de passer la revue du régiment de La Tresne, il y avait remarqué le peu de talent des officiers, et avait appris que quelques capitaines gardaient pour eux la paye destinée aux grenadiers royaux qu'ils commandaient. Le chevalier de La Tresne expose dans sa lettre la justifica-

(1) Bibliothèque de la Ville, Manuscrits, collection Itié.

tion de ses actes. « J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 16 de ce mois, je l'ai lue avec d'autant plus de douleur que depuis trente ans que je sers et quatorze que je suis à la tête d'un régiment, c'est la première fois que j'ay reçu des reproches de mes supérieurs, et qu'ils ayent eu lieu de douter de mon zèle et de mon exactitude. » Il reconnaît que la paye de quelques hommes a été retenue par leurs capitaines, mais il montre la difficulté qu'il éprouve pour se renseigner, personne ne se plaint, nul ne l'avertit. Ce n'est qu'après de minutieuses recherches qu'il a pu constater ces détournements, qu'il a, du reste, forcé les capitaines coupables à restituer. Il parle de l'esprit défectueux de la milice importé parmi les grenadiers royaux. Les officiers subalternes sachant qu'ils n'obtiendront aucun avancement ne cherchent ni à acquérir du talent, ni à se servir de celui qu'ils ont. Leur colonel est impuissant à porter remède à cet état de choses, parce qu'il ne propose ni aux lieuténances ni aux compagnies; presque aucune grâce ne s'accordant sur les mémoires qu'il présente, il n'a d'autres moyens pour se faire obéir que d'employer les punitions, moyen souvent infructueux, lorsque les récompenses ne partent pas de la même source. Il termine ainsi sa justification : « J'ose vous assurer qu'il n'y a point de régiment mieux tenu, quant à l'habillement, l'armement et

l'équipement, qui fasse mieux les évolutions et qui serve avec plus d'exactitude et où la discipline soit mieux observée. Ce témoignage vous sera rendu par tous les officiers généraux sous lesquels il a servi et M. le marquis d'Amont qui commande à Bayonne peut vous l'attester. »

Le chevalier de La Tresne demandait au maréchal de Richelieu un congé pour aller aux eaux de Barèges où le gouverneur se trouvait lui-même ; le maréchal lui répondit le 11 août 1760 :

« Je suis bien faché, Monsieur, de ce que le mauvais état de votre santé vous oblige d'avoir besoin des eaux de Barèges, mais dès que les médecins jugent nécessaires que vous y veniez chercher du soulagement, j'y consens très volontiers, et vous prie d'être aussi persuadé de l'intérêt que je prends à votre rétablissement que de la sincérité des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. — LE M. DUC DE RICHELIEU. »

Cette lettre est de la main d'un secrétaire, le gouverneur l'a seulement signée.

En 1761 et 1762 le chevalier de La Tresne était à l'armée d'Allemagne, il assista à l'affaire de Filinghausen. Le 24 juin 1762 il recevait une lettre du duc de Lorge (1), au sujet d'une demande qu'il allait faire au ministre pour obtenir la nomination de M. de Montlezun, major du régiment de

(1) Bibliothèque de la Ville, Manuscrits, collection Itié.

Soissonnais, en qualité de lieutenant-colonel du régiment de La Tresne. Le duc de Lorge s'intéresse à cet officier et promet d'appuyer la demande du chevalier. Cette lettre est suivie d'un post-scriptum plus important que la lettre elle-même. Le duc de Lorge écrit:

« L'intérêt que je prends à ce qui vous regarde m'oblige de vous recommander de haranguer de nouveau vos officiers pour qu'ils soient plus exacts que par le passé à veiller qu'aucun de leurs grenadiers ne s'absentent pour aller chez eux. C'est toujours aux officiers qu'il faut s'en prendre quand une troupe n'est pas disciplinée. J'auray aussi bien des choses à vous dire sur la façon dont les six cents grenadiers ont été tirés; vous avez assuré le ministre par votre lettre du 30 que rien ne manquerait à l'équipement de ces six cents hommes, et tout y manque. Aussitôt que vous aurés mis en marche tous les travailleurs qui doivent aller au Verdon, et mis en règle ce qui vous restera de votre régiment à Lesparre, recommandez à celuy que vous laisserez commandant à votre place de faire faire trois appels par jour, pour qu'aucun grenadier ne s'écarte; dès que vous serez de retour ici, j'aviseray aux moyens de faire rejoindre sans perte de temps tout ce qui est absent et à remédier aux désordres de tout ce qui manque des six cents hommes qui doivent s'embarquer. — LE DUC DE LORGE. »

Cette lettre porte cette suscription: *A Monsieur le chevalier de La Tresne, brigadier des armées du Roy, commandant au Médoc à Lesparre.*

Je ne sais ce que répondit M. de La Tresne qui recevait un mois après, le 25 juillet, en se démettant de son régiment, le brevet de maréchal de camp.

Le chevalier de La Tresne hérita de son cousin le marquis de Lalanne, que Rulhière rencontre avec Richelieu au retour de Bayonne.

LE PRÉSIDENT DE LALANNE.

Le plaisir de voir M. le maréchal, dit Rulhière, fit aussi sortir de sa retraite un ermite du voisinage.

Le sage président Lalanne,
A qui tout citadin ne semble qu'un profane,
Qui des soins de ce monde à présent délivré,
S'applaudit d'une paix si grande,
Et ressemble au rat retiré
Dans un fromage de Hollande.

Le président de Lalanne, allié à la famille de La Tresne, l'était aussi à celle de Pontac. Lancelot de Lalanne, second président au Parlement de Bordeaux, patron de Villandraut, vicomte de Pommiers, baron d'Uzeste, de Roaillan, etc., avait épousé en 1587 Finette de Pontac (¹), celle à

(¹) *Archives historiques de la Gironde*, t. XI, p. 178-179. — Testament de Finette de Pontac.

laquelle Jehan d'Intras a dédié l'une de ses œuvres. Finette de Pontac, dame des Jaubertes, eut de ce mariage sept enfants, quatre garçons et trois filles : 1^o Sarran de Lalanne, deuxième président au parlement, patron de Villandraut et vicomte de Pommiers; 2^o Louis de Lalanne, conseiller au Parlement et baron d'Uzeste; 3^o Léon de Lalanne, abbé de Saint-Ferme; 4^o Alphonse de Lalanne, baron de Roaillan; 5^o Marguerite de Lalanne, veuve de M. d'Essenault, conseiller au Parlement; 6^o Diane de Lalanne, veuve du baron de Roquetaillade (messire Tobie de Lansac); 7^o Louise de Lalanne, religieuse du Paravis.

La biographie du président Lalanne est inconnue, je n'entreprendrai pas de l'écrire, je me contenterai de donner ici quelques renseignements suffisants pour la faire connaître en partie. — Le président paraît avoir été un homme fort aimable, ceux qui ont eu des rapports avec lui en ont parlé dans leurs lettres en très bons termes. — J'examinerai rapidement les pièces qui l'intéressent en extrayant ce qui peut être utile à retenir. Il avait à Bordeaux un procureur chargé de ses affaires, qui lui écrivait pendant qu'il habitait sa terre de Roaillan. — Le 2 juin 1753, Pax, son procureur, lui écrit pour affaires d'intérêts; à la fin de sa lettre il lui apprend que Beaujon aîné, négociant de Bordeaux, a été trouvé mort la nuit dans sa chaise de poste, en

allant à Paris; cette nouvelle a été répandue en ville par M. le duc d'Aiguillon qui venait d'arriver et elle a été confirmée par le courrier. M. Balan, conseiller à la cour des aides, était le beau-frère de Beaujon. — En post-scriptum, M. Pax écrit : « M. de Gourgue fut reçu hier » au Parlement.

Une lettre datée du 31 juillet 1758 et écrite par M. de Chazelles, nous apprend que déjà, « M. le président de Lalanne est très bien avec M. le duc de Richelieu. » — Rulhière dans sa relation appelle le président ermite; ce nom devait lui être généralement attribué, cela ressort de plusieurs lettres. Une dame lui écrivait de Bordeaux :

« Vous êtes donc tout à fait sage, Monsieur le Président, puisque vous savez trouver le bonheur loin du bruit et du tumulte. Une vie épicienne au milieu des bois ou dans des prairies, paraît un être de raison aux gens qui ne connaissent que le monde, mais vous leur apprendrez par les détails fréquents qu'ils auront des délices même de votre vie champêtre, que nous trouvons notre bonheur en nous-même et que l'homme vraiment sage ou vraiment philosophe se rend heureux ainsi que ses entours. »

Le 2 mai 1760, M. Lalanne vendait à M. Nicolas-Pierre de Pichard, chevalier, baron de Saucats, avocat général au Parlement, demeurant en son hôtel, rue du Mirail, l'état et office de président à mortier audit Parlement de Bordeaux, dont

M. Lalanne était pourvu depuis le 26 juillet 1732. — Cette charge fut acquise par le président de Pichard au prix de cent quatorze mille livres. — Le 21 septembre 1749, M. Lalanne avait vendu cent vingt mille livres sa terre d'Uzeste qui appartenait à la famille Lalanne depuis 1586. Cette terre fut acquise par Antoine Groc, conseiller du roi, garde des sceaux près la cour des comptes de Guyenne.

Le 8 mai 1760, M. de Lamoignon crivait au président de Lalanne (¹) :

« Monsieur, je suis bien faché que vostre santé ne vous permette pas de continuer vos fonctions dans une place que vous remplissés depuis 27 ans avec tant de distinction. Les lettres d'honoraire que vous demandés ne peuvent vous estre refusés après un aussy long service et vous pourrés les faire présenter au sceau après que vostre successeur aura esté reçu.

» Je suis, Monsieur, vostre très humble et affectionné serviteur. — DE LAMOIGNON. »

Le 6 décembre 1759, J.-B. de Lalanne, seigneur de Roaillan, marquis d'Uzeste et autres lieux, prêta au collège des jésuites, à titre de fonds perdus et moyennant une rente viagère de trois mille livres par an, la somme de trente mille livres en écus monnayés. On sait qu'après la banqueroute du

(¹) Bibliothèque de la Ville, Manuscrits, collection Itié.

père La Valette les jésuites furent poursuivis par leurs créanciers, et qu'une administration fut chargée de veiller à leurs intérêts. Le bureau de cette administration des biens des jésuites à Bordeaux se composait du premier président, du procureur général, de l'archevêque, du plus ancien jurat gentilhomme, des deux plus anciens notables et du principal du collège. Le règlement des sommes dues fut fixé à trente-cinq pour cent.

En 1763, le président Lalanne fut nommé premier syndic des créanciers des jésuites de Bordeaux; il eut une correspondance suivie avec le syndic des créanciers de Paris (¹).

La Compagnie de Jésus fut réformée à la suite des réclamations nombreuses qui s'élèvèrent contre elle; pendant le même temps, M. de Choiseul travaillait à la réforme des troupes. On fit courir à ce propos une pièce de vers attribuée à l'abbé de Latteignant (²) :

Brave officier, bon militaire,
La réforme te désespère;
Que cela ne t'attriste pas...
Je veux que tu t'en glorifie :
Jésus est dans le même cas;
On réforme sa compagnie.

(¹) La Bibliothèque de la Ville possède une partie des papiers du président Lalanne sur cette affaire. Collection Itié.

(²) Touchard-Lafosse, *Les Chroniques de l'Œil-de-Bœuf*, t. IV, p. 110.

Le président Lalanne, depuis qu'il avait vendu sa charge, demeurait le plus souvent dans sa terre de Roaillan, se livrant à l'amélioration de la culture et au plaisir de la chasse. L'évêque de Bazas, Grégoire de Saint-Sauveur, constate à son tour le goût du président pour la campagne. Il lui écrivait de Bazas le 16 juin 1764 :

« J'étais dans la plus vive impatience, Monsieur, de rendre mes homages à l'ermite de Roaillan et je me rendray au jour indiqué, c'est-à-dire demain, avec l'empressement que j'auray toute ma vie de luy renouveler les assurances du très sincère et respectueux attachement avec lequel je suis son très humble et très obéissant serviteur. — L'ÉVÊQUE DE BAZAS. »

Le 2 avril 1764, M^e Pax, procureur au Parlement, écrivait au président Lalanne au sujet de diverses affaires; puis il lui raconte les nouvelles de la ville :

« Je ne scay si l'éclipse vous aura paru sensible, ce qu'il y a de vray c'est qu'icy cela n'a fait nulle censation dans l'air; il est vray qu'il a tombé jusqu'après onze heures un peu de pluye sans estre abondante puisqua onze heures et demy sortant de la dernière messe des Jacobins où il n'y avait pas vingt personnes, j'ay fait un tour à Tourny et ay vu le sieur Larroque à la galerie de Messieurs les Académiciens (¹), à qui

(¹) M. Larroque examinait l'éclipse qu'il avait annoncée dans son *Discours sur l'éclipse annulaire du soleil qui doit arriver le 1^{er} avril 1764; avec le détail de ses principales circonstances calculées pour la ville de Bordeaux.* (Bibliothèque de la Ville, *Manuscrits de l'ancienne Académie*, t. XIV, pièce 3.)

jay crié à la prochaine, on m'a rapporté que deux fraters se promenaient derrière les allées de Tourny vers les dix à onze heures avec chacun une lanterne; c'est assez singulier ce badinage. »

M. Larroque écrivait au président de Lalanne pour le remercier de tous les bienfaits qu'il recevait de lui. Il lui apprend que le feu vient de détruire la raffinerie de M. Taudin, qui était devant le cimetière de Sainte-Croix. « M. Boucherie, voisin et parent de M. Larroque, qui tenait cette raffinerie avec MM. Nairac frères, est celui qui a le plus perdu dans cet incendie. »

L'académicien Larroque était protestant, et c'est sans doute à cette circonstance qu'il dut d'obtenir d'un correspondant de Voltaire, qui habitait Montauban, communication de la lettre suivante (¹), que je crois, recherches faites, inédite. Voltaire écrivait :

« A Ferney, le 16 janvier 1769.

» Non je ne suis pas mort; je vous aime autant que je déteste la superstition, et tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines, je combattrai le monstre de l'intolérance. J'espère envoyer bientôt les Sirvens à Toulouse. Les choses sont bien changées, le Parlement commence à ouvrir les yeux; les hommes s'éclairent peu à peu, le fanatisme commence à être écrasé, et la raison rentrera dans ses droits. »

(¹) Bibliothèque de la Ville, Manuscrits, collection Itié.

M. Larroque reçut de son ami, le correspondant de Voltaire, la copie de cette belle lettre, et il s'empressa à son tour de la transcrire pour l'envoyer à M. de Lalanne. L'affaire Sirven est trop connue pour qu'il soit utile d'en parler. En lisant les lettres que Voltaire écrivait à son héros, le duc de Richelieu, on peut croire qu'il fait devant le maréchal des grimaces intéressées. Mais en lisant les lettres relatives à l'affaire Sirven et à l'affaire Calas, on sent vibrer en lui un grand sentiment d'humanité et de justice.

Les lettres nombreuses que recevait le président Lalanne, montrent qu'il était un homme instruit, aimable. Quand on parle de lui, on se sert de termes affectueux; il se plaisait à faire le bien, et parmi tous les documents que j'ai lus pour apprendre à le connaître, il ne s'en est pas trouvé un seul qui pût atténuer le moins du monde cette impression. Il était juste, honnête et serviable autant qu'on le peut être.

Richelieu, on le comprend, devait rechercher l'amitié d'un homme dont l'influence était sérieuse. Il le cajolait, le comblait de gracieusetés. En retour le président dut se servir de ses relations avec le gouverneur de Guyenne, pour protéger ceux qui s'adressaient à lui. Ces relations durèrent jusqu'à la mort du président; tous les ans, pendant que Richelieu était à Paris, il recevait de Périgueux

un pâté de quatre perdrix rouges aux truffes, aux approches du carnaval. Ce pâté coûtait bien à M. de Lalanne quarante livres avec le port à Bordeaux, mais il sortait de la maison d'un habile faiseur, Villereynier de La Gatine, pâtissier à Périgueux.

Nous avons vu précédemment que M. de Lalanne vendit sa terre de Roaillan en 1772 à M. de Gourgues et qu'il s'employa auprès du gouverneur de Guyenne pour obtenir la suspension de l'exil de ce conseiller au Parlement.

Voici une lettre du maréchal duc de Lorge à M. le président de Lalanne; elle lui parvint peu de jours avant sa mort. La nature des renseignements qu'elle contient, m'engage à la publier ici. Le duc de Lorge écrivait de Paris le 24 juin 1774 :

« Je cognois il y a longtemps, Monsieur et très cher Président, votre sensibilité pour les événements qui intéressent vos amis; lattachement que javois pour M. le duc d'Eguillon et la reconnaissance que je lui ai voué des services essentiels qu'il m'a rendu; vous étaient incognus; je lui serai attaché tant que j'existerai, et je partage ainsi que vous, tout le chagrin que les militaires doivent avoir de perdre un semblable ministre; mais je ne peuts mempecher de vous dire quil a fait et prits son party en homme d'esprit *et de courage*; sa retraitte est honorable et il est *regreté* de tous les honestes gens; il part aincessamment pour son chateau de Veret, et reviendrat faire son service de sa charge des cheveaux légers lorsque la cour serat

à Fontainebleau; votre gouverneur est à présent à Richelieu, il a soutenu les évenements de la cour avec sang froid et courage; vous l'aurez incessamment à Bordeaux; il est parti un peult frapé regardant sa fin procheine; si ce sentiment pouvait le faire penser qu'il y a une autre vie il serait plus heureux; pour moy qui y pense souvent, cela me fait supporter *mes infirmités, qui sont sans nombre*; malgré mon état, je compte partir incessamment pour Besançon, où je compte rester jusquau 15 d'octobre prochain. En quelque lieu que j'habitte vous y aurez toujours, mon très cher Président, un ami qui vous a voué un attachement sincère il y a longtemps et pour toujours. —
L. D. DE LORGE.

» On attend avec impatience l'évènement de l'inoculation du roy et des deux princes et de M^{me} la comtesse d'Artois; jusqua présent ny fièvre ny petite vérolle nont parues. Le roy a tenu les conseilles ordinaires et a travaillé jusqu'à présent avec tous ses ministres. »

Le président de Lalanne mourut le 14 juillet, regretté de tous ceux qui avaient eu le bonheur de le connaître, dit M^{me} Chazot-Duplessy à sa fille.

Il habitait à Bordeaux dans la rue Porte-Dijeaux. C'est lui qui avait fait bâtir par les frères Laclotte une charmante maison située devant la terrasse du Jardin-Public, sur laquelle donnait une sortie. MM. les jurats y logèrent M. le comte de Fumel, commandant des troupes de la province de Guyenne.

LA COMTESSE D'EGMONT

Rulhière adressait en 1759 une pièce de vers à M^{me} la comtesse d'Egmont, au sujet du projet qu'elle venait de former de se faire inoculer. M^{me} Chazot-Duplessy nous a conservé cette pièce inédite que la Société des Bibliophiles de Guyenne publie à la suite du *Voyage à Bayonne*.

On a beaucoup écrit sur M^{me} la comtesse d'Egmont, mais la plupart des auteurs qui se sont occupés d'elle n'en ont fait que le sujet d'un roman. Il n'est pas inutile de rechercher au milieu de ces écrits et parmi ceux qui sont historiques, les renseignements relatifs à la vie et à la physionomie de la fille du maréchal duc de Richelieu.

La comtesse d'Egmont a habité Bordeaux pendant plusieurs années; son influence a pu se faire sentir dans notre ville, à ce titre elle doit intéresser les bibliophiles bordelais. C'est pourquoi nous lui consacrons ces pages.

Jeanne-Sophie-Élisabeth-Louise-Armande-Sep-timanie naquit à Montpellier le 1^{er} mars 1740. Elle était fille du maréchal duc de Richelieu et de Marie-Élisabeth-Sophie de Lorraine, seconde fille du prince de Guise. Richelieu, malgré son libertinage, adorait sa fille. « Belle, pétillante d'esprit, dit

l'un des biographes du maréchal duc (¹), affable, bienfaisante, mettant tout le monde à sa place, chacun la vit des mêmes yeux que son père. Son éducation avait été l'ouvrage de sa tante, abbesse du Trésor. L'âge n'avait fait que développer les grâces naturelles qui la mirent au rang des plus jolies femmes de la cour. »

Le maréchal de Richelieu, d'après le même biographe, désirait marier sa fille avec le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, avec lequel il était très lié. Les jeunes gens se plaisaient, mais M^{me} d'Aiguillon, la douairière, qui fut consultée avant de conclure le mariage, s'opposa fortement à son exécution, prétextant que la fille du duc de Richelieu ne pouvait épouser le petit-fils de Fouquet, qu'elle estimait de trop petite extraction. Sur ces entrefaites le comte d'Egmont demandait sa main.

Casimir-Pignatelli d'Egmont, né le 6 novembre 1727, appelé successivement marquis de Renty, duc de Bisache, marquis de Pignatelli et comte d'Egmont, maréchal de camp des armées du roi (²), épousa le 10 février 1756 la fille du maréchal duc de Richelieu.

L'auteur des Mémoires apocryphes de la mar-

(¹) Faur, *Vie privée du maréchal de Richelieu*. Paris, 1791, t. II, p. 148.

(²) Pinard, *Chronologie militaire*, t. VI. Lieutenants généraux, p. xix et suiv.

quise de Créqui (1), Cousen, le préteudu comte de Courchamps, parle longuement de la comtesse d'Egmont; il raconte ses amours platoniques, peint son caractère et entremêle la fiction et l'histoire de telle sorte que l'on ne saurait toujours le prendre au sérieux. Cet historien fantaisiste avait reçu les confidences de quantités de vieilles dames d'autrefois, dit M. de Sainte-Beuve (2), et savait à ravir le menu de ce haut commérage. Il avait par devers lui, sans doute, des correspondances, des journaux manuscrits, peut-être des malles remplies de vieux papiers, mais surtout des souvenirs de conversations à n'en plus finir.

Il est admissible que Cousen, connaissant quelques contemporains de M^{me} d'Egmont, ait été bien renseigné sur quelques particularités de la vie de la fille du maréchal duc de Richelieu. Ce qu'il en dit est d'accord avec les témoignages laissés par l'auteur de la *Vie privée du maréchal de Richelieu*. Cousen écrit, dans les *Souvenirs de la marquise de Créqui*.

« On n'a jamais été plus étrangement déraisonnable et plus injustement calomniée que ne l'a été madame d'Egmont, mais on est forcé de convenir

(1) *Souvenirs de la marquise de Créqui, de 1710 à 1803.*
Paris, Garnier.

(2) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. XII, p. 367.

qu'elle y donnait sujet par un air de préoccupation romanesque (¹).

» Je n'entreprendrai pas de vous décrire exactement cette charmante personne, parce qu'elle était pourvue d'une grâce indéfinissable. C'était un composé de charmes, d'esprit, de politesse noble, de traditions parfaites et d'originalité piquante, avec des manières exquises et comme une élégance parée sous laquelle on entrevoyait un germe de mort prochaine. Elle était grande et svelte: elle avait des yeux bruns ou gris, dont la couleur était assortie à son impression du moment. On n'a jamais revu des yeux pareils à ceux-là pour les variétés de leur impression ni pour leur effet magique (²). »

Rulhière, dans l'une des nombreuses pièces de vers qu'il adressa à M^{me} d'Egmont, parle ainsi de ses yeux :

Beau masque, on vous connaît; la preuve, la voici:
 Vous êtes belle et jolie,
 Et pourtant la nature oublie
 Sur chacun de vos yeux la moitié d'un sourcil;
 Ce caprice a même son charme,
 L'Amour a su s'en faire une arme;
 Et n'a-t-il pas souvent blessé,
 En se servant d'un arc cassé?

Les vers de Rulhière, les éloges incessants qu'il adressait à la comtesse d'Egmont, ont fait supposer

(¹) *Souvenirs de la marquise de Créqui*, t. II, p. 194.

(²) *Id.*, t. II, p. 200.

que le poète avait été un amoureux favorisé par la fille de Richelieu. L'auteur des *Souvenirs de la marquise de Créqui* combat ces histoires de galanterie. La comtesse d'Egmont se serait éprise, avant son mariage, du comte de Gisors qu'elle voulait épouser. Le duc de Richelieu n'ayant pas autorisé ce mariage, sa fille en conçut un violent chagrin. Ils ne s'étaient jamais parlé que le langage des yeux, dit M. Cousen, mais le souvenir du comte de Gisors était, même après sa mort, resté tellement gravé dans le cœur de la comtesse d'Egmont, qu'elle s'évanouissait dès qu'elle entendait prononcer son nom.

M. Cousen raconte qu'après la mort du comte de Gisors, la fille du gouverneur de Guyenne s'éprit d'un jeune homme qui ressemblait extraordinairement au comte de Gisors. C'était, dit-il, un frère de la main gauche que le maréchal de Belle-Isle n'avouait pas. La comtesse le voit, l'aime d'un amour platonique et meurt quand il disparaît. Ce n'est jamais d'un courtaud de boutique qu'il a été question, ajoute M. Cousen, et les mauvais romanciers ont confondu l'aventure de M^{me} d'Egmont avec une des histoires de la duchesse d'Orléans.

Ce récit des amours pures de la comtesse d'Egmont paraît toucher bien plus au roman qu'à l'histoire. Des documents authentiques, émanés de la plume de cette grande dame, permettent cepen-

dant de croire à l'exactitude des renseignements fournis par M. Cousen sur le caractère de la fille du duc de Richelieu. Quoi qu'il en soit, ce récit a donné naissance à deux romans dont la comtesse est l'héroïne principale.

M. Jules Janin, charmé par ce joli sujet de légende, s'empara des racontars de Cousen. Enlevant les bavardages hors de propos de la prétendue marquise de Créqui et en modifiant la rédaction, il écrivit l'attrayante nouvelle dont le titre porte le nom de la *Comtesse d'Egmont*. Mais il oublia de nommer l'auteur auquel revenait le mérite de l'invention ou du récit. Le style et quelques modifications légères dans le roman forment l'œuvre personnelle de Jules Janin; en négligeant d'indiquer l'auteur des *Souvenirs de la marquise de Créqui*, il a commis bel et bien un larcin littéraire.

Plus scrupuleuse a été M^{me} Sophie Gay, la mère de M^{me} Émile de Girardin, en publiant son livre sur la comtesse d'Egmont (¹). M^{me} S. Gay déclare que c'est à l'auteur des *Mémoires de la marquise de Créqui* qu'elle emprunte la trame de son œuvre. Le roman est largement développé; on sent que l'auteur s'est laissé séduire, entraîner par l'attrait de son sujet. L'œuvre est agréable à lire, mais la

(¹) Sophie Gay, *La comtesse d'Egmont*. Nouvelle édit. Paris, M. Lévy, 1870, in-8°.

fiction y tient une part beaucoup plus large que l'histoire. Il y a cependant quelques recherches; des documents authentiques servent à appuyer la légende sur la réalité.

M^{me} Sophie Gay, en lui dédiant son livre, écrivait à M^{me} Récamier : « Les correspondances, les mémoires contemporains de la comtesse d'Egmont parlent tous de sa beauté gracieuse, de son charme irrésistible et de cette bonté spirituelle qui lui soumettait les cœurs de tout âge; il me semble n'en pouvoir mieux donner l'idée qu'en plaçant votre nom à côté de son portrait; et puis, cet hommage vous rappellera ma constante amitié. »

L'œuvre historique que M. Camille Rousset a consacrée au comte de Gisors (¹) ne fait aucune allusion aux prétendus rapports du fils du maréchal de Belle-Isle avec la fille du maréchal de Richelieu. Ce qu'il nous apprend sur le comte de Gisors et son père, démontre combien les romanciers ont travesti le caractère de ces deux hommes.

Le *Journal de Verdun*, la *Gazette de France* et plusieurs autres papiers publics nous renseignent sur le mariage de la fille du maréchal de Richelieu avec le comte d'Egmont. L'évêque de Saint-Pons donna, aux jeunes époux, la bénédiction nuptiale dans l'hôtel de Richelieu. Il y eut de magnifiques

(¹) Rousset (C.), *Le comte de Gisors (1732-1758). Étude historique*. Paris, Didier, 1868, in-8°.

fêtes. Le fameux comte de Bonneval fit, à cette occasion, une pièce de vers (¹) publiée en 1756 par le *Journal de Verdun*. Évoquant le souvenir du grand cardinal de Richelieu, il s'adresse à son ombre :

Viens signer avec nous un traité d'alliance
 Entre l'Hyménée et l'Amour;
 De ce rare traité chacun sent l'importance,
 Seul il peut décider du bonheur des mortels,
 Et nous ne verrons plus aux pieds de nos autels
 Des vœux formés par l'imprudence,
 L'intérêt, ou la complaisance;
 Sophie et Casimir ne suivent que leur cœur,
 Tout le monde applaudit d'avance à leur bonheur.

Ces petits vers de mirliton ressembleraient fort à une épigramme mordante, si la légende du comte de Gisors était vraie.

Restif de la Bretonne, d'après une note que me communique le savant bibliographe, M. Gustave Brunet, met en scène la comtesse d'Egmont et lui fait jouer un singulier rôle, dans l'étrange autobiographie qu'il a intitulée *Monsieur Nicolas*; il avance (²) que la comtesse, mécontente de son mari qui la négligeait et voulant devenir mère, s'adressa à une entremetteuse qui lui procura un rendez-vous avec Restif; la chose eut lieu le 27 mai 1756, et la comtesse qui est désignée de la façon la plus claire,

(¹) *Journal de Verdun*, 1756, p. 366.

(²) Restif de la Bretonne, *Monsieur Nicolas*, t. VI, p. 903.

sans toutefois être nommée, dit M. Brunet, obtint ce qu'elle désirait. Hâtons-nous de dire d'ailleurs que les récits que fait Restif de ses immombrables aventures galantes, doivent être regardés comme les fruits de son imagination, ou tout au moins comme singulièrement exagérés.

L'assertion de Restif ne se discute même pas; à qui fera-t-on croire qu'une jeune fille à peine âgée de seize ans ait été tentée de jouer un tel rôle trois mois après son mariage avec un homme jeune, comme l'était le comte d'Egmont?

Il est utile de signaler ces calomnies lancées à la légère par des auteurs désireux de dire des choses piquantes, sans souci des choses vraies. Il en est de ceux qui écrivent, comme de ceux qui parlent, souvent les calomnies les plus noires circulent par la faute de gens désireux de faire un trait d'esprit. Que leur importe la vérité, n'est-elle pas trop longue à rechercher? Suivant les besoins de la cause, suivant l'humeur de l'auteur, tel risque, sans preuves, de passer pour un dieu ou pour un diable. La réputation des autres ne coûte guère à l'auteur qui recherche les succès faciles, et malheureusement le nombre en est grand.

La comtesse d'Egmont était la fille d'un homme libertin, donc elle devait être libertine; son père était orgueilleux, autoritaire, donc elle était orgueil-
leuse et pédante. Cette logique apparente mais

souvent fausse suffit à beaucoup d'écrivains qui épargnent leur peine au détriment de la vérité. De là cette réputation faite à M^{me} d'Egmont, de là les erreurs commises de bonne foi par les écrivains qui se sont laissé prendre aux apparences.

M^{me} d'Egmont aimait les arts, elle fit faire plusieurs tableaux à Joseph Vernet auquel elle donna un jour une tabatière d'or. M. Léon Lagrange, le biographe des Vernet, a publié, dans le sixième volume des *Archives de l'Art français*, une lettre anonyme adressée par une dame à Joseph Vernet, le 1^{er} juin 1753. Recherchant le nom de l'auteur de cette lettre, M. Lagrange écrit : « Quant à M^{me} d'Egmont, les mémoires du temps s'accordent à la représenter comme une femme d'esprit, vive, passionnée, et quelque peu libertine. Joseph Vernet aurait-il fait un brin de cour à la belle comtesse qu'il rencontrait aux soupers de M^{me} Geoffrin, ou la grande dame trouva-t-elle amusant de jouer au sentiment avec un artiste? »

Or, savez-vous quel âge avait la *grande dame*? Treize ans. M. Lagrange ignorait qu'elle était née en 1740; il n'aurait pas à coup sûr lancé son hypothèse, s'il eût été mieux renseigné. Mais pourquoi ne pas se renseigner? Pourquoi ternir une réputation sans autres preuves que d'ingénieuses déductions, qui ne pèchent... que par la base?

M. Geffroy va heureusement nous donner des

renseignements plus précis, plus exacts, sur le caractère de la fille du gouverneur de Guyenne. C'est dans la collection des *Archives des Missions scientifiques et littéraires* (¹) et dans son ouvrage sur *Gustave III et la cour de France* (²), que M. Geffroy a placé les renseignements que nous allons résumer.

Le 4 février 1771, Gustave III arrivait à Paris. Rulhière fut pour lui un guide d'autant plus utile, dans les salons de la haute société parisienne, qu'il venait de donner une preuve sérieuse de désintéressement et de courage. Étant secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg, dit M. Geffroy, Rulhière avait écrit une histoire détaillée de ce dont il avait été le témoin bien informé lors de l'avènement de Catherine II. L'impératrice, qui redoutait la publication d'un tel ouvrage, lui avait fait offrir par son agent à Paris, le baron Grimm, 30,000 livres pour qu'il fit certaines suppressions; il avait refusé, et l'on n'avait pu obtenir de lui autre chose que la promesse de ne point publier son livre avant la mort de Catherine. Le duc de La Rochefoucauld avait désigné, en 1769, Rulhière pour écrire l'his-

(¹) *Archives des Missions scientifiques et littéraires. Choix de rapports et instructions publiés sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et des cultes.* Paris, Impr. Impér., 1856, t. V, p. 416 à 436.

(²) A. Geffroy, *Gustave III et la cour de France.* Paris, Didier, 1807, in-8°, 2 vol, t. I, p. 115, 226 et s.; t. II, p. 359 et s., 373 et 418.

toire de Suède. C'est ainsi qu'il entra en rapport avec le futur roi de Suède.

La comtesse d'Egmont fit la connaissance de Gustave III dont elle devint l'amie la plus ardente, dit M. Geffroy, par l'intermédiaire de Rulhière. Gustave était dans la loge de la comtesse d'Egmont, à l'Opéra, quand le comte de Creutz vint, le 1^{er} mars 1771, lui annoncer la mort subite du roi Adolphe-Frédéric, son père, auquel il succédait sur le trône de Suède. La fille de l'autoritaire gouverneur de Guyenne lui dit aussitôt : « Contentez-vous, sire, d'être absolu par la séduction, ne le réclamez jamais comme un droit (1). »

Le nouveau roi de Suède pendant son séjour à Paris allait quelquefois chez la duchesse douairière d'Aiguillon qui lui adressait des vers, et chez la comtesse d'Egmont qui causait politique avec lui. Après son départ, il correspondait familièrement avec quelques grandes dames dont les lettres sont conservées aujourd'hui dans les papiers d'Upsal. Les lettres les plus longues et les plus importantes sont celles des comtesses d'Egmont, de La Marck et de Boufflers.

Avant d'examiner les écrits de la comtesse d'Egmont, M. Geffroy esquisse sa biographie : « Comme toutes les nobles dames de son temps,

(1) A. Geffroy, *Gustave III et la cour de France*, t. I, p. 116.

dit-il, elle avait admis dans sa familiarité les gens de lettres : Jean-Jacques Rousseau lui lut en partie ses *Confessions* et admira combien elle en était émue ; Marmontel la rencontrait aux dîners de madame Geoffrin et vante son prestige ; Rulhière enfin, qu'elle encouragea constamment, lui garda un long souvenir et fit des vers en son honneur :

D'Egmont avec l'Amour visita cette rive ;
Une image de sa beauté
Se peignit un moment sur l'onde fugitive.
D'Egmont a disparu : l'Amour seul est resté (¹). »

Si l'on a recours aux portraits que les écrivains de son temps ont laissés de madame d'Egmont, on se persuade, mais sans bien concilier leurs témoignages avec ceux de sa biographie connue, que les charmes de sa personne ont été pour beaucoup dans sa domination souveraine. Horace Walpole, en 1765 et 1766, la dépeint comme ayant une figure assez peu régulière, mais délicieusement jolie ; il la dit aimable, gaie et de charmante conversation. M^{me} de Genlis lui trouve une grâce exquise malgré sa mauvaise santé, mais quelque chose de maniére dans la figure comme dans l'esprit. : « Je crois, dit-elle, qu'elle n'était que singulière et non affectée ; elle était née ainsi. On

(¹) Voir *Oeuvres de Rulhière*. Paris, 1819, t. VI, p. 445. Cette pièce est reproduite avec deux variantes sous ce titre : *Inscription pour la fontaine d'amour de l'Ermitage*.

pouvait lui reprocher un sentiment romanesque, et elle a fait, à ce qu'il paraît, beaucoup de grandes passions; mais ses mœurs ont toujours été pures. Les femmes ne l'aimaient pas; elles enviaient sa séduction et ne rendaient nullement justice à sa bonté, à sa douceur. »

M. G. Hanotaux, en parlant du testament du cardinal de Richelieu (¹) dont Voltaire niait l'existence, cite le récit de M^{me} de Genlis qui eut sur ce sujet une intéressante conversation avec la comtesse d'Egmont (²).

Le peu qu'on connaît de la biographie de madame d'Egmont, dit M. Geffroy, ne suffit pas à interpréter tout ce qu'on nous dit sur elle; « où trouver dans la vie de cette grande dame, si nous devons voir en elle seulement une reine des salons, amie des gens de lettres, de quoi justifier cette sorte d'étonnement qu'elle causait, ce charme indéfinissable, cette physionomie souvent sérieuse jusqu'à la tristesse et jusqu'au soupçon d'une mort prochaine? — Les pièces que nous empruntons à la correspondance de Gustave III ou à différentes archives vont nous rendre en partie les lumières qui nous manquent. Il ne s'agit cependant que de

(¹) *Maximes d'État et Fragments politiques du cardinal de Richelieu*, publiés par M. G. Hanotaux. Paris, Imp. Nat., 1880, in-4°. Notice préliminaire, p. 22.

(²) M^{me} de Genlis, *Souvenirs de Félicie L...*, 1806, 2 vol, in-12, t. I, p. 42,

trois années, les trois dernières de madame d'Egmont, depuis le commencement de 1771, alors qu'elle rencontra Gustave pour la première fois, jusqu'à la fin de 1773, où une lettre de sa belle-fille nous apprend sa mort. Elle a passé une bonne partie de ces trois années sur un lit de souffrances, mais avec une amie sérieuse à son chevet, madame Feydeau de Mesmes, et en s'occupant de poursuivre sans cesse quelque généreuse idée. Ses lettres à Gustave III, pendant ce temps de retraite, la montrent sous un aspect que ses contemporains eux-mêmes paraissent n'avoir pas entièrement connu, et qui néanmoins explique et justifie leur jugement. Elles nous révèlent son vrai caractère, composé de grâce originale, de vivacité folle, d'enthousiasme un peu romanesque, de tristesse intérieure, d'ardeur de pensée, et de langueur devenue bientôt mortelle. »

M. Geffroy a publié la première lettre que Gustave III écrivit à la comtesse d'Egmont après son départ de Paris. Dans ses réponses, la comtesse, continuant les discussions commencées pendant le séjour du roi à Paris, traite des plus hautes questions morales et politiques. L'affaire des parlements la préoccupe; malade, elle appelle à son aide pour exposer et défendre ses idées, la verve de son intime amie, M^{me} Feydeau de Mesmes.

' Le 1^{er} septembre 1771, la comtesse d'Egmont

adresse au roi de Suède un mémoire de dix grandes pages sur les parlements cassés par le chancelier Maupeou. Ce mémoire, conservé dans la Bibliothèque de l'Université d'Upsal, se trouve, sans nom d'auteur, dans le 22^e volume in-4^o de la collection des papiers de Gustave. Il a été écrit par M^{me} d'Egmont assistée de M^{me} de Mesmes. M. Geffroy le reproduit intégralement (¹). Nous ne pouvons nous étendre sur ce remarquable mémoire, mais nous engageons vivement nos lecteurs à le lire.

La fille du maréchal duc de Richelieu avait été témoin des abus qu'entraîne une autorité sans limite, — son père lui en fournissait de nombreux exemples. Elle avait dû être profondément froissée de la conduite plus que légère du maréchal. On est frappé, en lisant le mémoire qu'elle adresse au roi de Suède, de la force et de la vivacité des sentiments de justice exprimés par la comtesse d'Egmont. L'amour du vrai l'emporte, elle défend sa cause avec une énergie extraordinaire.

Le 1^{er} septembre 1771, elle écrit à Gustave III en lui adressant le mémoire qu'elle et M^{me} de Mesmes venaient de dresser contre les principes du chancelier Maupeou. Elle était trop malade pour travailler seule, son amie transcrivait le travail commun, elle y ajoutait quelques notes marginales.

(¹) *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, t. V p. 425 à 435.

« Ce qu'écrivaient madame d'Egmont et madame Feydeau de Mesmes, dit M. Geffroy⁽¹⁾, sur de tels sujets, dénote non seulement de la générosité du cœur, mais aussi une vive intelligence de notre histoire et une juste prévision des maux que le despotisme devait attirer sur la nation. »

La fille de l'autoritaire gouverneur de Guyenne donnait des leçons de politique libérale au roi de Suède. Les lettres qu'elle lui adressait, renfermaient des traits si hardis que les plus grandes précautions furent nécessaires pour assurer leur arrivée. Dans l'une de ces lettres, M^{me} d'Egmont reproche à Gustave III de faire l'éloge de Louis XV. Elle trouve le roi de France dépourvu de bons sentiments. « Au nom de Dieu, s'écrie-t-elle, ne mêlez plus cet apathique tiers dans les lettres charmantes dont vous m'honorez, et croyez qu'on ne fera jamais de nous des esclaves russes, mais les plus soumis et les plus fidèles sujets. »

Le 19 août 1772, Gustave III exécutait le coup d'État qui lui permit de réduire le pouvoir excessif de la Diète. M^{me} d'Egmont l'avait encouragé à réprimer la corruption de cette assemblée. « L'augmentation de votre pouvoir, lui dit-elle, est sans doute le premier pas vers ces heureux changements; mais ne souffrez jamais qu'ils puissent

⁽¹⁾ A. Geffroy, *Gustave III et la cour de France*. Paris, Didier, 1867, in-8°, t. I, p. 233-234.

ouvrir le chemin au pouvoir arbitraire, et employez toutes les formes qui rendent impossibles à vos successeurs de l'établir. Puisse votre règne, ajoute la comtesse, devenir l'époque du rétablissement d'un gouvernement libre et indépendant, mais n'être jamais la source d'une autorité absolue!... Je pense que vous ferez le bonheur des Suédois en étendant votre autorité; mais, je le répète, si vous n'y mettez pas des bornes qu'il soit impossible à vos successeurs de franchir et qui rendent vos peuples indépendants de l'imbécillité d'un roi, des fantaisies d'une maîtresse et de l'ambition d'un ministre, vos succès deviendront l'occasion de ces abus, et vous en répondrez devant la postérité. »

Gustave III, après avoir accompli sa révolution, écrit à la comtesse d'Egmont pour lui raconter cet événement; il s'excuse de n'avoir pas déjà écrit. « Je suis loin de me plaindre, lui répond M^{me} d'Egmont, que vous ne m'ayez pas écrit plus tôt. Votre gloire est mon premier bonheur, vous le savez; c'est ainsi que je vous aime : *préférez-moi le plus léger besoin du dernier de vos sujets...* Je suis indignée du sang-froid avec lequel on voit le brigandage que trois puissances prétendues civilisées exercent contre la malheureuse Pologne. »

Le roi de Suède avait promis son portrait à la comtesse d'Egmont, et demandait le sien en échange.

M. Geffroy a publié (¹), en partie, cinq lettres de la comtesse au roi, sur ce curieux épisode. La préoccupation la plus vive de la fille du duc de Richelieu était d'obtenir, de Gustave III, l'assurance qu'il n'avait ni n'aurait le portrait de M^{me} Dubarry; c'est à cette condition expresse et souvent rappelée qu'elle lui promet le sien.

L'habile miniaturiste suédois Hall fut chargé de faire le portrait de M^{me} d'Egmont, qui est conservé aujourd'hui à Stockholm chez M. le comte de Manderstrom. Au mois d'août 1773, M^{me} d'Egmont expédie son portrait et écrit à Gustave III : « Ce portrait a souffert quelque retardement parce qu'il a fallu céder à qui n'aurait jamais dû avoir rien de commun avec moi; il m'a paru un peu dur de rencontrer cette femme (²) sur mon chemin, même chez un peintre qui naquit votre sujet, mais tel est l'arrangement des choses, en vérité les succès du vice portent d'abord à la misanthropie, mais une âme douce en revient à ne mépriser que la fortune et à plaindre ceux qui sacrifient à cette agréable déesse.»

Depuis longtemps déjà la fille du gouverneur de Guyenne était gravement malade, lorsqu'elle mourut en octobre 1773, à l'âge de trente-trois ans.

La comtesse de Brionne écrivit à Gustave III le 2 décembre 1773 (¹) : « Sire, que de sentiments

(¹) A. Geffroy, *Gustave III*, t. II, p. 359 à 362.

(²) M^{me} Dubarry.

j'éprouve à la fois, en recevant la lettre dont Votre Majesté veut bien m'honorer; que de bontés! je les sens d'autant plus vivement que j'éprouve celles que Votre Majesté conserve à la mémoire de ma charmante amie⁽²⁾. Toujours en crainte pour elle depuis des années, je ne m'étais point fait cependant l'idée de la séparation affreuse qui déchire mon cœur; mes inquiétudes étaient plutôt l'agitation d'un sentiment extrême. Jamais, non, jamais, il ne s'était fixé sur cet horrible tableau; la réalité détruit pour toujours mon bonheur. Depuis dix-sept ans, par l'attrait le plus vif, elle avait droit à toutes mes pensées, elle était le mobile de presque toutes mes actions. — Voilà, sire, l'objet qui fait couler mes larmes. Votre Majesté me permet d'oser les mêler aux siennes; qui savait comme moi le tendre attachement qu'elle vous avait consacré? Votre Majesté a toute raison de dire qu'elle était aimée pour elle-même. Flattée des préférences que lui accordait le plus grand, le plus aimable des souverains, elle l'eût recherché comme un ami précieux dans l'ordre ordinaire. Il y a des exemples (nous en trouvons dans l'histoire) de héros sur le trône; il n'y en a peut-être pas d'un prince sensible à l'amitié. »

Le 20 août 1784, M^{me} de Brionne, écrivant encore à Gustave III, lui apprend que M. d'Eg-

⁽¹⁾ A. Geffroy, *Gustave III*, t. II, p. 373.

⁽²⁾ La comtesse d'Egmont (A.-G.).

mont fait faire le buste de la comtesse, sa femme. M^{me} de Brionne promet au roi de Suède de le prévenir quand ce buste sera achevé. Lemoine fut chargé de cette œuvre.

Les lettres et le mémoire de la comtesse d'Egmont publiés par M. Geffroy, montrent sous un aspect nouveau l'esprit et le caractère de la fille du gouverneur de Guyenne. Ce n'est plus ici seulement, dit M. Geffroy (¹), la brillante héroïne des fêtes de cour et la spirituelle amie des gens de lettres : c'est aussi l'ardente interprète d'un libéralisme encore sentimental et romanesque, il est vrai, et né d'hier à l'école de Jean-Jacques, mais qui se nourrit de hautes et graves pensées. Elle voyait en Gustave le héros qui réaliseraient ses théories, elle eut pour lui un sentiment exalté mais pur. Le roi de Suède répondit d'abord à ce sentiment; le jour de son couronnement, il a écrit à la comtesse d'Egmont une lettre de douze pages, il a porté le lendemain les couleurs de la comtesse : lilas vert et argent; puis, ajoute M. Geffroy, il semble s'être fatigué de ses conseils ou de ses remontrances. Elle s'en plaint avec tristesse et fierté; la correspondance languit pendant l'année 1773, à la fin de laquelle mourut la comtesse d'Egmont.

Rulhière avait, en 1759, adressé à la comtesse d'Egmont les vers inédits que publie la Société des

(¹) A. Geffroy, *Gustave III*, t. , p. 246-247.

Bibliophiles de Guyenne. Il l'engageait à persévéérer dans le projet qu'elle formait de se faire inoculer. Un médecin bordelais, qui jouissait d'une grande réputation que lui valurent la hardiesse de ses traitements et ses succès inouïs, nous apprend, dans l'un de ses ouvrages (¹), que la comtesse d'Egmont réalisa son projet. Il dédie à la fille du gouverneur de Guyenne l'ouvrage qu'il a écrit sur la variole; sa dédicace peut servir de conclusion à la pièce de Rulhière.

« Madame, écrit le docteur Grégoire à la comtesse d'Egmont, j'ose m'assurer que c'est un titre suffisant pour aspirer à l'honneur de votre protection, d'avoir à vous offrir un ouvrage qui peut être utile au bien public : mais un Essai, quelque mince qu'il soit, sur la petite vérole est un hommage qui vous est dû, et comme autant de dépouilles que l'on doit porter à vos pieds, depuis que par le secours de l'inoculation, ou pour mieux dire par cette fermeté d'âme héréditaire à votre sang, vous avez triomphé de cette terrible et cruelle maladie; vous avez en même temps fourni des armes victorieuses aux défenseurs de l'inoculation : c'était un devoir de

(¹) *Objets de réflexions sur la petite vérole et principalement de la présente année, 1761, in-12.*

Voir sur le docteur Grégoire : Tournon (J.), *Liste chronologique des ouvrages des médecins et chirurgiens de Bordeaux et de ceux qui ont exercé l'art de guérir dans cette ville*. Bordeaux, 1799, broch. de 48 p. — J. Tournon a publié un supplément à sa *Liste* à Toulouse, en 1806.

plus de vous en témoigner notre reconnaissance. Qui désormais élèvera la voix contre l'inoculation après qu'elle a conservé dans votre personne ce que la nature a de plus parfait? Permettez-moi, madame, de placer à la tête de nos fastes, et de transmettre à la postérité votre illustre nom, votre courage héroïque; et, s'il m'est permis encore, le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. »

Il ne faut point s'étonner d'entendre le docteur Grégoire parler de courage héroïque à propos d'inoculation; les avis étaient partagés sur le mérite et le danger de cette opération; les partisans de l'inoculation étaient en petit nombre (¹). C'est tenter Dieu, que se faire inoculer, disait-on, c'est s'opposer aux secrets de la Providence!

« Le système le plus pernicieux, dit un écrivain, n'aurait pas été adopté plus difficilement que l'inoculation. On se perdrait au milieu de l'océan de brochures et de libelles qu'il souleva. L'acharnement des ennemis était non moins violent que le courage des partisans. » Le duc de Brancas, nous apprend M. Lacour (²), fut mis en prison pour avoir dans une correspondance défendu trop vivement l'inoculation.

(¹) V. *Lettres de M. de la Condamine à M. le docteur Maty, sur l'état présent de l'inoculation en France*. Paris, 1764, in-12 (207 pages).

(²) L. Lacour, *Mémoires du duc de Lauzun*, p. 97, note.

Le docteur Grégoire fut attaqué par un de ses compatriotes, le docteur Lamontagne (¹), avec une violence excessive. Il riposta sur le même ton dans une lettre qu'il fit publier en 1762 (²). Un arrêt du parlement de Paris, rendu le 8 juin 1763, ordonnait aux facultés de théologie et de médecine de s'assembler, et de donner leur avis précis sur le fait de l'inoculation, afin de savoir s'il convenait de la permettre, la défendre, ou la tolérer; mais, en attendant l'avis des facultés, le parlement de Paris défendit de pratiquer cette opération dans les villes et faubourgs de son ressort.

Les douze commissaires de la faculté appelés à se prononcer sur la question s'assemblèrent en février 1764, six conclurent à prohiber la petite vérole artificielle, six à la permettre.

La vaccine eut plus tard à subir des difficultés moins grandes, mais non moins persistantes, ainsi que nous l'apprend une lettre de l'évêque de Versailles, qui en était partisan (³), au commencement de notre siècle. La revaccination, qui est aujourd'hui si largement pratiquée, fut à son début l'objet de controverses fort vives. L'Académie de

(¹) Lamontagne, *Lettres à M. G. Bordeaux*, 1762, in-12 (23 p.).

(²) *Lettre à M. L..., docteur en médecine*. Bruxelles, 1762, in-12.

(³) Voir : *Revue des documents historiques*, publiée par Charay, 1879, p. 153-154. Lettre de l'évêque de Versailles sur le point de savoir si la vaccine n'était pas contraire à la religion.

Médecine s'était prononcée contre son utilité. M. le Dr Dezeimeris fut l'un des principaux défenseurs de la revaccination. Il publia dans le journal (¹) qu'il avait fondé avec M. Littré, de remarquables études dans lesquelles il démontre l'absolute nécessité de la revaccination.

On comprend aisément combien, en 1759, la comtesse d'Egmont pouvait hésiter en présence d'une opération que tant de gens jugeaient dangereuse. Rulhière ne dut pas être le plus influent de ses conseillers; la duchesse d'Aiguillon, qui avait perdu plusieurs de ses proches parents, dut décider M^{me} d'Egmont. La duchesse douairière partageait les idées que son célèbre ami exprimait en octobre 1750 au grand prieur Solar. « L'abbé de Guasco, écrivait Montesquieu, est de retour de son voyage de Londres dont il est fort content. Il se loue beaucoup de M. et M^{me} de Mirepoix, à qui vous l'aviez recommandé : il dit qu'ils sont fort aimés dans ce pays-là. Notre abbé, enthousiasmé du succès de l'inoculation, dont il s'est donné la peine de faire un cours à Londres, s'est avisé de le prôner un jour en présence de M^{me} la duchesse du Maine, à Sceaux, mais il en a été traité comme les apôtres qui prêchent des vérités inconnues. Madame la duchesse se mit en fureur et lui dit qu'on voyait

(¹) *L'Expérience, journal de médecine et de chirurgie, 1838.*
M. Dezeimeris, « *De la revaccination.* »

bien qu'il avait contracté la férocité des Anglais, et qu'il était honteux qu'un homme de son caractère soutînt une thèse aussi contraire à l'humanité. En effet, comment se persuader qu'un usage asiatique qui a passé en Europe par les mains des Anglais, et nous est prêché par un étranger, puisse être cru bon chez nous qui avons le droit exclusif du ton et des modes? »

Le 3 décembre 1753, Montesquieu écrivait à la duchesse d'Aiguillon : « C'est un grand fléau que cette petite vérole : c'est une nouvelle mort à ajouter à celle à laquelle nous sommes tous destinés. Les peintures riantes qu'Homère fait de ceux qui meurent, de cette fleur qui tombe sous la faulx du moissonneur, ou qui est cueillie par les doigts d'une bergère, ne peuvent pas s'appliquer à cette mort-là. »

Le cénacle que la duchesse d'Aiguillon avait fréquenté était composé de gens d'esprit partisans de l'inoculation; dans ce milieu élevé on redoutait plus le mal que le remède. M^{me} d'Egmont dut être encouragée par ses parents et ses amis à mettre à exécution le projet qui fut l'objet des vers de Rulhière, publiés par la Société des Bibliophiles de Guyenne.

LETTRE DE M. DE RULHIERE

A MADAME

LA DUCHESSE D'AIGUILLO

SUR UN VOYAGE DE M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU

A BAYONNE EN 1759

A vous, adorable duchesse,
Dont le suffrage donne un prix
Aux bagatelles que j'écris,
C'est à vous seule que j'adresse
Ce récit fait en voyageant :
Vous verrez bien qu'il est sincère;
Et je m'y plaisais en songeant
Que le sujet vous en doit plaire.

Nous partîmes de Bordeaux le 2 avril, et au sortir
des portes, nous entrâmes dans ce pays inculte et
inhabité qui sépare deux villes opulentes, Bordeaux
et Bayonne. Nous traversâmes :

Des sables, de vastes déserts,
Des forêts de pins toujours verts,
Sans oiseaux, même sans ombrage ;
Le dépouillement des hivers
Est moins triste que leur feuillage ;
Aucun son n'y troublerait l'air,
N'étaient les cris qu'aux cieux envoie

Quelque voyageur qui se perd,
 Ou des loups qui manquent de proie.
 Près de ces lieux inhabités,
 Si mon héros longtemps réside,
 Bientôt des bourgs et des cités
 Sortiront de leurs sables arides;
 Engagés par leur propre choix,
 Les peuples y viendront par bandes.
 On fit vingt projets autrefois (¹),
 Mais c'est la douceur de ses lois
 Qui bientôt peupleront les landes.

M. le Maréchal traversa ces déserts dans sa dormeuse,
 voiture singulière, où mollement couché, il court aux
 grands travaux.

Dans un de ces cruels départs,
 Qu'une faible amante redoute,
 Vénus en fit présent à Mars,
 Pour que ce Dieu, courant s'exposer aux hasards,
 Fatigué des adieux, s'en reposât en route.

M. le comte d'Estillac, M. le chevalier de la Tresne,
 M. de Marsilly, M. le baron de Tuillier, le précédaient
 de quelques heures pour la commodité des trois relais,
 qui ne sont pas nombreux dans ce pays.

Et j'en étais, moi, qui rimant sans peine
 Comme un antique troubadour,

(¹) Voir sur les projets relatifs aux landes les renseignements bibliographiques donnés par M. Delfortrie dans son étude sur *Les dunes littorales du golfe de Gascogne, l'époque et le mode de leur formation; avec un appendice relatif à leur fixation.* (*Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, 1879, t. p. 1 à 25.)

Suis ce héros, qui se promène,
 Dans son royaume d'Aquitaine,
 Et vais chantant les plaisirs de sa cour.
 Aussi tandis que fort à l'aise,
 Ces messieurs dorment dans leur chaise,
 Je fais, tout en allant, ces vers, tant mal que bien ;
 Mais le travail ne sera rien,
 Pourvu que l'ouvrage vous plaise.
 Il n'est pas facile de voir
 Si c'est ou plaisir ou devoir
 Qui conduit cette troupe nôtre ;
 Nous-même, nous nous y trompons ;
 Près du héros que nous suivons,
 On prend sans cesse l'un pour l'autre.

Je devais avoir ici, Madame, une belle description à vous faire : celle de l'entrée de M. le Maréchal à Bayonne, où vous auriez vu les troupes sous les armes, les jurats en grande robe, l'affluence du peuple, les acclamations de joie mêlées au bruit des tambours et des canons de la ville, des châteaux et du port; mais il m'avait envoyé prier M. le comte de Grammont (¹) de le recevoir sans cérémonie, et son arrivée ne fit d'autre bruit que celui d'une nouvelle agréable.

Les occupations qui l'avaient attiré dans ce pays furent si multipliées, et se succédèrent si rapidement, qu'il lui est enfin arrivé d'être trois jours dans une ville sans donner un moment aux belles dames; il visita les fortifications de la place et de ses trois châ-

(¹) M. de Grammont, nommé le 14 mai 1756 gouverneur de Bayonne, mourut dans cette ville le 24 septembre 1762. Il était fils du duc de Grammont tué en 1745 à la bataille de Fontenoy.

teaux; il parcourut les côtes jusqu'à l'Espagne; il montra aux ingénieurs qu'il sait diriger leurs travaux mieux qu'ils ne savent eux-mêmes; tous les officiers apprirent que ce qu'ils appellent fatigue n'est pour lui que promenade et exercice; les habiles admirèrent et les timides furent rassurés. Comme il faut mettre les voyages à profit, nous eûmes grand soin de nous instruire des fautes qui ont fait perdre à Bayonne le commerce des laines d'Espagne, et comment les mauvais succès de la pêche de la baleine ont ruiné Saint-Jean-de-Luz; mais en suivant M. le Maréchal sur les côtes, nous vîmes quelque chose qui nous intéressa bien davantage :

Nous vîmes, non sans plaisir,
Sur ces montagnes stériles
La Basquaise, aux pieds agiles,
Voler, plutôt que courir :
Cette démarche si belle,
Que rêva longtemps Marcelle (¹),
N'a pas la grâce de celle
Qu'elle a sans étudier;
Et le plus vite coursier,
Sous qui la pierre étincelle,
N'est pas si rapide qu'elle,

(¹) Marcel, célèbre maître de danse, mort âgé en 1759. Il a composé quelques ballets. (L. Lalanne, *Dictionn. hist. de la France.*) Il était plein d'enthousiasme pour son art. On connaît son mot devenu célèbre lorsque étudiant profondément les pas d'une danseuse, il s'écria : « Que de choses dans un menuet! » A la démarche, à l'habitude du corps, dit Helvétius, ce danseur prétendait connaître le caractère d'un homme. — (Chaudon et Delandine — *Biogr.*)

Qui, toujours nous devançant,
Jetait des fleurs en dansant :
Cheveux noirs, sous toile blanche,
Front levé, mains sur la hanche,
Fin corset, jupon d'été,
Tout sert son agilité ;
Et sûre d'être jolie,
Toute sa simplicité
Semble être coquetterie.
Mais depuis qu'en ces hameaux
Des curés, à grands chapeaux,
Ont attristé l'innocence,
Voulant ajouter la danse
Aux sept péchés capitaux ;
Cette doctrine imbécile
Ote au basque son air vif ;
Son tambourin, inutile,
S'use à demeurer oisif.

M. le Maréchal, qui croit, au contraire, que tout plaisir est un bien; qu'il faut conserver à ce peuple son génie, qui le rend heureux, a annoncé qu'il attacherait un tambourin à chaque paroisse; et un sage gouvernement réparera le mal qu'a fait une religion mal entendue.

Si les séraills s'établissent quelques jours en France, le pays des Basques sera pour nous ce que la Géorgie et la Circassie sont pour les Turcs; il y a même déjà des exemples qui font croire que l'espèce de commerce qui enrichit ces deux provinces, s'établira un jour dans la nôtre, et vous pensez bien qu'une troupe comme nous étions, tenant à honneur notre fragilité,

ne passa pas dans ce lieu-là sans s'en apercevoir; aussi, en nous arrêtant à Saint-Jean-de-Luz, où une très belle halte nous attendait, pendant qu'on descendait de cheval,

Le capitaine des Dragons,
Ce sont les basques de Cythère,
Ayant vu certains traits mignons,
Les traitait fort à la légère,
Et la friponne, dans un coin,
Résistait..., mais ne criait point.

Nous entrâmes très mal à propos, et de leur désordre, qui fut bien vite reparé, nous remarquâmes distinctement beaucoup de rougeur sur le front de la Basquaise.

De savoir si cette rougeur
Était ou désir ou pudeur,
J'en laisse raisonner quelqu'autre.
Car je respecte trop la vôtre.

Mais cette surprise fut bien plus grande de tous côtés, quand cette jeune fille se trouva être de la connaissance de tout le monde, et que nous nous écriâmes tous : eh! c'est elle? Il faut savoir qu'un brave officier général étant allé dans ce pays pour connaître des lieux où il pourrait avoir la guerre à faire, ramena à Bordeaux deux très jolies Basquaises; ce sérail peu nombreux ne lui en convenait pas plus mal.

L'une des deux fut d'abord préférée,
Et du sultan sembla fixer le choix;
Mais quand l'amour eut vuidé son carquois,

L'autre eut son tour, l'autre fut adorée.
 De l'abandon naît l'ennui du sérail.
 Et le chagrin, plus dur que le travail,
 Eut ramené bientôt sur ces montagnes
 L'infortunée, où cachant son dépit,
 Cachant aussi l'histoire à ses compagnes,
 L'amour encor occupe son esprit ;
 Elle entretient un souvenir fidèle
 Dans le lieu même où l'on fut épris d'elle,
 Au cabaret, où, surpris de la voir,
 L'heureux sultan l'honora du mouchoir.

Cependant, la situation où nous la trouvâmes nous
 consola un peu, nous fit même espérer de la revoir
 bientôt à Bordeaux.

Très peu surpris que l'amour l'y ramène,
 Du général au simple capitaine.

Je ne vous entretiendrai pas, Madame la Duchesse,
 de ce que nous fimes à Bayonne. M. le chevalier de
 La Tresne y exerça son régiment, que M. le Maréchal
 passa en revue, et que tout le monde trouva très beau;
 M. d'Estillac acheta beaucoup de vanille pour les
 dames de Bordeaux et beaucoup de toiles des Indes
 pour les hommes; M. de Tuillier y marchanda des
 chevaux d'Espagne.

Et moi, je ne fis rien du tout.
 O que vous êtes de mon goût,
 Adorable et sainte paresse,
 Que Chapelle et Chaulieu professe,
 Mes maîtres, en cela surtout.

M. le Maréchal ayant donné tous les ordres, dont l'exécution mettra les côtes hors d'insultes et Bayonne en défense, voulut revenir par ce pays qu'on nomme les *petites landes*, plus cultivé et plus habité que les grandes, parce qu'il est arrosé de rivières qui le fertilisent et y portent quelque commerce.

Dax fut la première ville que nous rencontrâmes; à peine y étions-nous arrivés, qu'un vieux chanoine, correspondant de quelque Académie, m'avait déjà appris que cette ville est ainsi nommée du mot latin *aqua*, à cause de ses fontaines d'eau chaude; que les Aquitains, ses premiers habitants, ont donné leur nom à toute la province; qu'elle était la résidence du commandant des troupes romaines. De tant de gloire, il ne lui reste que d'avoir un évêque (¹) et un vieux château. M. le Maréchal visita ce vieux château, probablement parce que Dax, l'entrepôt de toutes les denrées du pays, n'étant qu'à huit lieues de Bayonne, sur la rivière qui forme le port de cette dernière ville, serait un poste important dans le cas où celle-ci aurait un siège à soutenir. Il logea chez M. l'Évêque, qui, dans la soirée que nous passâmes avec lui, nous parut être

Sans ambition, sans envie,
D'esprit aisé, simple en ses mœurs,
Menant une très douce vie
Entre ses oiseaux et ses fleurs.

(¹) Louis-Marie de Suarès d'Aulan, évêque de Dax, de septembre 1736 à 1771.

Il cultive, en effet, les plus belles plantes du monde; il nous fit voir de très beaux oignons de Mahon, apportés en France depuis la conquête de Minorque; sur quoi, le vieux chanoine me conta que la plupart des grandes conquêtes avaient été marquées par des transplantations pareilles : que Scipion avait apporté les grenades d'Afrique; Lucullus les cerisiers d'Asie; saint Louis les renoncules de la Terre sainte; et, après avoir comparé M. le Maréchal à ces conquérants, le chanoine et moi nous nous mêmes en prières, et nous écriâmes :

En faveur de ce bel oignon,
Dont le héros qui prit Mahon
T'apporta la graine féconde,
Dieu qui préside aux jardins,
Sur lui répands à pleines mains
Tes dons, le seul bien de ce monde.

Je ne vous répéterai assurément pas, Madame, toutes les harangues que M. le Maréchal daigna entendre : il n'y eut point de corps de villes ou de magistrature, de chapitres, ni de couvents, qui ne crut lui devoir députer un haranguer; il n'y a point d'espèces d'éloges qu'ils ne crurent lui devoir donner, jusque-là que le premier consul de Tartas l'appela Pindare.

Je ne m'arrêterai pas non plus au Mont-de-Marsan pour vous peindre toute la noblesse des environs, subitement rassemblée, pour venir au-devant de M. le Maréchal, qui toujours surpris des honneurs qu'on

s'empresse à lui rendre, ne les attendait point, et n'ayant commandé au cuisinier qui le précédait qu'un souper pour douze personnes en retint plus de cinquante : une heure suffit à servir deux tables, de façon que ce grand nombre de convives pouvait se croire attendu.

Il nous restait encore plusieurs jours de marche et notre surprise fut grande, lorsque dès le lendemain

Nous crûmes retrouver Bordeaux,
Non ses maisons, ni ses vaisseaux,
Nous trouvâmes bien davantage :
Je vais expliquer nettement
Ce merveilleux enchantement,
Tenant du ciel, pour mon partage,
L'art qu'eut le Devin du village :
Tout ennuyé de ne plus voir
Son héros, qui longtemps voyage,
Bordeaux venait pour le revoir
Et le fêter sur son passage ;
Et par Bordeaux, ici, j'entends :
Montferrand, Brassier, La Borie,
Ce qu'a cette ville jolie
De plus aimables habitants,

dont un très-grand nombre s'était rendu à Bazas, chez M. de La Borie, où M. le Maréchal fut reçu avec une magnificence digne, et du maître de la maison, et de l'hôte qu'on y recevait : M^{me} de La Borie et M^{me} de Brassier s'y étaient aussi rendues, et M. le Maréchal en fut flatté bien davantage, en songeant

que la journée est longue, de Bordeaux à Bazas, et que ces deux belles :

Ont dans toute leur contenance
Une douce et molle indolence,
Dont l'amour d'autant plus gémit,
Qu'elle n'est point dans leur esprit.

Le plaisir de voir M. le Maréchal, fit aussi sortir de sa retraite un ermite du voisinage,

Le sage président Lalanne,
A qui tout citadin ne semble qu'un profane.
Qui, des soins de ce monde à présent délivré,
S'applaudit d'une paix si grande,
Et ressemble au rat retiré
Dans un fromage de Hollande.

Jusque là, M. le Maréchal avait suivi, sans se détourner, la route qui le ramenait à Bordeaux; mais ici il quitta le chemin et fut passer la Garonne à Langon, pour aller voir M^{me} de Verdusan (¹) à La Réole; M. de Verdusan était venu l'en prier à Bazas, et y avait invité toute cette nombreuse compagnie.

Et cette belle Verdusan
Fit ce soir-là plus de conquêtes,
Tourna quatre fois plus de têtes,
Qu'une autre belle en tout un an.

(¹) Gabriel-Barthélemy de la Vayssière, chevalier, seigneur de Verduzan, La Bassé-Cour et Galan, né à Bordeaux le 3 mars 1722. Il avait épousé dans l'église Saint-Michel de La Réole, le 1^{er} juin 1750, demoiselle Marie-Magdeleine de Briet, fille de Jean de Briet, sieur de Pradel, et de Jeanne de Rolle (O'Gilvy, *Nob. de Gienne*, t. I, p. 416).

Le lendemain fut le jour de notre arrivée à Bordeaux. Mais M. le Maréchal se détourna de quelques lieues, pour aller dîner à Cadillac. Je me souviens que dans le chemin la maladresse d'un postillon, pour éviter une petite ornière, me pensa jeter dans un fossé.

Le château de Cadillac, immense quoiqu'on en ait abattu deux ailes, subsiste comme les pyramides d'Egypte, pour rendre remarquable la sépulture de l'homme fameux qui le fit bâtir, du duc d'Epernon, favori d'un roi faible, rebelle sous un ministère puissant.

 Ce lieu sévère et redouté,
Monument de faveur, asile des disgrâces,
 Ce lieu d'où partaient les menaces,
S'étonne bien d'être habité
 Par les amours et par les grâces.

Par M^{me} la marquise de Cadillac, qui y reçut M. le Maréchal, avec autant d'empressement et de joie, que le duc autrefois ressentit de peine, quand il fut forcé d'y recevoir le cardinal de Richelieu.

 Son ombre encor s'en offense,
Et ses mânes vagabonds
Dans les souterrains profonds
De cet édifice immense,
Au seul nom de Richelieu,
Rallumant toute leur haine,
Voulaient fuir; mais dans ce lieu
La froide mort les enchaîne.
Eh! quoi, n'est-ce pas assez
Que tant d'honneurs soient passés

De ma tête sur la sienne?
 Qu'il sache, dans la Guienne,
 S'attacher également
 Le clergé, le parlement,
 Dont les querelles diverses
 Firent toutes mes traverses ;
 Faut-il que j'aie à gémir,
 Dans le funèbre silence,
 De voir ce que sa présence
 Porte partout de plaisir ?

Laissons murmurer cette ombre implacable, et hâtons-nous de rentrer à Bordeaux. Nous y arrivâmes à minuit, ayant longtemps voyagé au chant des rossignols; je proposais à M. le comte de Mauron (¹), qui, depuis La Réole, était mon compagnon de voyage, de nous arrêter dans les bois, et d'y passer la nuit à les écouter, mais il n'en voulut rien faire, très-empressé de rentrer à Bordeaux

Où l'on put voir, en arrivant,
 Que notre joie était extrême,
 Car il faut bien, et trop souvent,
 Se reposer du plaisir même.

(¹) Jean Almaric, comte de Mauron, marquis de Bréhant, né le 22 décembre 1730, mort le 23 février 1813. Il était frère puîné du comte de Plélo.

VERS ADRESSÉS PAR M. DE RULHIÈRE
A MADAME LA COMTESSE D'EGMONT

AVANT SON INOCULATION EN 1759.

La Condamine en vain prêchait au Louvre,
Et répétait aux savants assemblés :
 « Voici l'état de cent inoculés,
Et tous les jours, messieurs, on en découvre ;
Voici des faits à Londres calculés,
Voici bien plus, la couronne civique,
Dont un sénat par une loi publique,
Vient d'honorer la comtesse de Gers,
Qui, la première, apprit à la Suède,
Ce nouvel art, sauveur de l'univers,
Ou le mal même, est son propre remède.
- Et vainement, aux dévôts de Paris,
A-t-on prôné dans de mauvais écrits,
Qu'inoculer, c'est faire un sacrilège,
Des cardinaux, sur ce point appellés,
Tous les neveux vont être inoculés.
Et l'on m'absout, dans le sacré collège.
On inocule, au fond de la Norvège,
En Danemarck, et ces peuples sensés,
Par nous instruits, nous ont bien devancés. »
Tant de raisons valent moins qu'un exemple,
Jeune d'Egmont, que tout Paris contemple,

Vous le donnez, cet exemple imposant;
On laisse dire un sage; nos modèles,
Ce sont les grands, ce sont aussi les belles,
Et tout Paris est d'accord à présent:
Non, ce n'est point une audace imprudente,
D'éteindre dans son sang un venin dangereux,
En l'allumant dans l'âge heureux,
Où sa fureur est innocente.
Sous la main de Chaumont, par ses soins éclairés,
Vos jours vont être délivrés
D'une cruauté toujours présente;
C'est un fleuve qu'il faut passer,
Dont l'onde faible est tranquille à sa source,
Mais grossi des torrents, qu'il reçoit dans sa course,
Plus on descend, moins on peut traverser :
Rendons, aux inventeurs de cet art salutaire,
Tout l'honneur qu'ils ont mérité,
C'est aux écoles de Cythère,
Que les amours l'ont inventé.
Ils ont su les premiers, d'une main courageuse,
Dompter et tenir dans les fers
Cette peste contagieuse,
Nouveau fléau de l'univers,
Qui moissonnant dans ses ravages,
Les grâces, les traits séduisants,
Fait à la beauté des outrages,
Plus redoutés que ceux des ans.
De leur découverte profonde,
Le sérail embellî vit les premiers essais,
Ils ont voulu, fiers du succès,
Rendre un sérail utile au monde.
Et quels attraits leur sont plus chers,
Que les vôtres, jeune comtesse?

Autour de votre lit, les yeux toujours ouverts,
Sur vous, ils veilleront sans cesse.
Suivez donc vos nobles projets,
Et vous unirez désormais,
La gloire d'être un grand modèle,
Au plaisir d'être toujours belle.

VERS ADRESSÉS PAR M. DE RULHIÈRE

A M. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

AU NOM DE MADAME LA MARQUISE DE ROCHECHOUART (4)

et présentés par elle le 1^{er} janvier 1759.

Chaque belle croit tout un jour
 Qu'elle vous fixe sans retour,
 Et le lendemain elle pleure;
 Vous lisez peut-être à cette heure
 Leurs plaintes, leurs billets charmants,
 Où chacune, d'un soin extrême,
 Dans d'équivoques compliments,
 Forme des vœux pour elle-même.
 Je préfère au plus tendre amour
 L'amitié que vous faites naître,
 Bien plus certaine du retour,
 Plus tendre, plus vive peut-être;
 Voilà mon cœur, et pour mes vœux,
 Ils sont comblés par votre gloire;
 Vous goûtez le loisir heureux
 D'un héros après la victoire;
 A-t-on pu sur tous vos travaux
 Jeter le voile le plus mince?
 Ah ! le fruit de votre repos
 Est le bonheur d'une province.

(4) Charlotte-Françoise de Faulcon de Rys, fille de J.-B. Gaston, comte de Charleval, mariée le 3 juin 1751 à Jean-Louis Roger, marquis de Rochechouart. Nommée dame de Mesdames de France en 1751.

A WITNESS TO THE RIGHTEOUS

IN WHICH THE HOLY GOSPEL IS PROVED

TO BE THE WORD OF GOD

IN THE CHURCH OF CHRIST

IN THE CHURCH OF THE HOLY GOSPEL

APPENDICE

PASSAGE

DU ROY D'ESPAGNE ET DES PRINCES

A BORDEAUX

ÉCRIT PAR L'ORDRE D'UNE DAME⁽¹⁾

Vous l'ordonnez Iris il faut que je travaille,
Assez d'autres sans moi ont écrit rien qui vaille
Mais quand je serois seur d'avoir un sort égal,
Ecrivant sous vos loix je ne puis faire mal.
Le Sexe de tout tems fit l'Homme téméraire,
Son malheur est venu de vouloir trop luy plaire,
Quand je veux aspirer à cette ambition
Belles, protégez-moy, dans ma Relation.
Si quelque esprit chagrin empestè de malice,
Par des écrits mordans vous fait des injustices,
Pour moy fidèle Auteur je veux vous admirer,
Lisez et vous verrez, si je sçai vous louér.

Ce fut le Jeudy trentième
Que Neptune parut avec son diadème,
Pour le soumettre aux pieds des petits Fils de Mars,
Et devint leur sujet jusques sous nos Rempars,

(1) Cette relation fait partie d'un Recueil factice de pièces ajoutées à des numéros de la *Gazette de France* de l'année 1701. (Biblioth. de la Ville.)

Avant d'aborder nos Contrées,
Un Repas porté par les Féées ;
Préparé comme pour les Dieux,
Vint voltigeant devant leurs yeux,
Il s'arrêta sur la Rivière,
On est surpris de la manière,
Ce qui fut trouvé très-nouveau,
Qu'un repas volât dessus l'eau,
Le Roy, les Princes, l'admirèrent,
Ils beurent peu, mais bien mangèrent,
Sur tout d'un Ragoût qui fut bon,
Où l'Ail dominoit ce dit-on,
Quelqu'un dit que c'est la Jurade,
Qui voulut la Sauce à l'Aillade,
Jugeant bien que ce petit Plat,
Pourroit désigner le Climat.
Cette fête fut assortie,
De Concert et de Symphonie,
Si les Violons jouèrent bien
Par ma foy le Roy n'en dit rien ;
Pour les matelots ils voguèrent
Ou bien s'il se peut ils volèrent ;
Car on vit Bordeaux dans l'instant
D'où le Roy parut très content.
En abordant notre Rivage,
Il tombe une Quaisse à la nage,
Remplie de pots et d'onguens,
Vraie boutique de Charlatans :
Monseigneur de Berry s'écrie,
Bon, c'est l'Apotiquérerie.
Laissez-la périr pour toujours,
Sa perte prolonge nos jours ;
N'étoit Monseigneur de Bourgogne,
Et la Garonne, et la Dordogne,
Étoient privées pour jamais,
De produire du Poisson frais,

Il dit d'un ton tout salutaire,
A quoi pensez-vous donc mon frère,
Qu'ont fait ces innocens poissons,
Pour que nous les empoisonnions,
D'abord on reprit cette Quaisse,
Et le Jurat fendit la presse
Pour présenter au Roy la main,
Avec sa Robe de Satin,
Qui fut trouvée singulière
A côté, devant, et derrière.
Après quoy Monsieur de Sénaut
Parla, mais parla comme il faut,
Débitant fort bien sa Harangue,
Il avoit éguisé sa langue
Avec un petit doigt de vin,
Parce qu'il se leva matin ;
Non pas que le vin le conduise,
C'est un Gentilhomme de mise.
Ayant donc son discours fini
Et que la Cour l'eût applaudi,
De toutes parts le Canon tire,
Même quelqu'un créva de rire,
A cause qu'un zélé chargeur
S'employant avec trop d'ardeur,
Voyant qu'il en faloit découdre
Avoit mis un peu trop de poudre ;
Des Chartrons jusques au Glacis,
Et plus d'une lieue de païs,
On voit tout en amphitheatre
S'entre-choquer et s'entre-battre ;
Pour mieux faire éclater sa joy
Et bien crier Vive le Roy.
Le Roy débarqué s'achemine
Dans ruë Sainte Catherine,
Perç'a celle des Trois Conils
Quartier trouvé des plus Gentils ;

Mon frère le charmant quartier!
Il nous conviendra d'y loger.
A ces mots-là point de réponse;
Monsieur de Beauvilliers prononce
Au Palais Archiépiscopal,
Messeigneurs, vous serez moins mal.
Bientôt les Princes arriverent,
Et d'abord se dédommagèrent
Du sommeil qu'ils n'avoient pas pris;
Les Séneateurs sont avertis
Du moment de leur audience,
Chacun avoit impatience
D'entendre les discours fleuris,
Enfin le Marquis de Sourdis
Présenta celuy de Latrene
Premier de la Cour souveraine,
Qui par un discours éloquent
Et très-joli et très-scavant,
Parlant peu dit beaucoup de choses;
Le Roy n'eût les oreilles closes,
Au contraire il les ouvrit fort
Et certes il n'avait pas tort.
Ensuite vint la cour des Aides;
Le chef n'avoit eu besoin d'aides
Pour avoir fait son compliment,
Et fit valoir parfaitement
Sa belle et bonne marchandise.
Mais quoy feray la méprise
Si parlant de nos Harangueurs,
Je laissez là notre Orateur,
Lauvergnac qui a l'art de bien dire,
De bien penser, de bien écrire,
Qui sait ravir de l'Auditeur,
L'oreille, l'œil, et puis le cœur.
Passons à la Thrésorerie
Le chef de cette Compagnie,

La Chabane s'en tira bien,
Tout ce qu'il dit étoit du sien.
Monsieur le Doyen du Chapitre
A qui je verrois Crosse et Mitre,
Si mes vœux étoient exaucéz,
Parla, mais ce ne fut assez,
Tant son discours avoit scu plaisir,
On trouva qu'il ne dura guère.
On jugea que Monsieur l'Eieu
Etoit un homme qui avoit lû,
Tout étoit élu dans sa pièce.
A l'égard du docteur Tanesse,
Quand il voudra parler latin,
Il ne restera pas en chemin.
Si de Saint-Seurin le Doyen
De plaisir trouva le moyen,
La chose n'est pas surprenante,
Il a bien rempli notre attente.
Je viendrois Haranguer moi-même,
Faisons entrer dans le Poëme
Combien il y avoit à Bordeaux
Des Bals, de Festins, de Cadeaux,
Cette affaire est de longue halaine,
J'échouerai, chose certaine,
Courrons chez Monsieur de Sourdis,
Nous y verrons mille perdrix;
On y voit tout en abondance,
L'ordre avec la magnificence,
Me font dire que Luculus
N'en a jamais scu faire plus,
Puisque j'en suis sur son chapitre,
Que j'ay le libéral arbitre
D'écrire ce que je scaurai,
Pour un moment je conduirai,
Votre esprit dessus la Frontière;
Le voyage est facile à faire.

Le Roy luy dit en le quittant,
Sourdis, je suis si fort content,
De votre engageante manière,
Je vai l'écrire au Roy mon père
Contez sur la douceur des lois
De deux Frères et de deux Roys
Revenons à notre Intendance
Et la première Présidence,
Le Bal beau comme le Répas,
N'a rien vu qui ne le vit pas.
Icy comme dans le voyage
En tout l'Intendant nous engage,
A nous louer beaucoup de luy,
Il aura le Ciel pour appuy,
Puisqu'il est ennemi du vice
Qu'il fait bonne chère et justice.
Reprenons le fil de l'Histoire,
Peut-être à mon honneur et gloire,
Peut-être à ma confusion
Sans plus grande disgrission.
D'Alon l'Avocat général,
Fit une chère très friande,
Mais il auroit donné le Bal,
Si sa salle eût été plus grande.
Allons un peu voir chez Tarneau,
Le doux séjour du petit Maître,
Liberté, chère, et vin sans eau,
Faisoit que tous y vouloient être ;
L'Hôtel-de-Ville fait grand feu,
On y fait une grosse chère,
N'ont-ils pas raison de la faire,
Puisqu'il leur en coûte si peu.
On voit par tout tourner la broche,
La Fleur, Laramée, Laroche,
Jusques au plus petit soldat,
Il n'en fut point qui ne mangeât,

Tout cela n'était pas sans boire
Comme le Lecteur le peut croire,
On n'entend par tout que chansons,
Que Flageolets, que Violons,
Ce n'est qu'un feu dans chaque ruë,
La joie si fort répendue,
Que les femmes courent par tout,
Et les maris sont de ce goût ;
Otez quelque sot qui s'ennuie
Parce que sa Femme s'oublie,
Je veux dire veille trop tard,
Les Horloges sont à l'écart,
On ne sait plus conter les heures,
Quelqu'une soutient la gageure,
Jusques au petit point du jour,
Et le petit Maître l'assure,
Que c'est prendre des airs de Cour.
Quelques mères précautionnées,
Qui peuvent être expérimentées,
Marquèrent avoir de l'esprit,
Pour leurs Filles bien les en prit,
Car les pauvrettes se passèrent
Des plaisirs que d'autres goûterent,
Je veux dire plaisirs du Bal.
A son dam qui l'entendra mal :
Et qui pourroit avoir l'idée
Par mon petit récit souillée.
Et comme je veux l'éviter,
Je m'en vay de discours changer,
Le Connestable se présente
Avec une ame mécontente,
On dit qu'il pleura de regret
Tant son Chapeau étoit bien fait,
Il vouloit le faire paroître
Sur sa tête devant son Maître,
Mais Noailles et Beauviliers

Auroient mis le leur de travers :
On vit pour lors en concurrence
Grands d'Espagne avec Grands de France.
L'un ne vouloit pas s'enrhumer
Ni les autres s'accoûtumer
A cette mauvaise habitude,
Là ne gît mon inquiétude,
Avant de finir mon discours
Je me ressouviens du velours
Qu'on mit dans la Maison Navalle,
Ma peine seroit sans égale
Si les Jurats l'ont négligé
Quand la Cour en eût pris congé.
Le Roy voulut voir la Chartreuse,
Il eût une suite nombreuse,
Tout accoûrut pour l'escorter,
Il partit avant s'ennuyer
Pour aller au Château Trompette,
Où le Gouverneur tout aprête,
Certes le Roy fut très content
Et du Fort et du Commandant,
Sans oublier la Commandante,
Dont la Cour parut très contente.
La Cour l'étoit beaucoup aussi,
De rester plus long-temps ici,
Chacun fait des vœux pour la pluye,
Non pas ceux que la jalousie,
Faisoit redouter leurs Rivaux,
Ils sentent augmenter leurs maux,
Pour deux jours que la Cour retarde,
De ce mal-là que Dieu vous garde,
Peut-être vous le ressentez
Au moment que vous me lisez.
Réprenons notre Historiette,
Suivant celle qui me fut faite,
L'Évêque de Catanea,

Mal-proprement se comporta,
Dedans la Chambre de son Hôte,
Peut-être n'est-ce pas sa faute,
Autre Espagnol nommé Guslanc,
Grand Homme froid, plus noir que blanc,
Plus laid que beau, le nez passable,
Il étoit au bout de la Table,
Le Roy souloit fort gravement,
L'Espagnol n'est commodelement,
Et Femme, et Fille, tout le pousse,
Chacune donne une secousse,
Il fit mille contorsions,
Au dessus des expressions,
Voyant cet Espagnol mine
Le Roy tout bas dit à Francine,
Voyez ce que l'Espagnol dit,
L'Espagnol sans être interdit,
Luy répondit en son langage,
Les Femmes poussent davantage,
Dans ce païs que dans le mien,
Le Roy sourit et le crût bien.
Il faut partir voici la veille,
Tous les jaloux prêtent l'oreille,
Les petits Seigneurs trop pressans,
Ont mis leurs tristes cœurs aux champs,
Du départ ils respirent l'heure,
Tant leur Maitresse leur est sûre.
A Castres le Roy fut diner,
Grands et petits tout veut marcher,
Sénaut étoit de cette escorte,
Le Roy dans toute la cohorte,
Le distingua parfaitement,
Et luy parla gracieusement,
Le priant que le Connétable,
Trouvât ce séjour agréable,
Une païsanne à ce qu'on dit,

Avec un présent très-petit,
Trouva le secret de luy plaire,
Parlant au dessus du vulgoire,
Elle luy dit en son patois :
Vous quittez le País Gaulois,
Pour régir la gent Espagnole ;
Sire n'oubliez pas l'école,
Et l'exemple que vous laissez,
Régner ne serait pas assez,
Si vous n'avez dans la mémoire,
Et vôtre sang et notre gloire.
Voigni Commissaire du Roy,
Malheureux, je ne scâi pourquoy,
Sur ce fait, je suis fort sincère,
A fait tout ce qu'on pouvait faire,
De brillant et mieux entendu,
A minuit le jour a paru ;
Jusques aux oiseaux s'y trompèrent,
On les vit tous qui voltigèrent,
Ayant pris la nuit pour le jour
Faisons des vœux pour son retour,
Tout en luy nous y sollicite,
Le Roy le peut, il le mérite.
Passons au Prélat de Bazas,
Il a fait un si grand fracas
Qu'on n'aurait jamais pû l'attendre,
Tant c'est difficile à comprendre,
Le Roy, les Princes, et la Cour,
Auroient voulu faire séjour
Dans sa charmante Prélature,
Mais comme on avoit manqué l'heure,
Que l'Espagne le raviroit,
Tout en partit avec regret,
J'entends déjà quelque critique,
Qui, par un discours satirique,
Veut détruire mes petits Vers,

Si son esprit n'a du travers :
Un pauvre conteur on pardonne,
Quand il ne veut facher personne,
Au contraire il les veut louer,
Et leur amitié mériter,
Louer toujours est difficile,
Autre part que dans cette Ville,
Sil ne veut passer pour farouche,
Il peut déjà fermer la bouche.
Certè si melius potuissem,
Multò melius fecissem.
Cela veut dire en bon François,
Je ferois mieux si je pouvois,
Un jour entier à fait l'affaire,
Si ma rimaille ne vaut guère,
Aussi me coûte-t-elle peu,
Je la regarde comme un jeu,
Et suis un très-mince Poète,
Sans mal au doigt, ni à la tête,
Peut-être bien que le Lecteur
Sil s'en ventoit seroit menteur,
Fort peu l'esclave de ma Rime,
Pourquoi serois-je la victime,
Du divertissement public.
Mettre mes Vers dans l'Alambic,
Et mon esprit à la torture,
Je n'en ferai rien où je meure,
Si quelqu'un les trouve mauvais,
Qui'il en fasse de plus grands frais.
Brûlant d'un feu que je ne puis éteindre,
Iris ne veut de moy qu'une Relation,
Avec la dure condition,
Que mon cœur sçaura se contraindre
Au point d'y cacher ma passion,
Hélas ne suis-je pas à plaindre.

A la suite de cette Relation se trouvent les vers patois adressés à Bazas (¹) au duc d'Anjou, le nouveau roi d'Espagne, et à ses frères les ducs de Bourgogne et de Berry :

TRES HARENGUES EN BERS GASCONS
à l'haunou daus tres Hilhs de France; la premeire, à l'haunou de Philip cinquième Rey d'Espagne.

Que ma lengue me pruts de dise ma pensade,
 Mes ma Muse pr'un Rey n'es pas prou delicade,
 Praco n'esterey pas de l'y dise en Gascon,
 Philip en bous bezén l'on bey boste Pay bon;
 Anats lusy, Grand Rey, sur lou Trône d'Espagne
 Effassats Charles Quint, obscurcits Charlemaigne,
 Auta doux que David, sage coum Salomon,
 De bostes grands Expleits hazets tréni lou nom,
 Jou preguy lou Bon Diu qu'aprés un Maridatge,
 Assourtit de bouheur et bons donguy Mainatge,
 Qui coum lou brave Grec, nou manquy de ploura,
 En dizén qu'asts tant heit, que na res plus a ha;
 Grand Rey, en nous quittant dat nous l'assegurance
 D'esta lou bon Amic tout jamey de la France,
 Que ne pot chens ploura beze boste despart,
 Et chens s'arréjou tabé d'une autre part,
 Quand songe qu'ets em bats ha regna dens Galice,
 A Madrit et per tout la foy et la justice,
 Et liga l'Espaigne abeque lou Francés,
 Sire aquets deux units ne batran mey de très.

A Monseignou lou duc de Bourgogne.

Si bos Fray mijancé ba prene la Couronne,
 D'Espaigne et d'Aragon be n'ats bous une bonne,
 Grand Duc en damouran au tour dou Grand Louis,
 N'es pas aco regna, que d'ausy sous Abis;

(¹) Voir le *Mercure galant*, février 1701, p. 84.

Que disy jou Regna, non n'es pas de Royaume,
 Balé l'haunou d'esta dab qui jamey nou chaume,
 De medis qu'un Soureil que ne hey que bira,
 Tantos per esblousy, tantos per esclara,
 Sa co sont sous amics, on ne bey que lumière,
 Se sont tous ennemis qu'es lombrics que tounerre,
 Bats bous deux bets Mirails Grand Duc devant lous oueils,
 Non jou ne cresy pas qu'ets agin leurs pareils;
 De fait boste grand Pay? n'es pas et un miracle,
 De sagesse et de co, douz autres Reys l'Oracle,
 En pax, et es ta bon, ta doux et ta charmant,
 En guerre ta balen et toujour triomphant.
 De Moussu lou Dauphin que dirats bous ma Muse,
 Praube per lou banta, bous sentis bous la ruse,
 Assajats se se pot, de dise so qu'et es,
 Hil de Rey, Pay de Rey et l'amou douz Francés,
 A qui lats ma foy, be lats bous plan troubade
 La rime comme fau, mes Diu bou la prestade,
 Arremaciats lou donc de so qu'ets a dictat,
 Les louanges dou Pay et les de son Goyat,
 Sa n'anugits pas mey lou Grand Duc de Bourgoigne,
 Disets l'y dab respect que n'agy pas bergoigne,
 De beze son Fray Rey plus leu quet : car lou Ceu
 La causit per un jour poudé l'y ha rampeu.

A Monseignou duc de Berry.

Bous et bos Frays, Grand Duc hets dise que la France
 N'augout jamay tres Lis de sa riche espérance,
 Ny douz ta bous pilas que lou Rey qu'un Dauphin,
 A qui lou Rey douz Reys det caucom de Divin
 Per gourberna lou Pay es tout pleign de sagesse,
 Pr'executa lou Hil bruguerie d'adresse,
 Atau que serats bous, Grand Duc, si plats à Dieu,
 Heros pendent l'Hiver, Heros pendent l'Estiu.

A Bordeaux, chez Pierre Albespy, près Saint-André.

LFTTRES INÉDITES

DU DUC DE RICHELIEU

A M. LE PRÉSIDENT DE LALANNE

I

A Bordaux ce 31 décembre 1763.

Vous naves pas besoin de signer cher président pour que mon cœur vous reconnoisse à ce que le votre veut bien me faire entendre, mais je vois à travers de tout ce que vous me dite vous avés grande peur que je naille vous trouver et que dans laccés de votre philosophie vous me sacrifiés avec les autres a l'imagination de croire que vous avés du plaisir dans votre solitude ou je vous avertis si vous lignorés qu'il y a déjà quellque tems que vous commencés à vous ennuyer et si vous voulés bien y faire quellque réflexion vous reviendrés nous trouver. Voila ce que je voudrai vou persuader si j'avais lart que vous me croyés à persuader des vérités ou je trouve ici plus de dificulté que vous ne pensés à les faire voir quoiquelles soyent plus évidentes que le jour a midi. Si je pouvais avec peine meme venir a bout de vous ramener a vos amis et pouvoir me retrouver avec vous, je pourrés me gaster et prendre quellque confiance. Aportés moy votre reponce si vous voulés quelle soit bien recue et surtout ne signé que par le sceau de lamitié et retranchés come je vous en done lexemple encore, tous les complimens qui ne salie que mal avec tous les sentimens datachement que je vous ai voué pour ma vie.

II

Je sais cher président que lon doit aler au bout du monde pour vous chercher mais que l'imagination de notre chère d'Alphonse n'étant pas de ses ippogriphes dont vous parlés, il faut des chemins pour pouvoir vous joindre dans le pays ou vous vous tenés, pensez y quelques fois je vous conjure a ceux qui vous aiment et vous desire sans cesse jy trouveré mon conte et je le trouveré de même aux moments que vous voudrés bien doner a cette ville ou je vais atendre avec la plus grande impatience.

Ce 2 juillet.

III

Si jetois de lage d'Alcibiade mon cher président vous seriés assurément mon Socrate qui naitait pas si aimable que vous, mais je serai toujours tout ce que vous voudrés que je sois pour vous plaire dont j'ai tant denvie, je viens vous distraire de vos affaires quelques instants et je serais bien faché de les déranger mes regrets ne sont pas des plaintes. Je dois partir dans peu de jours pour aler achever le mariage de mon fils et serai le moins de tems dans mon voyage qu'il me sera possible, je joints ici un petit paquet que M^{de} d'Aiguillon ma envoyé pour vous jaurais encore a vous faire voir un antifinancier, un livre de Voltaire sur la tolérance et bien d'autres nouvelles sur quoi vous serés bon a entendre et consulter, j'en rapportrai d'autres pour cette été ou jespère au moins que je jouirai de vous, mais vous ne saurus exiger que ce soit sans regret que je sois obligé datendre a ce moment là et que je regarde comme une privation censive votre éloignement, mais en mafligeant je vous assure au moins cher président qu'il ne prend rien sur la vivacité de lattachement que je vous ai voué pour ma vie.

A Bordeaux ce 9 janvier 1764.

Le président de Lalanne a écrit sur cette lettre :
Répondu le 13 janvier 1764.

IV

A Bordaux ce 18 janvier 1764.

Mon congé est arrivé ce matin cher président, et je vais partir sans avoir pu vous embrasser. Songés seulement à tous les dédommemens que vous me devrás à mon retour je me haterai je vous assure de les venir chercher et je ne serai jamais si content et si heureux que quand je me retrouverai avec vous et que je serai bien persuadé du retour que vous devés à lamitié que je vous ai voué pour toute ma vie.

Le président de Lalanne a écrit sur cette lettre:
Répondu le 20 janvier 1764.

V

A Paris ce 2 août 1764.

Mon rhume ne méritait pas, cher président latention que vous avés bien voulu y doner mais je mérite bien je vous assure les marques de lamitié que vous voulés bien me doner, je ne songe plus qua vous en aler remercier moy même à Bordeaux ou jespère vous retrouver entre Paques et Quasimodo car je me flate que vous aurés abandoné alors vos déserts pour jouir de la belle habitation que vous vous êtes faites à la ville. J'aurai une grande joye de vous y embrasser et de réparer tous les torts que votre absence ma fait.

VI

M^r d'Aiguillon na pas assurément oublié de me parler du cher président, mais tout pert en passant par d'autres que par lui, il est toujours présent à mon esprit et a mon cœur et doit par conséquent estre bien sur que je négligerai rien pour ces intérêts grands

ou petits. Je suspens seulement pendant quelques moments la vivacité de mes sollicitations a cause des grandes affaires dont le C. gal qui ne lui permettent pas de socuper d'autres choses jusqua ce que elles soyent duement enregistrée à Paris car on est pas en peine du bon accueill quelles recevront en provinces mais les rentiers et financiers de Paris sont formidables jespère cependant que tout ira bien, les pairs en atendant doivent aler au parlement samedi ou lundi pour un reste de petits riens avec l'archevesque il seroit bien heureux que ce fut les derniers. J'ai reçu les choses les plus flatueuses en Bretagne que je dois toutes à M^e d'Aiguillon qui ma doné les festes les plus magnifiques et les plus singulièrement galantes, mais ce qu'il y avait de plus prétieux pour moy étaient les marques de son amitié, je voudrais bien estre à portée de lui rendre à Bordaux mais hélas je ny serais de treize mois et je vous jure cher président que jatents avec la plus vive impatience le moment de vous embrasser et vous répéter combien cette solitude est peu faite pour vous et vous pour elle, c'est la seule chose a laquelle je ne vous croye pas propre.

A Paris ce 30 novembre 1764.

VII

Jatents a tous moment de vos nouvelles cher président comme les Juifs font le messie ou come si j'étais sur que vous pensez [à moi?] et vous mavez dissuadé de mon atente come il serait a désirer que les circoncis fussent de la leur, mais come je ne le suis pas de vous aimer et de vous désirer je veux me servir de tous les moyens qui me reste pour vous atirer. M^e Daiguillon m'a envoyé une biblioteque a vous faire lire, et je vous la garde et ne vous enverrai pas assurément de quoi alonger votre absence ou vous la faire trouver encore plus agréable, il faut quelle vous le soit beaucoup pour vous empêcher de faire les honours de votre paroisse a madame l'intendant qui aura peine a sacoutumer a voir un marguillier même président a mortier menquer une si belle occaçon de lui faire sa cour et sil y avait ici come a Paris le parti des enrages, je vous

en croiraits le chef contre les puissance, il faut d'ailleurs estre bien peu curieux pour retarder daprendre des nouvelles aussi interessantes que celles qui nous arivent chaque courier lesquelles en indiquent toujours pour le prochain. Enfin je ne sai plus à quel saint me vouer pour vous avoir cher président et jirais bien certainement vous trouver malgré le froit si les édits et déclarations avoient pris ici leur dernière force par la loy supreme de l'enregistrement. Mandés moy donc au moins sur quoi je puis conter et soyes bien sur malgré vos rigeurs que personne nest avec plus datachement Monsieur, Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le m^e, duc DE RICHELIEU.

VIII

M^e d'Aiguillon me charge cher président de vous faire passer ce gros paquet dont je me suis chargé de vous épargner le port, je suis chargé aussi de plus loin de partager aussi la reconnaissance des biens faits que vous faites des fruits de votre humeur chasseresse et de votre céjour dans les forest, vous mérités tous les sentiments et mon cœur na pas de peine assurement a ce laisser aler au panchant qui ly entraîne vers vous il ny a rien de si doux daimer ce qui est aimable et de pouvoir ce flater den estre aimé.

A Paris ce 8 décembre 1764.

Le président de Lalanne a écrit sur cette lettre:
Répondu le 17 déc. 1764.

